

2014

# code

LE GUIDE DE **C**ONSEILS D'**O**RIENTATION **D**ENTAIRE  
DE L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE



**UNECD**

[www.unecd.com](http://www.unecd.com)  
Association membre de la



Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution dans la réalisation de ce guide. A tous les étudiants, aux secrétariats des doyens, aux services de scolarité, aux services administratifs et enfin, tous nos partenaires qui ont permis la sortie de ce nouveau CODE de l'UNECD.

Décembre 2013

Une publication de l'UNECD  
Edité et imprimé par **Accent tonic'**

**Directeur de la rédaction**  
Gauthier DOT

**Rédacteur en chef**  
Pierre-Yves BRUSTEL

**Rédacteurs dans les UFR d'odontologie**

Pierre CAHEN (BORDEAUX)  
Cédric FOURN (BREST)  
Maxime CUBERTAFON (CLERMONT-FERRAND)  
Sarah BARMIO (LILLE)  
Cyrielle COTE (LYON)  
Geoffrey MIGLIARDI (MARSEILLE)  
Nicolas BLANC-SYLVESTRE (MONTPELLIER)  
Pierre LACROIX (NANCY)  
Mathieu TOUCHARD (NANTES)  
Noémie COPELOVICI (NICE)  
Kévin SCEOSOLE (PARIS V)  
Helen OLUGBEJE (PARIS VII)  
Julien CAMIAT (REIMS)  
Amélie HAVARD (RENNES)  
Stépahe RODE (STRASBOURG)  
Gabrielle ESTEVES (TOULOUSE)

© **Photos**  
D.R. / Fotolia / UNECD

ÉDITO ..... 01

### L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

PRÉSENTATION DE L'UNECD ..... 02

REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE..... 08

LES PRINCIPAUX CONSEILS..... 10

ÉVÉNEMENTS INTER-UNIVERSITAIRES ..... 12

### LE MÉTIER DE CHIRURGIEN DENTISTE ..... 14

### LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

FORMATION INITIALE..... 18

FORMATION POST-UNIVERSITAIRE..... 26

#### TOUR DES FACULTÉS

BORDEAUX..... 28-29

BREST ..... 30-31

CLERMONT-FERRAND..... 32-33

LILLE..... 34-35

LYON..... 36-37

MARSEILLE..... 38-39

MONTPELLIER..... 40-41

NANCY ..... 42-43

NANTES ..... 44-45

NICE..... 46-47

PARIS 5..... 48-49

PARIS 7..... 50-51

REIMS ..... 52-53

RENNES ..... 54-55

STRASBOURG..... 56-57

TOULOUSE..... 58-59

### L'EXERCICE DE LA PROFESSION

LES DIFFÉRENTS MODES D'EXERCICES..... 60

L'ÉTUDIANT EN FIN DE CURSUS..... 62

DEVENIR ENSEIGNANT EN ODONTOLOGIE..... 63

DÉMOGRAPHIE ET CESP..... 64

INSTALLATION DU CHIRURGIEN DENTISTE ..... 66

POINT PRATIQUE ..... 68

INSTANCES DE LA PROFESSION..... 69-73

**ANNUAIRE** ..... 74-76



## édito

Depuis plus de 52 ans, l'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) se veut au plus proche des étudiants en odontologie. En défendant, représentant, accompagnant nos pairs au jour le jour via notre réseau d'association présent dans chaque faculté, nous voulons permettre à l'ensemble des étudiants de s'exprimer, de faire valoir ses droits, de proposer ses idées et son aide.

L'UNECD, c'est donc avant tout une idée et un idéal : l'idée de fédérer l'ensemble des étudiants en odontologie au sein d'une même association, et l'idéal de faire porter par des étudiants une seule et même parole pour tous.

Le projet semble plutôt réussi et abouti, puisqu'aujourd'hui nous sommes impliqués et force de proposition dans l'ensemble des commissions et conseils ayant trait à nos études. Nous avons également une structuration efficace capable de mobiliser les étudiants, comme les actions contre l'établissement privé d'enseignement en odontologie nous l'ont montré l'an dernier, ou comme les manifestations historiques de la fin des années 90 pour l'obtention d'un statut hospitalier nous le rappellent.

De nombreux travaux sont encore à effectuer, notre grande enquête de l'an dernier et ses plus de 1700 réponses mettant en évidence les nombreuses demandes des étudiants en dentaire. Sans oublier les lycéens et les PACES, qu'il faut réussir à orienter de la meilleure façon possible, afin que le choix de se lancer dans les études d'odontologie soit volontaire.

Mais l'UNECD n'a de sens que si des étudiants font vivre les associations au jour-le-jour, et si certains se motivent pour se présenter en tant que représentants étudiants auprès des différentes instances. Une jeunesse engagée est ce qui nous permettra d'arriver à nos fins, ne perdez donc pas une minute et investissez-vous, c'est ce que j'espère que la lecture de ce guide éveillera en vous.

Bonne lecture,

**Gauthier Dot**

Président 2012-2013 de l'UNECD



Ce CODE des études odontologiques, dans l'esprit du CODE publié auparavant par l'UNECD, se veut être une compilation d'informations indispensables aux futurs étudiants en chirurgie dentaire, aux étudiants en cours de formation voire même aux praticiens déjà diplômés.

Construit en plusieurs chapitres, de l'histoire de la profession jusqu'aux données générales de vie professionnelle, en passant par l'organisation des études et un "Tour des Fac", le CODE est résolument synthétique sur certains points généraux, et complet sur d'autres éléments tels que les données de chaque faculté et leurs formations post-universitaires.

L'ensemble des articles a été rédigé en s'appuyant sur des sources fiables précisées dans chaque partie. L'UNECD remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de moins près, à la rédaction et l'élaboration de ce document.

Bonne lecture à tous !

**Pierre-Yves Brustel**

Vice-Président 2012-2013  
de l'UNECD en charge  
de la Communication

## Présentation de l'UNECD

L'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) est l'association représentative des étudiants en chirurgie dentaire. Elle fédère nationalement les associations représentatives indépendantes des 16 Unités de Formation et de Recherche (UFR) de chirurgie dentaire. Toutes ces associations effectuent la triple mission de :

- Représentation des étudiants
- Services aux étudiants
- Animation de la faculté

Le principe d'indépendance politique et confessionnelle est essentiel au sein de l'UNECD, permettant de représenter au mieux les quelques 6 000 étudiants en chirurgie dentaire de France.

### Histoire de l'UNECD

L'UNECD est une association régie par la Loi 1901, qui a été créée le 16 juin 1961. C'est la plus ancienne association monodisciplinaire de France.

Si l'UNECD s'est constituée dans le but de fédérer les étudiants de France pour permettre de continuer à se rencontrer dans une ambiance confraternelle et festive, il n'en est pas moins que de grandes revendications ont été portées à travers les ans. En premier lieu, l'UNECD a toujours suivi avec un grand intérêt les évolutions et les réformes de notre cursus.

La bataille pour un statut hospitalier des étudiants fit rage jusqu'en 1999 et fut enfin gagnée suite à une grève nationale qui vit le blocage du périphérique parisien (cf. [unecd.com/archives/greve98](http://unecd.com/archives/greve98)).

Enfin, suite à cette même grève, des efforts considérables ont permis de rendre possible une gratuité relative de notre cursus, notamment dans les premières années d'études.

### Une représentativité incontestable et active

L'adhésion des associations représentatives d'étudiants en chirurgie dentaire issues des 16 UFR françaises, ainsi que son réseau d'élus étudiants, fait de l'UNECD l'unique structure représentative des étudiants en chirurgie dentaire. A ce titre,

l'UNECD est officiellement reconnue par les différentes instances, qu'elles soient ministérielles, universitaires ou professionnelles.

Le fonctionnement de l'UNECD est basé sur la voix des étudiants des différentes UFR, qui débattent des différents sujets et expriment leurs opinions auprès des associations représentatives de chacune des facultés. Ensuite, les responsables de ces associations, administrateurs de l'UNECD, font remonter les opinions locales afin de dégager une ligne de conduite nationale sur les différents sujets. Ligne de conduite qui sera alors défendue par le bureau de l'UNECD et l'ensemble du réseau auprès des différentes instances.

Trois congrès annuels (à l'automne, à l'hiver et au printemps) réunissant les représentants étudiants permettent d'échanger plus globalement sur les études de chirurgie dentaire amenant à des débats enrichissants.

Ces rassemblements sont également un moment de formation (sur le thème de l'associatif, de la représentation nationale, de la vie professionnelle, des questions sociales, etc.) pour l'ensemble des responsables associatifs et des élus aux différents conseils.

L'UNECD possède ainsi un poids réel dans les différentes discussions à différents échelons : ministériels (réforme des études, statut de l'externe, internat qualifiant...), universitaires (coût des études, organisation des enseignements...) ou professionnels (démographie médicale, installation des nouveaux diplômés...).

### Voici quelques exemples des organes dont l'UNECD est membre ou avec lesquelles elle travaille :

- Commission Pédagogique Nationale des Etudes de Santé (CPNES)
  - Conférence des Doyens et Conférence des Chefs de service
  - Ordre National des Chirurgiens Dentistes
  - Association Dentaire Française (ADF)
  - Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)
  - CNSD, UJCD et FSDL (syndicats professionnels représentatifs)
  - European Dental Students Association (EDSA)
- A côté de cela, l'UNECD revendique plusieurs dizaines d'élus aux conseils d'UFR, des élus aux Conseils des Etudes et de la Vie Universitaire

(CEVU) et des élus aux Conseils d'Administration (CA), s'ajoutant à l'ensemble des élus du réseau de la FAGE.

### Fonctionnement de l'UNECD

Les responsables associatifs locaux sont administrateurs de l'UNECD. Il forment ainsi le conseil d'administration (CA), qui se regroupe physiquement quatre fois par an et qui discute en continu par mail via une mailing list.

L'assemblée générale (AG) de l'UNECD est formée des administrateurs et des élus. Elle constitue l'organe souverain de l'association, et à ce titre élit par exemple le bureau national, au congrès d'Automne de chaque année.

Le bureau national est l'organe exécutif de l'association. Il représente ainsi l'association dans les différentes instances, et travaille au développement du réseau et des positions de la structure. C'est également lui qui administre la FAGE pour l'UNECD.





Pour l'année 2012-2013, ce bureau national était constitué de 7 membres, venant de diverses UFR :



**Gauthier DOT**  
Président de l'UNECD  
Etudiant en TCEO 1  
(6ème année) à Paris V



**Gaël MAUDOIGT**  
Vice-Président de l'UNECD  
en charge de l'enseignement  
supérieur Etudiant en TCEO 1  
(6ème année) à Lyon



**Alexandre HAJJAR**  
Secrétaire Général de l'UNECD  
Etudiant en TCEO 1  
(6ème année) à Nantes



**Pierre-Yves BRUSTEL**  
Vice-Président de l'UNECD en  
charge de la communication et  
des questions professionnelles  
Etudiant en instance de thèse à  
Clermont-Ferrand



**Camille PARE**  
Trésorier de l'UNECD  
Etudiant en TCEO 1  
(6ème année) à Clermont-Ferrand



**Marco MAZEVET**  
Vice-Président de l'UNECD en  
charge de l'international et de  
la prévention, citoyenneté et  
solidarité - Etudiant en TCEO 1  
(6ème année) à Rennes



**Arnaud HOREL**  
1<sup>er</sup> Vice-Président de l'UNECD  
en charge des questions sociales  
Etudiant en TCEO 1  
(6ème année) à Rennes

Le bureau national exécutif de l'UNECD pour l'année 2013-2014 est composé de :



**Alexandre HAJJAR**  
Président de l'UNECD  
Etudiant en TCEO1  
(6ème année) à Nantes



**Marco MAZEVET**  
Vice-Président de l'UNECD  
en charge de l'international  
Etudiant en TCEO1  
(6ème année) à Rennes



**Gabrielle ESTEVES**  
Secrétaire générale de l'UNECD  
Etudiante en DCEO3  
(5ème année) à Toulouse



**Flora ANGELIDAKIS**  
Vice-Présidente de l'UNECD en  
charge des questions sociales  
Etudiante en TCEO1  
(6ème année) à Nancy



**Kods MAHDHAOUI**  
Trésorière de l'UNECD  
Etudiante en DCEO3  
(5ème année) à Paris V



**Louis-Emile CHERON**  
Vice-Président de l'UNECD en  
charge de l'innovation sociale  
Etudiant en DCEO3  
(5ème année) à Clermont-Ferrand



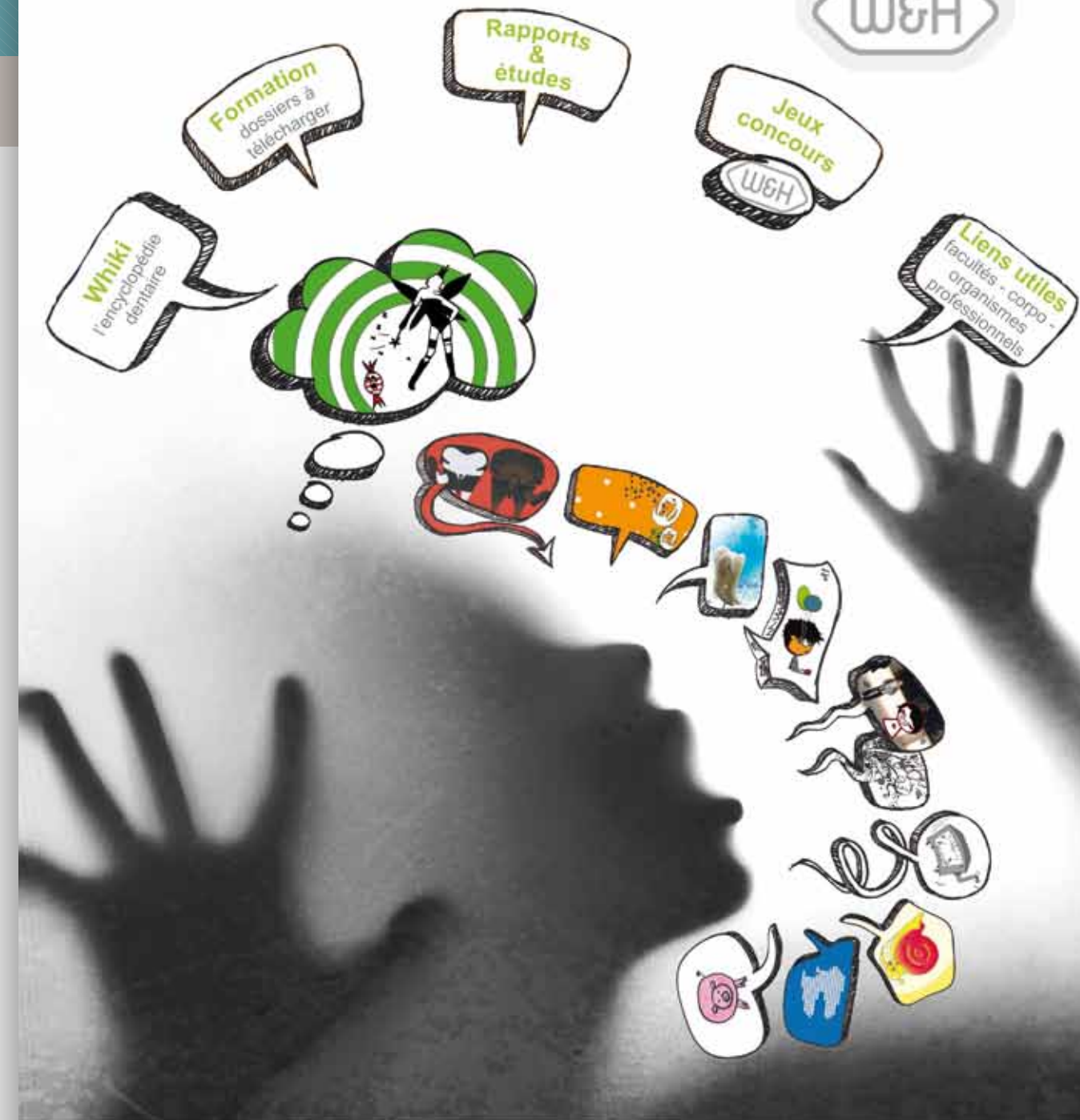
**Camille PARE**  
1<sup>er</sup> Vice-Président de l'UNECD  
en charge du réseau  
Etudiant en TCEO1  
(6ème année) à Clermont-Ferrand



**Clémence MARECHAL**  
Chargée de Mission auprès  
de l'UNECD pour l'innovation  
sociale - Etudiante en TCEO1  
(6ème année) à Nancy



**Antoine DUBRISAY**  
Vice-Président de l'UNECD  
en charge de l'enseignement  
supérieur - Etudiant en DCEO3  
(5ème année) à Paris V





## Communication

Le site internet de l'UNECD ([www.une.cd](http://www.une.cd)) regroupe l'ensemble de l'expertise et l'actualité de la structure. Il est donc impératif de le parcourir régulièrement.

Toujours dans le domaine de la communication numérique, la **PAGE FACEBOOK** de l'UNECD - Etudiants en Chirurgie Dentaire et le compte **TWITTER (@UNECD)** permettent une rapidité de diffusion des actualités de l'UNECD, en temps réel.

La Gazette de l'UNECD est un bulletin trimestriel édité par l'UNECD, qui regroupe l'ensemble des actualités du réseau et vise à offrir une vision différente de nos études. Ce support de communication est diffusé dans toutes les UFR de France et aux instances professionnelles en contact régulier avec le bureau national.

Enfin, l'UNECD édite chaque année, à destination de l'ensemble des étudiants en chirurgie dentaire, le CODE de l'UNECD, que vous lisez actuellement !

## Sujets brûlants

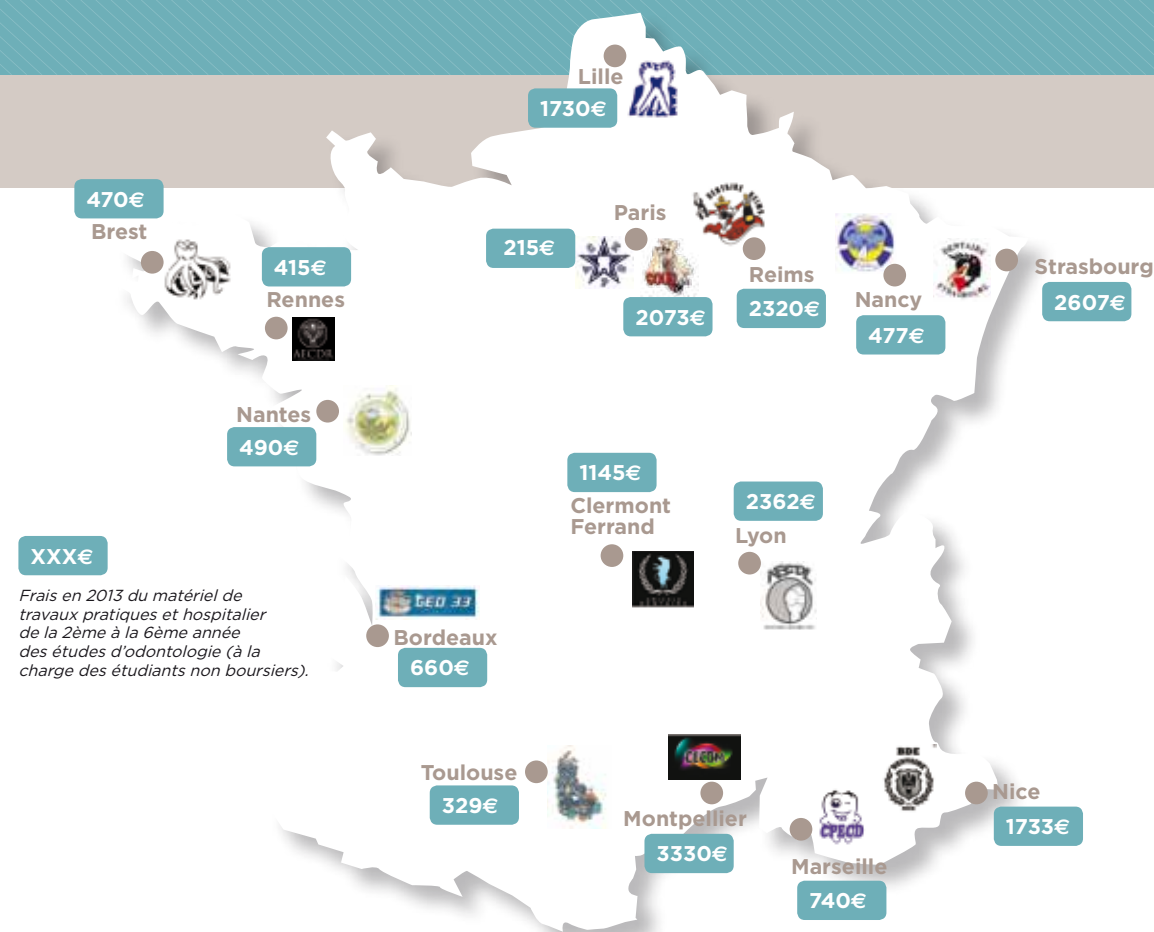
**Le coût des études en chirurgie dentaire** est un combat historique de l'UNECD. Depuis 1998, de plus en plus de facultés reviennent sur la gratuité totale, et font acheter chaque année de plus en plus de matériel de travaux pratiques aux étudiants. D'après une enquête diffusée publiquement en septembre 2012 par l'UNECD, et réactualisée en septembre 2013, actuellement ces coûts (pour l'ensemble des études) varient de 215 euros à 3330 euros en fonction des facultés (cf. les chiffres reportés sur la carte de France ci-contre). L'UNECD ne peut se résoudre à cette situation, et réfute les différents arguments prônant les bénéfices de tels coûts. La Conférence des Doyens s'est d'ailleurs empressée d'amorcer un tour d'horizon de cet épineux problème suite aux révélations de l'UNECD.

**L'harmonisation nationale et européenne des études** doit encore être travaillée. La loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (Loi LRU) offre des libertés aux différentes universités françaises quant à leurs méthodes d'enseignement, mais l'existence d'un socle de base national et européen est nécessaire. A ce titre, l'UNECD est totalement favorable aux évaluations des formations de santé par l'AERES.

**L'encadrement des étudiants** doit être débattu, et remis au goût du jour. Aujourd'hui les enseignants titulaires, surtout s'ils sont à "temps plein", doivent encadrer les étudiants mais également travailler au fauteuil, dans des consultations par exemple. Il ne faut pas sacrifier la formation des étudiants pour l'amélioration à tout prix de la recherche. A côté de cela, la création de postes de Praticiens Hospitaliers (PH) à temps partiel dans les CHU nous apparaît absolument nécessaire, afin de dynamiser le fonctionnement des services.

**Les stages hospitaliers** doivent être revalorisés par les décideurs, à l'heure où dans certains CHU les volumes horaires des stages ont été diminués de moitié, pendant que dans d'autres CHU les étudiants travaillent à trois par fauteuil. A côté de cela, le développement des stages actifs pour les sixièmes années est une alternative indispensable à uniformiser sur l'ensemble des campus, permettant ainsi aux étudiants de découvrir le monde libéral en immersion complète et contrôlée.

**Le numerus clausus** ne peut continuer d'augmenter dans l'état actuel et sans moyens



supplémentaires, avec des facultés et des centres de soins surchargés. Alors que le numerus clausus était de 801 en 2002, il est de 1200 en 2013 !

**La démographie** pose de réelles questions de société, l'évolution du nombre de chirurgiens dentistes et la répartition géographique de ceux-ci indiquant clairement qu'il existe un gros problème qu'il faut réussir à pallier. L'UNECD pense que la solution à cela doit passer par des mesures d'incitation et d'information de l'ensemble des professionnels et des étudiants, permettant une réorganisation de l'offre de soin sur le territoire.

**Les centres universitaires privés de formation médicale** ouverts en 2012 et 2013 (Centres Libres d'Enseignement Supérieur International de Toulon et de Béziers) sonnent comme des coups de canons envers le contrôle par l'Etat de l'enseignement supérieur des professionnels médicaux. L'UNECD est à l'origine de la semaine de mobilisation en Mars 2013 et de la manifestation avec l'ensemble des représentants de la profession de chirurgie dentaire à La Garde, près de Toulon ; plus de 1500 personnes (dont 800 étudiants) se sont réunis

pour faire entendre leurs voix. L'UNECD veille à ce que la loi votée en Juin 2013 contre de telles pratiques, soit appliquée.

**La mobilité étudiante** est très peu développée en chirurgie dentaire, ce qui va à l'encontre de l'ensemble des recommandations sur le sujet. L'UNECD a donc favorisé l'inscription de cette mobilité étudiante dans les textes réglementaires, qui doit désormais être travaillée au sein de la conférence des doyens et au sein de chaque faculté.

**L'orientation et la réorientation des étudiants** est un travail particulièrement important de l'UNECD et de la FAGE. Que ce soit un lycéen, un étudiant de PACES ou n'importe quel autre citoyen qui se pose des questions sur les études et le métier de chirurgien dentiste, il est essentiel qu'il puisse obtenir des réponses concrètes et pragmatiques. A contrario, il est important de développer des offres de réorientation pour les étudiants qui se rendent compte qu'ils ne sont pas fait pour le métier de chirurgien dentiste, afin qu'ils ne repartent pas de zéro.



# Le fonctionnement de la représentation étudiante associative

## L'association étudiante représentative de la faculté

Chacune des 16 facultés de chirurgie dentaire de France possède une association représentative des étudiants, indépendante politiquement et confessionnellement. Le travail de ces associations s'articule autour de quatre missions: représentation des étudiants (en étant élus au sein des différents conseils et vous représentant au sein des fédérations territoriale et/ou monodisciplinaire), services aux étudiants (ronéos, vente de matériel,...), animation de la faculté (week-end d'intégration, soirées, voyages au ski ou de promo...) et PCS: Prévention, citoyenneté et solidarité (Téléthon, hôpital des nounours...). Leur fonctionnement est démocratique, les membres du bureau étant élus par les autres étudiants, et les idées défendues étant débattues en Assemblée Générale.

Chaque association est administratrice de l'UNECD : ce sont elles qui vont faire remonter les problématiques locales auprès de votre monodisciplinaire. N'hésitez donc évidemment pas à les contacter !

## La fédération territoriale

Les "fédés de ville" n'existent malheureusement pas dans l'ensemble des villes où se trouvent des facultés de chirurgie dentaire. Mais pour faire simple, la fédération territoriale regroupe l'ensemble des associations indépendantes de la ville (ou du territoire), et s'attache aux problématiques locales.

Une fédération de ville a ainsi des contacts resserrés avec les collectivités locales, peut par exemple organiser de grands événements à l'échelle de la ville voire de la région, peut rencontrer régulièrement les acteurs politiques locaux, etc. Un travail de formation des associatifs et élus de la ville est également effectué.

## La monodisciplinaire, l'UNECD

"Monodisciplinaire" parce qu'elle ne s'attache qu'à une seule filière, l'UNECD regroupe les 16 associations représentatives des étudiants en chirurgie dentaire. Plus de détails sur le sujet dans la rubrique dédiée, dans les pages précédentes.



## L'organisation nationale, la FAGE

La Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) regroupe les fédérations de filière (ou association monodisciplinaire) ainsi que les fédérations de ville (ou association territoriale) : c'est ce que l'on va appeler le "réseau de la FAGE", qui regroupe à l'heure actuelle environ 2000 associations étudiantes, avec 18 monodisciplinaires (dont l'UNECD) et 27 fédérations territoriales adhérentes pour 300000 adhérents. Elle est aujourd'hui, par la taille de son réseau et par l'étendue de ses activités, la principale organisation étudiante et par conséquent la première organisation de jeunes en France.

Ce sont ces associations adhérentes qui administrent la FAGE et qui dictent ainsi la politique générale que le bureau national suivra pendant son mandat. Ce fonctionnement démocratique et l'étendue de son réseau permet ainsi à la FAGE de posséder une double expertise (locale et nationale) sur l'ensemble des domaines qui concernent les étudiants.

La FAGE se positionne de façon pragmatique et non idéologique sur les différents sujets, ce qui constitue une grosse différence avec les autres organisations. Elle n'est ni à droite, ni à gauche, ni au centre. Elle est plus ouverte. Via la FAGE, les associations étudiantes bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle nationale, et d'un outil fantastique pour se faire entendre et mieux s'organiser sur le terrain.



Créée en 1989, la FAGE est reconnue depuis 1997 comme association de Jeunesse et d'Education Populaire par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce qui signifie que la FAGE s'implique également pour la jeunesse au sens large du terme, en menant des projets d'innovation sociale (aide au montage de projet de l'ensemble des associations du réseau, campagnes de prévention, citoyenneté, solidarité. Elle est aussi reconnue comme organisation représentative des étudiants par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du fait qu'elle possède 4 sièges au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche).

Plus d'infos sur : [www.fage.org](http://www.fage.org)

## La "monodisciplinaire européenne", l'EDSA

A l'échelle internationale, l'étudiant en Chirurgie Dentaire français peut être représenté par deux associations principales. La première, l'EDSA (European Dental Students Association), représente les étudiants européens. La seconde, l'IADS (International Association of Dental Students), est quant à elle l'association internationale.

Dans un souci de géographie et de faisabilité de projets internationaux, l'UNECD n'est pour l'instant membre que de l'EDSA. Cette association, fondée en 1988 à Paris, représente plus de 65000 étudiants en Chirurgie Dentaire à travers l'Europe.

Les fonctions premières de l'association sont les suivantes :

- La promotion et le développement de contacts internationaux
- Les échanges d'idées tant sur le plan éducatif qu'associatif
- L'amélioration des connaissances des étudiants au niveau pratique et théorique

Les meetings ont lieu deux fois par an dans différentes villes des pays membres. Le premier se déroule généralement au printemps, le deuxième se tient fin août. Ce dernier coïncide avec le congrès de l'ADEE (Association for Dental Education in Europe) qui elle est l'association des enseignants.

## Les projets principaux de l'EDSA sont :

Le projet AMCHI : Projet humanitaire d'ampleur dans l'Himalaya à triple but :

- Eduquer les soignants locaux quant à la prise en charge des pathologies bucco-dentaires
- Effectuer des soins sur des enfants et des populations isolées
- Instaurer un partenariat entre les écoles indiennes et européennes afin de permettre à ces enfants de pouvoir se brosser les dents.

La mission s'effectue pendant deux semaines chaque mois d'août sur le toit du monde à plus de 3000m d'altitude. Les participants recherchés soivent avant tout être motivés, avec un minimum d'expérience clinique. Les candidatures sont généralement ouvertes d'octobre à début décembre.

• Les EVP : Pour Exchange Visitor Program

• Le projet SMILE : Le programme Smile est un programme de développement de la prévention bucco-dentaire dans les campus universitaires, en Europe. Un développement de ce UNECD - Guide des études - 6 Nov. 2013 - 9 - programme sur de multiples campus français est en cours d'étude. Renseignez-vous auprès de votre association d'étudiants en odontologie !

Les meetings de l'EDSA sont très enrichissants sur les plans personnels et associatifs, renseignez vous auprès de vos associations pour en faire partie.

# Les principaux conseils

où sont représentés les étudiants en chirurgie dentaire

La représentation et la défense des étudiants passe par l'implication dans différents conseils, qui peuvent être facultaires, universitaires, ministériels, etc. Dans ces conseils, les représentants étudiants possèdent une voix délibérative au même titre que les autres membres, ce qui leur permet d'être réellement impliqués dans les débats! Ces représentants sont élus tous les deux ans, pendant des élections qui sont des moments forts de la vie étudiante.

## Les conseils d'UFR

Chaque Unité de Formation et de Recherche (UFR), ou Faculté en ce qui nous concerne, est administrée par un conseil élu, et dirigée par un directeur (doyen) élu par ce conseil. L'ensemble des acteurs de la faculté y sont représentés: les enseignants, les personnels et les étudiants.

Ce conseil est chargé de l'ensemble de la gestion de la faculté, en établissant la politique générale, en votant le budget annuel, et actant les modalités de contrôle des connaissances ou les calendriers annuels, etc. De plus, plusieurs commissions peuvent lui être rattaché, afin d'avancer plus efficacement sur certains dossiers. Le rôle des élus étudiants dans ces conseils est donc essentiel, les discussions et les décisions prises ayant un impact direct sur le "terrain" de la faculté.

## Les conseils d'université, ou conseils centraux

**A l'échelle de l'université, on dénombre trois conseils :**

- le Conseil d'Administration (CA), qui mène au sens propre la "politique" globale de l'université: vote du budget, signature de conventions (avec l'Etat, la région, des partenaires privés ou publics), etc. L'ensemble des propositions des conseils d'UFR doivent être ratifiées par le CA. 4 ou 5 étudiants y siègent.

- le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) délibère sur tout ce qui concerne la pédagogie et la vie à l'université: organisation des enseignements, création de nouvelles filières, validation des acquis, orientation des étudiants, etc. Il favorise également les activités culturelles,

sportives, sociales et associatives. C'est également le CEVU qui gère le FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes), qui finance les projets étudiants. Le CEVU comprend 40% d'étudiants et 40% d'enseignants.

- le Conseil Scientifique (CS) travaille sur les orientations de la politique scientifique et de recherche de l'établissement. Il s'occupe des habilitations et des créations de doctorats et de master recherche. Seuls les étudiants inscrits en troisième cycle sont électeurs de ce conseil, qui comprend 15% d'étudiants. La nouvelle loi de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche devrait voir la fusion des CS et CEVU pour laisser la place à un Conseil Académique.

## La CPNES

La Commission Pédagogique Nationale des Etudes de Santé (CPNES) est une commission ministérielle où sont regroupés des représentants enseignants et étudiants des quatre filières médicales et pharmaceutique : médecine, pharmacie, sage-femme et chirurgie dentaire. Cette commission est en charge de l'évaluation de la PACES et du travail sur la réforme des formations de santé. L'UNECD y a deux sièges, qui lui permettent d'être au coeur de l'ensemble des discussions.

## Le CNESER

Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) est un organe ministériel consultatif, que le gouvernement a obligation de consulter pour tout projet de loi ou de règlement (arrêté ou décret) relatif à l'enseignement supérieur. A l'égal des conseils centraux à l'échelle de l'université, le CNESER assure donc la représentation, au niveau national, des étudiants, des personnels et des enseignants de l'ensemble des universités, ainsi que des grands intérêts nationaux (discussion sur le budget de l'enseignement supérieur par exemple).

Éminemment politiques, les décisions du CNESER peuvent avoir un impact considérable sur l'avenir de l'enseignement supérieur en France. L'UNECD via la FAGE et ses quatre élus participe donc à ces discussions et n'est pas en reste sur ces différents sujets.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## Régime de Sécurité Sociale Etudiante

Le régime de sécurité sociale étudiante (RSSE) représente le système de sécurité sociale appliqué en France aux étudiants, qui perdent leur qualité d'ayants droits d'assurés sociaux à leur vingtième anniversaire.

L'affiliation à ce régime est donc obligatoire et payante pour les étudiants à partir de leur vingtième anniversaire, et s'effectue en même temps que l'inscription administrative à l'université. Pour l'année universitaire 2013-2014, le tarif de cette affiliation est fixé à 211 euros, dont les boursiers sont exonérés. A savoir: tout comme les frais d'inscription à l'université, il est possible de payer en trois fois la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

La gestion de ce régime est confiée à deux mutuelles étudiantes (gérées par des étudiants élus), qui agissent par délégation de service public : la LMDE et le réseau EMEVIA (comprenant des antennes régionales).

A noter qu'à partir de la quatrième année des études de chirurgie dentaire, les étudiants adoptent le statut d'étudiants salariés et passent au régime général de l'assurance maladie. Il n'est donc plus nécessaire de s'affilier au régime de sécurité sociale étudiante, l'hôpital s'acquittant des frais sociaux.

A côté de cette sécurité sociale obligatoire, il est possible de souscrire à une mutuelle complémentaire, complétant les remboursements de la sécurité sociale. La cotisation est indépendante de la sécurité sociale, il n'y a donc aucune obligation de souscrire à la mutuelle complémentaire proposée par les mutuelles étudiantes, et il est très important de comparer les différentes offres proposées.



## Les CROUS et le CNOUS

Les CROUS (Centres Régionaux des Œuvres universitaires et Scolaires) sont des établissements publics nationaux à caractère administratif, qui sont sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. C'est l'institution de chaque académie qui est chargée de la vie étudiante.

**Il lui a été fixé plusieurs missions par la loi :**

- le logement social étudiant,
- la restauration universitaire,
- les aides sociales et l'emploi étudiant,
- l'accueil des étudiants internationaux.

- la culture et le soutien à l'engagement et aux initiatives étudiantes,

Chaque CROUS est géré par un conseil d'administration, au sein duquel 7 étudiants élus pour deux ans siègent. Ils sont des décideurs à part entière de la politique et des projets menés, et ont donc un rôle essentiel à jouer si l'on ne veut pas que le CROUS soit complètement coupé de ses usagers.

Enfin, le CNOUS est l'échelon national qui fédère l'ensemble des CROUS et où sont débattus les grandes lignes de la politique des CROUS, le budget ou encore le prix du ticket du "Resto U". Les élus étudiants de la FAGE y siègent évidemment également.



## Les événements inter-universitaires



Paint-Ball du Nord 2013

Voici une liste des événements organisés par certaines associations étudiantes d'UFR de chirurgie dentaire, ou par certaines associations regroupant des étudiants venus de différentes UFR. De tels événements permettent de favoriser l'esprit de camaraderie entre futurs professionnels, la bonne humeur étant de mise.

Ces événements sont donnés à caractère purement informatif, l'UNECD n'étant pas impliquée dans leur organisation.

• **Les OLYMPIADES INTERDENTAIRES d'hiver :**  
Cet événement, vieux de plusieurs dizaines d'années, rassemble des étudiants en chirurgie dentaire de toutes les régions de France, dans une station de sports d'hiver, généralement au mois de Mars. Durant une semaine, diverses animations sportives sont au rendez-vous.

• **Le Grand Ouest Dentaire (ou GOD) :**  
Historiquement, cet événement rassemblait essentiellement des UFR du Nord de la France. Mais cette semaine à la mer, courant Juin, s'est ouverte depuis quelques années maintenant. Au programme : activités nautiques et jeux sur la plage notamment.

• **Le Paint Ball du Nord :**  
Généralement organisé durant un week-end de Novembre, cet événement se veut sportif et ludique.

• **Le Rallye Dentaire de Clermont-Ferrand :**  
Ce week-end ludique a lieu depuis quelques années maintenant au mois de Juin. Initialement un défi entre les UFR de Lyon et Clermont-Ferrand, ce rallye en voiture est devenu un événement rassemblant différents campus de France.

## Besoin d'étudier l'esprit libre ?

Responsabilité  
civile  
professionnelle  
Cotisation **offerte**  
sur macsf.fr

Complémentaire  
santé  
À partir de  
**14,43€<sup>(1)</sup>**  
TTC/mois

Prêt  
Etudiants  
Sans  
justificatif<sup>(2)</sup>

Assurance  
et financement  
auto  
À des tarifs tout  
compris<sup>(3)</sup>

Assurance  
habitation  
À partir de  
**45€**  
TTC/an

Notre engagement, c'est vous.



RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE PROTECTION JURIDIQUE - EPARGNE RETRAITE  
PREVOYANCE - SANTE - LOCAL PROFESSIONNEL - HABITATION - AUTO - FINANCEMENT

3233<sup>(4)</sup> ou macsf.fr

**rézo**  
Le site des  
étudiants en santé

(1) Pour un étudiant célibataire de moins de 30 ans ou de moins de 35 ans pour les étudiants en médecine ou en pharmacie. (2) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. (3) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement et MACSF prévoyance. (4) Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - Le Sou Médical - Société Médicale d'Assurances et de Défense Professionnelles - Enregistrée au RCS de Nanterre sous le n° 784 394 314 00032 - Sociétés d'Assurances Mutuelles - Entreprises régies par le Code des Assurances - MACSF financement - enregistrée au RCS de NANTERRE sous le n° 343 973 822 00038 - Société Financière - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX



# Le métier de chirurgien dentiste

## Historique de la profession

L'odontologie, ou dentisterie, est par définition une discipline médicale qui s'intéresse aussi bien à l'étude descriptive de l'organe dentaire, des tissus l'environnant (le parodonte, ce qui est "autour" de la dent) et des articulations temporo-mandibulaires (articulation de la mâchoire) que les pathologies pouvant affecter ses structures.

Depuis longtemps, les hommes sédentarisés ont vu leur régime alimentaire se modifier, et inéluctablement une cascade de conséquences a provoqué l'augmentation significative de pathologies bucco-dentaires. Mais seulement quelques civilisations ont énoncé des traitements au "mal dentaire", traitements devenus avec le temps les premières règles thérapeutiques. Même l'Égypte des Pharaons et la Grèce (hormis les données dans le Corpus Hippocraticum, où il est notamment précisé que "ceux qui ont beaucoup de dents vivront vieux") ne semblent pas s'être réellement préoccupés de ce domaine de la médecine.

C'est à partir du siècle d'Auguste que les études et les écrits se multiplient, liés au développement de la connaissance des plantes et de leurs vertus analgésiques ; les médecins ont alors connaissance des "premiers soins dentaires", sans pour autant réaliser des traitements effectifs.

*Gerrit van Honthorst  
(1590-1659),  
peintre hollandais.  
Cette extraction  
dentaire est signée  
et datée de 1622.  
Le tableau est  
conservé au Staatliche  
Kunstsammlungen de  
Dresde (Allemagne)*



Au Moyen-Âge, le monde chrétien se tourne vers Sainte Apolline, vierge et martyre à qui l'on avait arraché les dents et brisé la mâchoire, lorsque les douleurs dentaires apparaissaient. Dans toutes les représentations picturales, Sainte Apolline est très souvent représentée avec une pince, le moyen "d'extraction dentaire" de l'époque. C'est également au Moyen-Âge que l'on voit apparaître les forains et les "interventions dentaires", relevant plus du spectacle que de la médecine.

En France, sous le règne de Louis XIV, se mêlent médecins (savants, globalement peu nombreux sur le territoire) et chirurgiens (présents dans bon nombre de corps de métiers) en tant que praticiens de santé. Aucun dentiste à proprement parler n'existe, sauf à la Cour où "l'opérateur pour les dents du Roi" (Dupont) soigne les "dents royales".

Mais en 1699, des règlements vont définir les "praticiens spécialistes", qui soigneront les maladies des yeux, de la vessie, des articulations, les hernies et les dents malades : le dentiste est alors né.

De nombreux traitements voient le jour, notamment ceux des éruptions dentaires des nourrissons, avec du beurre de lait de femme et le jus d'écrevisses de rivières. Contre les douleurs dentaires, un rinçage de bouche à l'urine est préconisé par Fauchard, le Père de la chirurgie dentaire "moderne"...



## Historique de la formation

Au XVIIIème siècle, le chirurgien dentiste est formé dans les Collèges Royaux de Chirurgie au sein de grandes villes. A titre illustratif, à Paris, on dénombre en moyenne sur le siècle, 30 dentistes pour environ 270 000 habitants.

Mais en 1791, le lobbying anti-chirurgiens sévit, et la fonction de chirurgien dentiste n'est plus reconnue.

C'est seulement en 1845 que les choses vont changer à nouveau : la réforme de l'enseignement et la loi Salvandy (du nom du Ministre de l'Instruction Publique de la Monarchie de Juillet) crée le brevet de dentiste, formation d'un praticien spécifique à "l'art dentaire".

Mais 1848 arrive, sa révolution aussi. Et la profession de dentiste n'est plus réglementée. Aucun diplôme n'est requis pour exercer cet art.

Progressivement, un enseignement privé sur deux années s'installe sur le territoire : en 1884, deux écoles privées sont actives, l'École Dentaire de Paris et l'École dite "odontotechnique".

Petit à petit, une législation va se mettre en place concernant cette formation, et la loi du 1er décembre 1892 va définir le titre de chirurgien dentiste : «Nul ne peut exercer la profession de dentiste s'il ne possède les diplômes de docteur en médecine ou de chirurgien dentiste. Le diplôme de chirurgien dentiste sera délivré par le gouvernement à la suite d'études organisées suivant un règlement rendu après avis du conseil supérieur de l'Instruction Publique».

Se profilent alors deux professions du même art : les dentistes et les stomatologistes, qui vont vouloir s'accaparer chacun l'exercice exclusif.

Cette "spécialité" médicale sera attribuée aux dentistes, au vu de la spécificité de la profession qui requiert la réalisation de prothèses, basées sur des principes de mécanique. Les structures privées ou gérées par des collectivités publiques continuent à se développer.

En 1965, de nouvelles réformes de l'enseignement, après consultation des représentants des stomatologistes, vont tenter de fragiliser les études de chirurgien dentiste.

Et c'est en 1968 que les associations d'étudiants en chirurgie dentaire vont faire entendre leurs voix pour obtenir un enseignement strictement destiné à la profession.

Maurice Schumann va mettre en place le doctorat en chirurgie dentaire en décembre 1971, et c'est cette année que le Numerus Clausus sera mis en place.

En découleront alors les seize Facultés de chirurgie dentaire que l'on connaît à l'heure actuelle, pleinement intégrées à l'Université.

## Le chirurgien dentiste et sa place dans la santé publique

Le dentiste est un professionnel de la santé dont la fonction principale consiste à dépister toute déficience des dents, de la bouche, des maxillaires ou des tissus avoisinants.

Il travaille en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé : médecins généralistes suivant les patients étant suivis pour des soins dentaires ou médecins spécialistes (chirurgien maxillo-facial, cardiologue, oto-rhino-laryngologiste, etc.).

### L'exercice de la chirurgie dentaire a plusieurs objectifs de santé publique :

- Diagnostic, traitement et prévention des pathologies bucco-dentaires et promotion de la santé,
- Réhabilitation anatomique de la cavité buccale (pathologies dentaires ; pathologies de type cancers touchant la face, la bouche ; etc.),
- Réhabilitation des fonctions de la cavité buccale (mastication et déglutition, phonation, respiration, etc.).

Son activité ne doit pas en effet faire oublier son rôle de praticien de santé publique ; le Code de Santé Publique est d'ailleurs très clair sur ce point : "il est du devoir de tout chirurgien-dentiste de prêter son concours aux mesures prises en vue d'assurer la permanence des soins et la protection de la santé."

L'exercice conventionné de chirurgien dentiste (grande majorité des praticiens) permet l'accès aux soins pour le plus grand nombre afin d'améliorer l'état de santé bucco-dentaire de la population. La convention régit les relations entre les professionnels et les caisses de Sécurité sociale, sur la base d'un double engagement : celui des chirurgiens dentistes à l'égard des honoraires demandés aux patients, et celui des caisses pour le remboursement des assurés sociaux.

### L'exercice du métier

Comme toute profession de santé, l'exercice de la chirurgie dentaire requiert une relation de confiance entre le praticien (soignant) et le patient (soigné). Cette relation s'appuie sur les capacités du praticien à communiquer, à expliquer ses faits et gestes, à entretenir un climat propice à une qualité de soins.

Etre capable de rassurer est un élément-clé dans ce domaine, car une partie de la population redoute les soins dentaires en raison des mauvais souvenirs engrangés au cours des multiples expériences, de la peur d'avoir mal depuis l'enfance, etc.

D'autre part, cette profession est d'ordre médical, le chirurgien dentiste étant amené à soigner des patients, à faire de la chirurgie, à établir un bilan médical avant tout soin dentaire, etc.

La formation passe donc par l'acquisition de connaissances médicales, indispensables à une prise en charge conforme aux données actuelles de la science.

En outre, le métier de chirurgien dentiste fait appel indéniablement à des capacités manuelles et un désir d'exercice manuel, car il est amené à reconstituer de ses mains des structures dentaires, à manipuler des matériaux, à pratiquer la chirurgie, etc.

Certes, disposer de telles capacités est un atout pour la formation, mais celle-ci (notamment par les travaux pratiques, multiples dans les premières années) permet à n'importe quelle personne d'adopter les bons gestes, d'acquérir une habileté manuelle, et donc de pouvoir pratiquer sans problème particulier.

## EXERCICES PARTICULIERS

**Outre les modes d'exercices suscités, diverses voies peuvent se présenter :**

- Chirurgien dentiste des armées : Aujourd'hui le recrutement se fait essentiellement en "OSC" : Officier sous contrat dont l'engagement initial est de deux ans renouvelables avec un maximum de 20 ans.
- Chirurgien dentiste conseil auprès de la sécurité sociale qui concourt à la réalisation des objectifs de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (recrutement sur concours).
- Chirurgien dentiste expert auprès d'un laboratoire cosmétique
- Chirurgien dentiste auprès de l'industrie (implantaire etc...)
- Chirurgiens dentiste expert auprès des tribunaux, de façon ponctuelle ou plus régulière.

**Le métier de chirurgien dentiste est donc un métier assez ouvert présentant diverses facettes qu'il ne tient qu'à vous d'explorer.**



Enfin, être professionnel médical nécessite une remise en question de soi permanente, afin d'être constamment performant dans les soins effectués. Cette remise en question passe notamment par le Développement Professionnel Continu (DPC), réelle formation continue obligatoire, favorisant l'évaluation des pratiques professionnelles, l'apprentissage de nouvelles techniques et l'assimilation de nouvelles connaissances.

**En exercice libéral, le chirurgien dentiste, véritable chef d'entreprise**  
**Dans le cadre d'un exercice libéral, le chirurgien dentiste est entouré de nombreuses personnes aux professions différentes :**

- Assistantes dentaires,
- Secrétaires médicales,
- Prothésistes dentaires (véritable artisan au sens noble du terme, le prothésiste conçoit les prothèses dentaires tels les couronnes ou les appareils amovibles),
- Autres employés (agents de service, etc.)

A ce titre, il est souvent considéré comme un réel chef d'entreprise avec des employés et d'autres corps de métiers (prothésistes dentaires) qui gravitent autour de lui. Ce statut lui donne certaines responsabilités. La gestion matérielle et comptable du cabinet doit donc être professionnelle et méthodique.

### Champ de compétences du chirurgien dentiste

**Les objectifs généraux du chirurgien dentiste sont multiples (Source : Ordre National des chirurgiens dentistes) :**

- Assurer les gestes de première urgence
- Appréhender le domaine et les objectifs de santé publique
- Appliquer les règles juridiques, déontologiques et éthiques
- Organiser la structure de soins
- Savoir communiquer
- Savoir établir un diagnostic
- Savoir concevoir un plan de traitement
- Savoir réaliser et coordonner des plans adaptés

**D'autre part, le champ de compétences (savoir-faire personnel tenant compte de la formation initiale et continue, et de l'expérience de chacun), est étendu :**

- Soins conservateurs dentaires (soins de caries, etc.),
- Endodontie (dévitalisations des dents),
- Prothèses (fixée - les couronnes ; et amovible - les appareils),
- Pédiodontie (soins dentaires chez les enfants),
- Parodontologie (soins des gencives et des tissus de soutien des dents),
- Implantologie (mise en place d'implants, structures en titane, au sein de l'os afin d'assurer un ancrage pour maintenir un appareil ou pour adapter une couronne, lorsque les dents sont absentes),
- Chirurgie orale (extractions dentaires et actes de chirurgie plus complexes),
- Orthopédie dento-faciale et orthodontie (correction des mauvaises positions des structures osseuses maxillaire et mandibulaire, ainsi que des dents).

Tous les chirurgiens dentistes diplômés peuvent pratiquer toutes ces disciplines, car leur formation initiale leur en donne la capacité. Néanmoins, les compétences de chacun dépendent de leur pratique, de leur expérience, de leurs connaissances, etc. Ainsi, par exemple, l'Orthopédie Dento-Faciale (ODF, également appelée Orthodontie) et la chirurgie orale sont deux spécialités de la profession, accessibles depuis l'année 2012 par l'internat qualifiant en odontologie (concours), dès la fin de la cinquième année et/ou sixième année. Cet internat est désormais la seule et unique voie pour devenir chirurgien dentiste spécialisé parmi trois : orthopédie dento-faciale (ODF), chirurgie Orale et médecine bucco-dentaire.



# Formation initiale

Les études de Chirurgie Dentaire durent entre 6 et 9-10 ans, et sont agencées comme tel (cf. SCHEMA) :

## - Premier Cycle

**DFGSO : Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques**  
3 années dont la PACES (donnant un grade licence)

## - Deuxième Cycle

**DFGSA : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques**  
2 années (donnant un grade master)

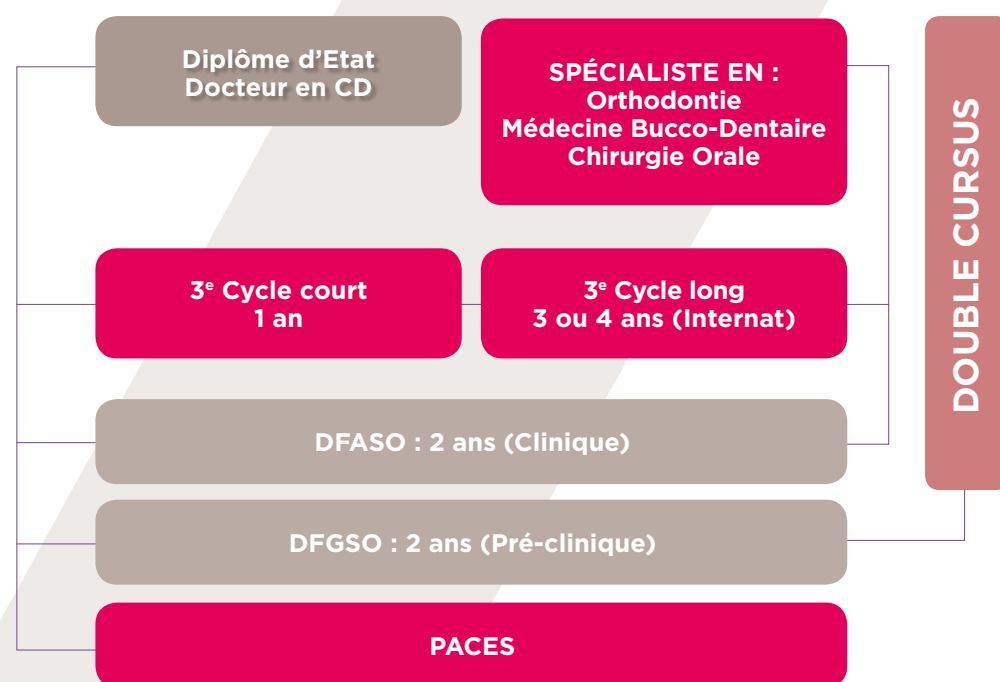
## - Troisième Cycle Court

1 année

## - ou Troisième cycle Long

"Internat Qualifiant" de 3 ou 4 années

A l'issue de ces études, les étudiants doivent présenter une Thèse, qui leur confèrera le titre de Docteur d'Etat en Chirurgie Dentaire.



## Premier Cycle

La **PACES**, ou Première Année Commune aux Etudes de Santé, est une première année commune aux études de Médecine, Pharmacie, Chirurgie Dentaire et Maïeutique (Sage-Femme).

La particularité de cette année est le concours qui la sanctionne, autorisant un nombre strict d'étudiants à continuer en deuxième année. Ce nombre est appelé "Numerus Clausus", et est publié chaque année au Journal Officiel de la République Française. Pour l'année 2011-2012, le Numerus Clausus était de 7500 places en médecine, 3095 places en pharmacie, 1200 places en chirurgie dentaire et 1017 places en sage-femme. Le nombre d'inscription en PACES est limité à deux, sauf dérogations.

Entre la PACES et la deuxième année, les étudiants doivent effectuer à l'hôpital un stage d'initiation aux soins infirmiers, d'une durée de quatre semaines à temps complet et de manière continue. Ce stage est destiné à les initier aux techniques de soins, à l'hygiène hospitalière et aux gestes de premier secours.

Etant donné qu'il existe moins de facultés de chirurgie dentaire que d'universités proposant la PACES, les étudiants sont réorientés en fonction du tableau ci-contre.

Faculté de PACES	Numerus clausus (2013)	Faculté d'odontologie associée
Aix-Marseille	72	Marseille
Amiens	28	Reims
Angers	15	Nantes
Antilles-Guyane	11	Bordeaux, Nancy
Besançon	23	Nancy et Strasbourg
Bordeaux	58	
Brest	26	
Caen	20	Rennes
Clermont-Ferrand	45	
Corse	3	Marseille et Paris V
Dijon	30	Clermont-Ferrand, Lyon, Nancy et Strasbourg
Grenoble	18	Lyon
La Réunion	8	Bordeaux
Lille	92	
Limoges	14	Clermont-Ferrand
Lyon	52	
Montpellier	52	
Nancy - Metz	59	Nancy
Nantes	39	
Nice	43	
Nouvelle-Calédonie	5	Bordeaux, Paris V
Paris V	43	
Paris VI	39	Paris VII
Paris VII	41	Paris VII
Paris XI	15	Paris V
Paris XII	17	Paris V
Paris XIII	16	Paris VII
Poitiers	15	Bordeaux, Nantes
Polynésie française	4	Bordeaux
Reims	35	
Rennes	45	
Rouen	33	Reims et Lille
Saint-Etienne	11	Lyon
Strasbourg	59	
Toulouse	72	
Tours	28	Montpellier et Nantes
Versailles - Saint Quentin en Yvelines	14	Paris V

## ZOOM

### Les passerelles

**Depuis les nouveaux arrêtés de 2010 suite à l'instauration de la PACES, trois types de passerelles existent pour les étudiants souhaitant entrer ou sortir des études de chirurgie dentaire, accessibles sur examen des dossiers et soumis à un numerus clausus annuel :**

- le "droit au remord" s'adresse aux étudiants qui ont validé leur troisième année de santé, mais qui finalement regrettent leur choix de filière. S'ils étaient classés dans une autre filière au concours de PACES, ils sont éligibles au droit au remord pour entrer en deuxième année de cette autre filière
- l'admission en deuxième année des études de santé s'adresse aux étudiants titulaires d'au moins un diplôme de master (ou d'école conférant le grade master), ou aux étudiants ayant validé trois années dans une des quatre filières de santé
- l'admission en troisième année des études de santé s'adresse aux diplômés d'état en santé, aux titulaires d'un doctorat ou d'un titre d'ingénieur diplômé

Les deuxième et troisième années de chirurgie dentaire sont ce que l'on qualifie d'années "pré-cliniques". Ainsi, l'emploi du temps des étudiants oscille entre enseignements théoriques (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés) et enseignements pratiques (travaux pratiques).

Les enseignements théoriques portent aussi bien sur des matières "fondamentales" (immunologie, histologie, embryogénèse, biochimie...) que "pratiques" (odontologie conservatrice, parodontologie, prothèse, chirurgie...), sans oublier l'anatomie ou les enseignements de "médecine".

Les enseignements pratiques vont être effectués dans des salles dédiées à cet effet, comprenant parfois des "fantômes" (mannequins permettant de mimer un patient). Les apprentis dentistes pourront alors utiliser l'ensemble des instruments qu'ils utiliseront dans leur métier, afin d'apprendre à les manier. Nous retrouvons donc dès les premières années des études le côté "manuel" et technique du métier de chirurgien dentiste.

A noter que certaines facultés demandent aux étudiants d'acheter tout ou partie de leur matériel de travaux pratiques (cf. **tour des facultés**). L'UNEDC travaille activement à la réduction de ces dépenses inégalitaires.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### L'Aide Personnalisée au Logement (APL) :

L'aide personnalisée au logement (APL) est une aide financière versée à certaines personnes, pour réduire le montant de leur loyer. Elle est fonction de la nature du logement, sa situation géographique, du nombre d'enfants à charge et des ressources financières de la personne.

L'APL est attribué au locataire ou co-locataire, quel que soit l'âge, la situation familiale.

Par ailleurs, le logement loué doit répondre aux caractéristiques de décence et de conditions minimales d'occupation.

Pour de plus amples informations, contactez votre Caisse d'allocations Familiales, ou sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), les démarches d'obtention de l'APL peuvent être réalisées en ligne.

## ZOOM

### Les 6 disciplines principales

- **La parodontologie** s'intéresse aux tissus de soutien des dents : la gencive, l'os, le ligament alvéolo-dentaire et le cément. Les maladies parodontales sont de deux types : superficielle ou profonde. Les maladies superficielles sont regroupées sous le terme de gingivite, tandis que les maladies profondes sont regroupées sous le terme de parodontite. Elle comprend l'ensemble des actes visant à améliorer l'hygiène bucco-dentaire des patients : motivation à l'hygiène, détartrage ou actes de chirurgie visant à corriger les atteintes gingivales ou osseuses.
- **L'odontologie conservatrice et endodontie (OCE)** concerne les soins de caries et les traitements radiculaires. La carie est à diviser en deux classes : superficielle et profonde. Dans le cas de caries superficielles, la vitalité de la dent peut être conservée, ce qui implique qu'un simple soin conservateur permet de soigner la dent, comme par exemple un composite ou un amalgame (plus communément appelé plombage). Dans le cas de caries profondes, la vitalité de la dent ne peut être conservée, ce qui implique de dépulper la dent (retirer la pulpe : complexe vasculo-nerveux situé dans les racines et la couronne). Suite à ce traitement, la reconstitution de la dent s'effectue selon son délabrement: si le délabrement est limité, un soin conservateur suffit, mais si le délabrement est trop important, une réhabilitation prothétique devra être effectuée.
- **La chirurgie buccale et pathologie** concerne aussi bien les dents que les tissus attenants : os et gencive. L'acte de chirurgie de base est l'extraction dentaire, que se soit de dents temporaires (de lait), ou de dents définitives (comme par exemple les dents de sagesse). D'autres actes de chirurgie sont assez régulièrement effectués, comme des chirurgies gingivales (toutes chirurgies ne concernant que la gencive). L'implantologie, qui consiste à remplacer une dent absente par un implant (racine artificielle en titane), se démocratise de jour en jour. L'implant remplace ainsi la racine de la dent, sur lequel il faut réaliser une couronne.
- **La prothèse** regroupe un ensemble d'actes qui ont pour objectif de réhabiliter une fonction masticatoire. La prothèse peut être séparée en deux parties : la prothèse adjointe et la prothèse conjointe. La prothèse adjointe regroupe les prothèses que le patient peut retirer à souhait (communément appelé dentier). Elle peut être partielle s'il ne manque que quelques dents, ou totale si le patient est totalement édenté. Les prothèses adjointes peuvent être réalisées soit sur une base de résine ou de métal (stellite). La prothèse conjointe regroupe les différents types de prothèse qui sont fixes, que le patient ne peut donc pas retirer. Elle comprend : les couronnes (qui peuvent être métalliques, céramiques ou céramo-métalliques) sur dents ou sur implants, les bridges (remplacer une dent absente en prenant appui sur les dents adjacentes) et les facettes (pour remplacer la face externe de la dent, dans la majorité des cas pour raison esthétique).
- **La pédodontie** concerne le soin des enfants, spécifique à bien des égards !
- **L'orthopédie dento-faciale (ODF)**, souvent abrégée en orthodontie, s'intéresse aux malpositions dentaires et aux décalages des mâchoires. Cette discipline comprend donc à la fois l'alignement des dents grâce à des systèmes de "bagues" par exemple, mais également la modification de l'alignement des bases osseuses, afin d'amener le patient à une occlusion (contacts entre les dents du haut et du bas) optimisée et esthétique.



## Deuxième Cycle

Les quatrième et cinquième année de chirurgie dentaire sont ce que l'on qualifie d'années cliniques. Les étudiants sont alors externes des hôpitaux, et sont à ce titre salariés (environ 100 euros par mois en quatrième année et 200 euros en cinquième année). Ils prennent en charge des patients dans les centres de soins dentaires, encadrés par des enseignants hospitalo-universitaires.

A côté de ces stages d'externe, les enseignements à la faculté continuent, la formation n'étant pas pour autant terminée ! Des stages dans les services de médecine doivent également être effectués durant le cycle.

A l'issue de la cinquième année, les étudiants doivent valider le CSCT (Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique), attestant de leur capacité à gérer des cas cliniques complexes, leur donnant ainsi la possibilité de parapher des ordonnances et d'exercer en cabinet en tant que remplaçant ou collaborateur libéral.



## Troisième Cycle

Le troisième cycle court est constitué d'une seule année, et prépare à l'exercice autonome de la profession. Les étudiants sont encore externes salariés des hôpitaux (3330,61 euros sur 12 mois), et abordent à côté des notions de comptabilité ou d'économie de la santé. Un "stage actif", d'une durée minimale de 250 heures, doit être effectué chez un chirurgien dentiste qualifié de maître de stage agréé. Ce stage doit permettre à l'étudiant de mettre en application, dans le cadre d'une autonomie contrôlée, les connaissances théoriques, pratiques et cliniques acquises au cours des études.

Le troisième cycle long représente ce que l'on appelle l'internat. Les étudiants sont alors internes salariés de l'hôpital (environ 1200 euros par mois), et y travaillent 10 demies journées par semaine. Afin d'y accéder, il est nécessaire d'être classé en rang utile au concours de l'internat, que l'on peut présenter en cinquième et/ou sixième année (sans dépasser deux présentations).

Trois filières (ou DES - diplômes d'études spécialisées) sont proposées:

- Orthopédie Dento-Faciale (ODF), 51 places en 2013 : trois années afin de former des spécialistes en ODF, plus communément qualifiées d'orthodontistes
- Chirurgie Buccale, 16 places en 2013 : d'une durée de quatre années et partagé avec les internes en médecine, ce DES va plus loin qu'apprendre uniquement quelques techniques de chirurgie, puisqu'il comprend tout un volet de formation médicale
- Médecine Bucco-Dentaire, 35 places en 2013 : d'une durée de trois années, ce DES a pour objectif de former les étudiants à prendre en charge des patients avec des pathologies lourdes et impliquant un accompagnement particulier

A la fin du troisième cycle, les étudiants présentent une thèse. **La thèse est l'ultime travail d'un étudiant français en chirurgie dentaire.** Elle ouvre les portes au Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, qui est délivré aux étudiants ayant validé les enseignements correspondant

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## Les bourses

Il existe différentes aides pour les étudiants disposant de ressources financières limitées :

- Les bourses sur critères sociaux, gérées par les CROUS, sont les aides financières "reines" de l'enseignement supérieur. Elles sont versées mensuellement pendant 10 mois. Le montant du versement dépend de l'échelon auquel appartient l'étudiant, calculé en fonction des revenus des parents. Ces bourses induisent également l'exonération des frais d'inscription et la cotisation à la sécurité sociale étudiante. Pour bénéficier de ces bourses, il faut être éligible et remplir un dossier social étudiant entre le 15 janvier et le 30 avril de l'année précédente, accessible sur le site du CNOUS ([www.cnous.fr](http://www.cnous.fr)).
- Les aides d'urgence distribuées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur sont regroupés dans un fond national d'aide d'urgence (FNAU), qui peut être une aide soit annuelle soit ponctuelle. L'aide ponctuelle permet la prise en compte des difficultés nouvelles et imprévisibles intervenues en cours d'année, afin d'aider l'étudiant à poursuivre ses études. L'aide annuelle quant à elle se résume plus en une "session de rattrapage" pour les étudiants qui n'ont pas pu bénéficier des bourses sur critères sociaux.
- Des aides des collectivités locales (Régions, Départements ou villes) sont possibles.
- Des aides spécifiques aux étudiants étrangers sont possibles, notamment celles du Gouvernement français.

**Pour plus d'informations, renseignez-vous notamment auprès de votre Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), il y en a un forcément près de chez vous !**

aux trois cycles de formation et ayant soutenu leur thèse avec succès. Les étudiants soutiennent leur thèse à compter du deuxième semestre du troisième cycle court ou du troisième semestre du troisième cycle long, et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation de ce cycle.

La thèse est un mémoire dactylographié et préparé sous la conduite d'un directeur de thèse. Le sujet de la thèse doit être approuvé par le directeur de l'UFR d'odontologie.

La thèse peut porter sur :

- L'analyse d'une thématique selon les principes de la médecine ou de l'odontologie fondée sur la preuve ;
- La rédaction d'un protocole de recherche clinique ou d'une action de santé publique et/ou d'une présentation de résultats ;
- Les activités réalisées au cours d'un stage dans une structure de recherche ;
- Sur l'analyse d'un ou de plusieurs cas cliniques « originaux » ou de données extraites de dossiers médicaux ;
- Sur une recherche expérimentale et/ou clinique ;
- Sur l'évaluation des pratiques professionnelles.

Les étudiants soutiennent devant un jury désigné

par le président de l'université sur proposition du directeur de l'UFR. Ce jury comprend au moins quatre membres, selon une répartition fixée réglementairement.

La thèse reliée sera remise impérativement 15 jours à 3 semaines avant la date de soutenance à chacun des membres du jury. En ce qui concerne la soutenance, elle se déroule en public et correspond à une présentation orale, généralement de 15 à 20 minutes, à l'aide d'un support numérique. Un entretien par questions et débats est ensuite établi entre membres du jury et le candidat.

Sauf cas extrême, si l'étudiant a été conduit jusqu'à la soutenance, c'est que son travail est de qualité suffisante pour clôturer son travail d'études. Il peut être amené à recevoir une "mention" (très honorable avec félicitations du jury, très honorable, ou honorable), en fonction du sujet, de la présentation du sujet, du travail effectué, et de la pertinence des réponses aux questions du jury suivant la soutenance.

L'étudiant ainsi fraîchement diplômé reçoit un certificat d'obtention du diplôme d'état de chirurgien-dentiste qui fait foi auprès des instances professionnelles (Conseil de l'Ordre pour inscription au Tableau, notamment), en attendant le Diplôme en tant que tel.



## Les échanges internationaux

La mobilité internationale est favorisée est reconnue comme utile au développement personnel de l'étudiant, et lui permettant d'acquies un autre regard sur son apprentissage. Plusieurs types de stages sont disponibles pour les étudiants en Chirurgie Dentaire :

### • ERASMUS :

D'une durée de 3 à 9 mois dans une université européenne, le stage ERASMUS est le plus conventionnel. Il résulte généralement d'une convention entre une université d'une ville française et une université d'une autre ville européenne. Les échanges sont donc propres à chaque faculté et par conséquent très abondants dans certaines villes mais inexistant dans d'autres.

### • STAGES HORS U.E. :

Des conventions existent entre certaines universités françaises et des universités situées hors de l'Union Européenne. Elles sont propres à chaque ville, et sont cependant en chute nette depuis une circulaire de 2011 stipulant que les étudiants hors U.E. ne peuvent plus soigner en France, lors de ces échanges. Certaines possibilités uniquement académiques existent encore.

### • E.V.P. :

Le European Visiting Program (EVP) est un programme créé par l'association européenne (EDSA) pour permettre aux étudiants de visiter d'autres facultés pour une durée d'une à six semaines. Plus de 17 pays y participe actuellement. L'échange se veut simple à mettre en place, et peut convenir à des étudiants voulant bénéficier d'une expérience internationale sans sacrifice de formation initiale. La liste complète des stages est disponible sur le site de l'EDSA.

Dans les études de chirurgie dentaire, la mise en place de cette mobilité est délicate, principalement à cause des travaux pratiques dans les premières années, et de l'activité clinique des suivantes.

Toutefois, il est important d'essayer de développer ce volet international dans notre formation, en travaillant au local avec les différents intervenants afin d'améliorer l'offre proposée aux étudiants.

Pour aller plus loin, voici les textes qui font référence à propos de la formation initiale de chirurgie dentaire, que vous pourrez consulter sur le site Légifrance

➔ [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

- Directive 2005/36/CE du Parlement européen
- Code de la Santé Publique, précisant principalement le statut des externes et internes
- Loi n° 2009-833 du 7 juillet 2009 portant création d'une première année commune aux études de santé et facilitant la réorientation des étudiants
- Arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé
- Arrêtés du 26 juillet 2010 relatifs aux réorientations
- Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques
- Arrêté du 27 septembre 1994 relatif aux études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire
- Décret du 5 janvier 2011 relatif à l'organisation du troisième cycle long des études odontologiques
- Arrêté du 17 novembre 2011 relatif à l'organisation et au programme du concours d'internat en odontologie
- Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire

PARTENARIAT  
CRÉFIDENT - LCL  
Rentrée 2013/2014

# LCL à La Carte Étudiant

## SPÉCIAL ÉTUDIANT EN CHIRURGIE DENTAIRE ACCREDITÉ CRÉFIDENT

Pour



par an, pendant toute la durée de vos études

- Carte Visa Premier
- Découvert autorisé jusqu'à 700 euros
- LCL Interactif avec virement tiers
- Programme Av@ntages Jeunes



## et toujours...

- **AVANCE SPÉCIALE RENTRÉE DE 1 000 € À 0 %**  
Valable du 1<sup>er</sup> mai 2013 au 30 novembre 2013
- **CRÉDIT PERSONNEL ÉTUDES :**  
un taux exceptionnel\* : 1,85 % avec frais de dossiers OFFERTS et sans caution parentale jusqu'à 15 000 € pour les étudiants accrédités Créfident.

\* Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.  
Exemple : Pour un prêt personnel Études de 10 000€ d'une durée de 72 mois au taux annuel effectif global de 1,85% (TAEG fixe de 1,87%), vous remboursez 72 mensualités de 146,85€ pour un montant total de 10 573,20€ (dont 573,20€ d'intérêts, hors assurance facultative, frais de dossier offerts).  
Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. Taux en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2013, valable jusqu'au 31 décembre 2013.  
Le coût standard de l'assurance facultative\*\* est de 1,50€ par mois, et s'ajoute à l'échéance de remboursement du prêt (si vous l'avez souscrite).  
\*\* L'assurance emprunteur (taux facultative est assurée par CACI Vie et CACI non vie. Coût de l'assurance facultative calculé sur la base des garanties Decès/Perte totale et Invalidité d'Autonomie pour un emprunteur âgé de moins de 50 ans à la date de l'offre.

Conditions et modalités générales indiquées au contrat

## L'ADHÉSION GRATUITE À CRÉFIDENT VOUS PERMET :

De bénéficier de tous ces avantages

De bénéficier d'une somme de 50 € pour toute première ouverture d'un compte dépôt LCL accrédité par Créfident entre le 15 septembre 2013 et le 31 décembre 2013



[www.crefident.com](http://www.crefident.com)

2 rue Marabout 75017 PARIS  
Tél. 01 44 62 35 25  
Email : [info@crefident.com](mailto:info@crefident.com)  
N° ORIAS : 13005403



[www.lcl.fr](http://www.lcl.fr)

CRÉDIT LYONNAIS  
S.A. au capital de 1 847 890 075 €  
N° ORIAS : 13005403  
N° 38831184 505 061 002 030N  
16 rue de la République 69002 LYON

## LE PODIUM DES FACS - LCL CRÉFIDENT

Soyez une des trois premières corps en nombre d'accréditations et recevez une... **Très belle surprise**



# La formation post-universitaire

**La formation post-universitaire du chirurgien dentiste permet à celui-ci d'acquérir de nouvelles connaissances dans des domaines divers, de développer son savoir et ainsi de pouvoir répondre aux attentes des patients. En chirurgie dentaire, une fois les études terminées trois types principaux de diplômes peuvent être obtenus dans des formations complémentaires :**

- les masters
- les certificats d'études supérieures (CES)
- les diplômes universitaires ou inter-universitaires (DU ou DIU)

## Masters

Les masters (Master 1 et Master 2) sont des formations adossées à la recherche qui permettent d'aller plus loin dans un domaine précis. Ainsi, en chirurgie dentaire les masters vont le plus souvent être axés autour de la biologie ou des biomatériaux, mais il est également possible de s'inscrire dans un domaine complètement différent, pour peu que l'on puisse suivre les enseignements. L'avantage de ces formations est leur intégration à la structure LMD, ce qui leur permet une reconnaissance à l'échelle européenne. De plus, les frais d'inscription sont fixés nationalement.

## Certificats d'Études Supérieures (CES)

Les CES de chirurgie dentaire sont destinés à permettre "l'acquisition de connaissances théoriques, pratiques et méthodologiques approfondies dans les différentes disciplines de l'odontologie". La liste de ces CES est fixée nationalement, actuellement il en existe dix: biomatériaux en odontologie, anatomo-physiologie de l'appareil manducateur, odontologie légale, odontologie chirurgicale et médecine buccale, parodontologie, odontologie pédiatrique et prévention, odontologie conservatrice et endodontie, odontologie

prothétique, physiopathologie et diagnostic des dysmorphoses crânio-faciales, biologie orale. Ces CES durent une année et permettent d'acquérir 16 crédits européens (ECTS). Ils comprennent des enseignements "théoriques, dirigés et pratiques", qui ne sont donc pas au fauteuil sur patient. Les contrôles de connaissances sont du ressort des facultés habilitées, mais le diplôme est national. Les frais d'inscription sont fixés nationalement par décret (autour de 500 euros l'inscription).

## Diplômes Universitaires ou inter-Universitaires (DU ou DIU)

Les DU ou DIU sont des formations créées au sein de chaque université, sans contrôle national. L'ensemble du diplôme est donc libre: intitulé, nombre d'heures d'enseignement, soin de patients au fauteuil ou non, nombre d'années et coût de la formation, etc. Certaines formations seront donc de bonne qualité, pendant que certaines autres peuvent décevoir. Les frais d'inscription n'étant pas fixes, ces derniers peuvent s'envoler jusqu'à 15000 euros par année pour certains DU.

**Ces formations, très diverses en fonction des UFR, sont répertoriées, pour chaque campus, dans la partie suivante consacré au Tour des Facultés.**

## ZOOM Le développement professionnel continu (DPC)

Le DPC est obligatoire pour tous les praticiens, et réside dans la réalisation d'un programme dans l'année. L'obligation de DPC est satisfaite dès lors qu'il participe, au cours de chaque année civile, à un programme de DPC. Cette obligation est satisfaite également si le professionnel a obtenu, au cours de l'année civile, un diplôme universitaire évalué favorablement par la commission scientifique de la profession, en tant que programme de DPC. Une attestation est délivrée après chaque participation à un programme, justifiant ainsi sa présence. Cette attestation est également transmise électroniquement au conseil compétent de l'Ordre de la profession. Plus de renseignements sur les programmes de DPC en vous rendant sur le site : [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

# 16 universités

BORDEAUX • BREST • CLERMONT-FERRAND • LILLE • LYON • MARSEILLE • MONTPELLIER  
NANCY • NANTES • NICE • PARIS V • PARIS VII • REIMS • RENNES • STRASBOURG • TOULOUSE

## Tour des Facultés

Fidèle à son traditionnel "Tour des Facs" rythmant le début de chacun de ses Congrès, l'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) dresse ci-après, pour chaque Unité de Formation et de Recherche (UFR) en odontologie, un descriptif complet actualisé, où se mêlent données de formation initiale, de formations post-universitaires et quelques renseignements sur l'association étudiante du campus !

Pour chaque UFR,  
les abréviations sont les suivantes :

**C.E.S.** : Certificat d'Etudes Spécialisées

**D.U.** : Diplôme Universitaire

**D.I.U.** : Diplôme Inter-Universitaire



# Bordeaux



La cité bordelaise, encore nommée "la perle de la région Aquitaine", ville dynamique sur les plans sportif et culturel, doit sa renommée internationale à son vignoble connu et reconnu. Avec près de 83 000 étudiants recensés en 2013, **Bordeaux** représente la sixième ville universitaire, grâce notamment à son campus de Pessac, l'un des plus grands d'Europe. L'UFR d'odontologie se trouve en plein cœur de la ville, à proximité de la Place de la Victoire.

1

## FORMATION INITIALE

**Le nombre total d'étudiants en formation initiale est de 491, dont 100 en DFGSO2 (2ème année).**

Les étudiants en odontologie bordelais sont issus des UFR de PACES (1ère année commune aux études de santé) de Bordeaux certes, mais aussi celles de Poitiers et de Limoges. Parmi l'équipe enseignante, 7 sont Professeurs des Universités, 31 sont Maîtres de Conférences et 100 sont attachés.

### 2 laboratoires participent à l'activité de recherche de l'UFR :

Le Laboratoire Bactériologie des maladies bucco-dentaires est dirigé par le Dr Cécile BADET.

Le Laboratoire «Biomatériaux dentaires» est dirigé par le Pr Véronique DUPUIS..

Le Centre de Soins d'Enseignement et de Recherche Dentaires (CSERD) permet aux étudiants en formations initiale et continue, de suivre leur enseignement clinique dans 3 unités médicales, au sein de l'Hôpital Pellegrin, Saint André et Xavier Arnozan.

Enfin, les étudiants bordelais doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 660 €.



Maxime LARRIPA,  
nouveau président élu de l'association GED33

« Notre objectif principal est, et restera, l'envie de continuer à entretenir la bonne ambiance que notre université connaît. Nous avons quelques dates-clés comme les futures élections, mais la vie étudiante est notre principal objectif, et pour cela nous réfléchissons à la mise en place de plus de services pour ces derniers. Bordeaux est une ville accueillante, et sa faculté de chirurgie dentaire aussi ! »

2

## FORMATION CONTINUE

**Les formations post-universitaires de Bordeaux sont :**

- Attestation d'études universitaires d'implantologie
- D.U. de réhabilitation orale et implants
- D.U. de méthodologie pratique de l'identification en odontologie
- D.U. de management-qualité en cabinet dentaire
- D.U. de médecine bucco-dentaire du sport
- DIU odontologie pédiatrique approfondie
- DU médecine bucco-dentaire du sport
- D.I.U. d'implantologie chirurgicale et prothétique
- D.I.U. d'anesthésie générale, sédations et odontologie clinique
- D.I.U. d'endodontie
- D.I.U. d'odontologie pédiatrique approfondie
- D.I.U. d'odontologie pédiatrique clinique spécifique handicap
- DIU ondo-pédiat clinique spécifique handicap Réunion

**Pour plus d'informations, contactez le service de la scolarité de Bordeaux par mail :** [admin.odonto@u-bordeaux2.fr](mailto:admin.odonto@u-bordeaux2.fr)

- CES anatomo-physiologie de l'appareil manducateur, mention fonctions-dysfonctions
- CES anatomo-physiologie de l'appareil manducateur, mention ontogénie-phylogénie
- CES biomatériaux en odontologie, mention caractérisation et évaluation
- CES biomatériaux en odontologie, mention choix et mise en œuvre clinique
- CES odontologie conservatrice et endodontie
- CES odontologie légale, mention expertise-responsabilités-réparation
- CES odontologie légale, mention thanatologie-identification-anthropologie
- CES odontologie prothétique, mention prothèse adjointe complète
- CES odontologie prothétique, mention prothèse adjointe partielle
- CES odontologie prothétique, mention prothèse conjointe
- CES odontologie pédiatrique et prévention
- CES parodontologie

3

## ASSOCIATION

### ÉTUDIANTE DE L'UFR

**Près de 490 étudiants sont inscrits au sein de l'UFR, et 9 étudiants sont membres du bureau exécutif de l'association étudiante.**

**16 à 20, cours de la Marne - 33 082 BORDEAUX Cedex**  
**Adresse email : [ged33@live.fr](mailto:ged33@live.fr)**  
**Président : Maxime LARRIPA -**  
**Délégué UNECD : Pierre CAHEN**

La GED33 s'occupe de l'intégration de l'ensemble des étudiants en chirurgie dentaire de Bordeaux, via de nombreux évènements tels que le Week-End d'intégration, le Rallye dentaire, la soirée de Gala et les soirées dentaires bordelaises à thème.

Mais cette association a aussi pour but d'intéresser les membres à différents aspects de la profession, en particulier en soutenant les projets humanitaires couplés aux actions mises en place telles que le Téléthon ou l'hôpital des nounours.

Les représentants étudiants sont aussi l'interface entre la faculté et les étudiants avec, entre autre, l'organisation des différentes élections.

L'association s'occupe du système de ronéos et de photocopiés de cours destinés aux étudiants.

En ce qui concerne le sport, les étudiants disposent d'une équipe dentaire de foot, une équipe de rugby avec un voyage rugby organisé chaque année.

L'association participe également à la course de l'EDHEC (voile).



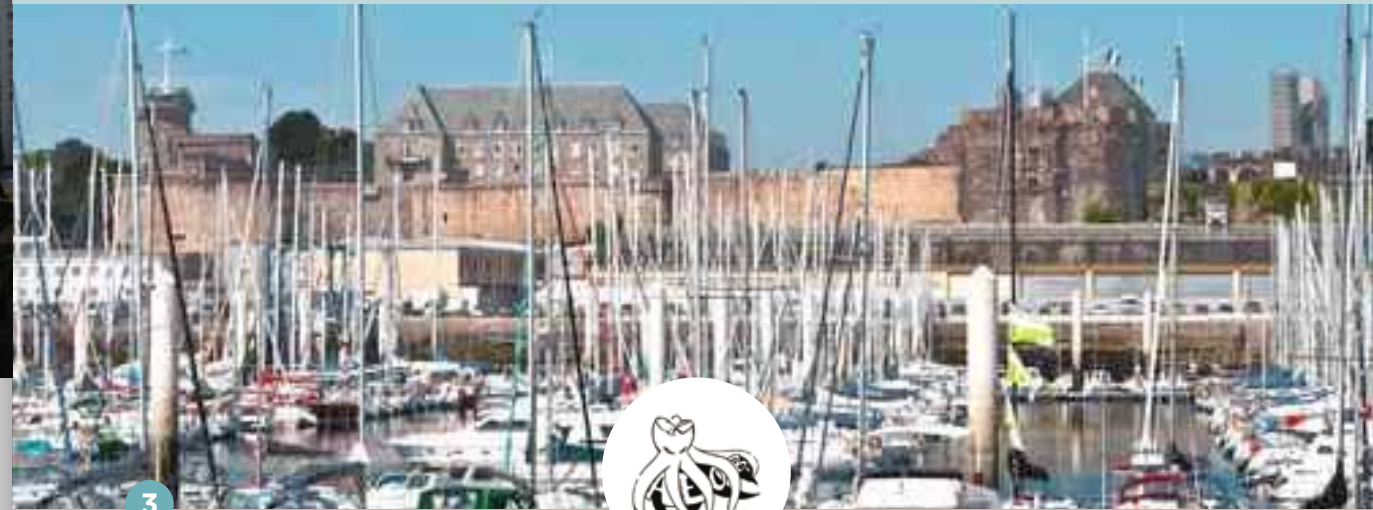


# Brest



Cédric FOURN,  
délégué UNECD de l'AEOb.

« Le pôle odontologie de la faculté de Brest a été créé dans les années 70, à la suite de cela a été ouvert le centre de soin. Cette faculté est la deuxième faculté d'odontologie de Bretagne à avoir vu le jour après celle de Rennes. Notre faculté comprend 140 étudiants répartis entre la pré-clinique et la clinique. Et il y fait bon étudier ! »



**Brest**, Chef-lieu du département du Finistère, dont l'histoire est marquée par son passé et son présent maritime, et reste le deuxième port militaire français après Toulon. Près de 17 000 étudiants cohabitent dans la cité bretonne ; et depuis 1978, elle accueille l'UFR d'odontologie la plus récente du territoire français, et par ailleurs la plus petite en terme d'effectifs étudiants.

1

## FORMATION INITIALE

L'effectif total des étudiants brestois est de 152 ; et 27 étudiants sont inscrits en deuxième année d'études (DFGSO2).

Du côté enseignant, l'UFR de Brest compte 3 Professeurs des Universités, 13 Maîtres de Conférences des Universités et 10 Assistants Hospitalo-Universitaires.

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire dispose d'un centre de soins assurant la formation clinique des étudiants.

L'UFR est ouverte vers l'international, grâce à des programmes d'échanges nombreux : Roumanie, Espagne (Madrid), Turquie (Istanbul), Québec (Laval) Liban (Beyrouth). En règle générale, l'échange est sur une année complète (sauf pour les stages en périodes estivales, où la durée est réduite à quelques semaines).

Enfin, les étudiants brestois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 470 €.

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- D.U. d'implanto : 2 ans, ouvert à 15 personnes.
- Pas de C.E.S. disponibles à Brest.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la scolarité par mail :

➔ [secretariat.odonto@univ-brest.fr](mailto:secretariat.odonto@univ-brest.fr)

3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'association des étudiants Brestois se nomme l'Association des Etudiants en Odontologie de Brest (AEOb).

22 avenue Camille Desmoulins 29200 BREST

Email : [aeob.bureau@gmail.com](mailto:aeob.bureau@gmail.com) - Site internet : [aeob.org](http://aeob.org)

Présidente : Olympe MORHAN - Délégué UNECD : Cédric FOURN

L'association a été créée en 1980, rassemble les 152 étudiants de l'UFR, dont 14 sont membres de l'association.

L'association a de nombreux rôles au sein de l'UFR : représentation de l'association au niveau de l'UFR, de la FédéB (Fédération étudiante de la ville de Brest) et de l'UNECD, organisations d'événements divers (Week-end fin de partiels, soirée halloween, apéros...), vente de matériel aux étudiants dentaires, édition d'un journal « le cri de l'odontoblaste » (3 fois par an), d'un agenda et des carnets cliniques.

**Les événements marquants de l'association durant l'année 2013-2014, auxquels participent l'AEOb sont :** le Congrès UNECD du 7 au 10 Novembre 2013 à Lyon, le congrès de l'ADF à Paris du 27 au 30 Novembre 2013. Au niveau local, l'association organise des soirées, (soirée halloween, soirée et week-end fin de partiel, soirée mister campus, divers apéros...)

Le dynamisme brestois se manifeste par des activités sportives et humanitaires au sein de l'UFR : divers sports proposés par l'UBO via le SUAPS pour seulement 25€, avec accès à de nombreuses activités telles que l'escalade, la planche à voile, la boxe (Française ou Anglaise), différentes danses (africaine, contemporaine, hip-hop...), musculation, step, natation, etc.

Pour ce qui est de l'Humanitaire, une membre du bureau en charge de la solidarité s'occupe, en accord avec les autres associations de la santé (médecine, sage-femme...), de la co-organisation des actions étudiantes du Téléthon, de dons du sang. De plus une association, nommée Saint-Louis Brest sourire (projet humanitaire entre le Sénégal et Brest), existe, et est dirigée par des étudiants d'années supérieures. La présidente de cette association pour l'année 2013-2014 est Louise TAVENNEC.



# Clermont-Ferrand



**Clermont-Ferrand**, cité bâtie au pied des jeunes volcans d'Auvergne de la Chaîne des Puys âgée de près de 8 000 ans, est une ville sportive (avec notamment l'ASM Clermont Auvergne), culturelle (capitale du Rock français) et historique (ancienne Capitale des Gaules sous Vercingétorix). Riche de ces 30 000 étudiants en 2013, le chef-lieu de l'Auvergne dispose de deux universités (Clermont I et Clermont II) dont l'UFR d'odontologie dépend. Cette UFR déménage en Janvier 2014 dans un tout nouvel établissement, attendant au CHU Estaing de Clermont-ferrand.

1

## FORMATION INITIALE

**325 étudiants en chirurgie dentaire sont en cours de formation à Clermont-Ferrand, dont 60 en DFGSO 2 (deuxième année). Ces étudiants en DFGSO2 viennent de divers UFR de PACES, outre Clermont-Ferrand, à savoir : Limoges, Tours et Dijon.**

L'UFR s'articule autour de 33 enseignants, dont 9 Professeurs des Universités, 16 Maîtres de Conférences et près d'une dizaine d'assistants hospitalo-universitaires.

L'UFR dispose de 2 laboratoires de recherches : le laboratoire INSERM UMR 1107 (neurobiologie de la douleur trigéminal) et l'Equipe d'Accueil 4847 (Centre de Recherche en Odontologie Clinique, recherche appliquée directement utile au patient).

L'unique centre de soins se trouve au sein du même bâtiment que l'UFR. Une de ces spécificités est son service de soins spécifiques, destinés aux adultes et enfants en situation de handicaps, et en situation de phobie dentaire.

L'UFR s'ouvre à l'international grâce à des échanges au sein du programme ERSAMUS (Espagne, Ecosse notamment) durant le stage actif d'initiation à la vie professionnelle de 6ème année, en temps plein.

Enfin, les étudiants clermontois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 1145 €.



Quentin Chevreau,  
Vice président de l'Amicale Dentaire

« L'Amicale Dentaire de Clermont-Ferrand, est fière de pouvoir profiter de nouveaux locaux (faculté et centre de soins) dès le 6 Janvier 2014. C'est avec joie que nous allons pouvoir profiter d'une grande surface pour l'Amicale Dentaire, afin de toujours plus vendre du rêve à nos chers camarades de deuxième et troisième année d'études. »

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

• D.U. de formation continue en odontologie (D.U. multidisciplinaire), dispensé en un an. Coût du D.U. : 2300 €.

➔ [claudie.camus@udamail.fr](mailto:claudie.camus@udamail.fr)

• D.U. de sédation consciente en odontologie, relative à la nouvelle compétence du chirurgien dentiste d'administration de la sédation par inhalation de protoxyde d'azote. Coût : 1600 € et droits universitaires. Ouvert aux praticiens ayant au moins un an d'exercice.

• D.U. en implantologie clinique orale : 6 étudiants admis, formation de 2 ans, coût : 2900 € par an. 2 ans minimum d'exercice requis.

➔ [jean-luc.veyrune@udamail.fr](mailto:jean-luc.veyrune@udamail.fr)

• CES d'odontologie chirurgicale, mention médecine buccale

➔ [laurent.devoize@udamail.fr](mailto:laurent.devoize@udamail.fr)

• CES odontologie prothétique, mention prothèse adjointe partielle

➔ [j-luc.veyrune@udamail.fr](mailto:j-luc.veyrune@udamail.fr)

• CES odontologie prothétique, mention prothèse adjointe complète

➔ [j-luc.veyrune@udamail.fr](mailto:j-luc.veyrune@udamail.fr)

• CES biomatériaux en Odontologie

**Pour tout autre renseignement, adressez un mail au secrétariat de l'UFR en charge de la formation continue.** ➔ [claudie.camus@udamail.fr](mailto:claudie.camus@udamail.fr)

3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'association, créée en 1947, s'appelle l'Amicale Dentaire.

Rue Lucie AUBRAC, 63000 CLERMONT-FERRAND.

Site : <http://www.amicale-dentaire-clermont.fr> - Contact : [maxime.cubertafon@hotmail.fr](mailto:maxime.cubertafon@hotmail.fr)

Président : BONNEFIS Maxime - Délégué UNECD : CUBERTAFON Maxime

Elle représente les quelque 330 étudiants à la faculté de chirurgie dentaire de Clermont-Ferrand, et 9 membres constituent le bureau exécutif étudiant. A Clermont, l'association étudiante a pour rôle la commande et la négociation de tarifs préférentiels, du matériel pédagogique pour travaux pratiques, mais également l'organisation d'événements : sportifs, humanitaires, festifs... Elle met également un local au sein de la faculté pour que les étudiants de toutes les promotions d'études s'y retrouvent : Baby-Foot, machine à café, télévision, jeux vidéos.

**Les événements marquants de l'association durant l'année 2013-2014 sont nombreux :** les traditionnelles Bodéga clermontoises, la soirée de Gala dentaire 2013 en l'honneur des étudiants tout fraîchement diplômés, le Forum des étudiants de la Faculté.

Sur le plan du dynamisme associatif, les étudiants travaillent pour organiser, depuis plusieurs années maintenant, une journée Téléthon, la découverte des soins et du milieu médical pour les enfants via l'Hôpital des Nouragues et des dons du sang réalisés au sein de l'UFR, par l'Etablissement Français du Sang.

Pour ce qui est du sport, l'Amicale Dentaire a créée voilà maintenant un an, une équipe de foot et également une équipe de rugby, toutes les deux inscrites au championnat universitaire.

Pour cette année 2013-2014, l'Amicale Dentaire souhaite s'inscrire dans la continuité et dynamiser la vie étudiante de la faculté en organisant les traditionnelles soirées, bodégas, soirée de Gala et bien sûr le Week-End d'intégration.

A noter que le Rallye Dentaire de Clermont-Ferrand, plus vieux rallye de facultés de chirurgie dentaire organisé, est ouvert aux étudiants de toutes les facultés de France ; il se déroulera au Printemps 2014.



# Lille



Lille est la quatrième ville de France en terme de population. Grande ville industrielle, située dans une région minière, elle s'est résolument tournée vers l'avenir en amorçant des reconversions profondes depuis les années 1990. La Capitale des Flandres dispose de près de 70 000 étudiants au sein de ses établissements d'enseignement supérieur ; l'UFR d'odontologie de Lille est l'une des plus importantes facultés de chirurgie dentaire de France.

1

## FORMATION INITIALE

**568 étudiants sont présents au sein de l'UFR. 142 sont étudiants en DFGSO2 (2ème année) en cette année 2013-2014.**

Les étudiants proviennent de l'UFR de PACES de Lille exclusivement. 63 enseignants forment le corps pédagogique de l'UFR. L'UFR dispose d'un laboratoire Physiopathologie des Maladies Osseuses Inflammatoires (EA 4490), dirigé par le Professeur Pierre HARDOUIN ; l'axe de recherche est notamment la physiopathologie de l'ostéonécrose. Il existe trois centres de soins dentaires où les étudiants exercent leur activité hospitalière : Lille, Rouen, Le Havre. Les étudiants peuvent, pour une durée de 3 mois, se rendre à Hanoï, en Amérique du Sud. Cela concerne, chaque année, 6 à 8 étudiants. Enfin, les étudiants lillois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 1570 €.

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

**A Lille, il existe de nombreuses formations post-doctorales :**

- C.E.S. d'odontologie chirurgicale, mention odontologie chirurgicale. Coût : 505 €. Durée : 1 an.  
➔ [jean-marie.langlois@univ-lille2.fr](mailto:jean-marie.langlois@univ-lille2.fr)
- C.E.S. d'odontologie chirurgicale, mention médecine buccale. Coût : 505 €. Durée : 1 an.  
➔ [jean-marie.langlois@univ-lille2.fr](mailto:jean-marie.langlois@univ-lille2.fr)
- D.U. clinique d'Occlusodontologie et de Réhabilitation Orale Fonctionnelle (DUCOROF). Coût : 1500 € par an. Durée : 2 ans (une journée par semaine, le lundi).  
➔ [francois.graux@gmail.com](mailto:francois.graux@gmail.com)
- D.U. clinique d'Occlusodontie et d'Equilibre Corporel (DU-COEC) : en partenariat avec l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lille. Durée : 6 stages de 3 jours durant 1 an. Coût : 3000 €.  
➔ [francois.graux@gmail.com](mailto:francois.graux@gmail.com)



Sarah BARMIO,  
Présidente de l'ACECDL

« Cette année, nous mettons les bouchées doubles pour entretenir la bonne humeur dans la faculté de Lille. Au sein du bureau exécutif de l'association, nous nous entendons tous bien, et nous sommes avant tout une bande de potes qui souhaite vivre et faire vivre à nos camarades, la vie étudiante de manière sympathique et conviviale ! »

• D.U. clinique d'Implantologie Chirurgicale et Prothétique. Coût : 3000 € par an. Durée : 2 ans (les jeudis).  
➔ [francois.boschin@univ-lille2.fr](mailto:francois.boschin@univ-lille2.fr)

• D.U. clinique de parodontologie. Coût : 1500 € par an. Durée : 2 ans (2 demi-journées de clinique et une demi-journée de formation).  
➔ [elisabeth.delcourt@univ-lille2.fr](mailto:elisabeth.delcourt@univ-lille2.fr)

• C.E.S. d'odontologie conservatrice et d'endodontie. Coût : 505 €. Durée : 1 an.  
➔ [fanny.legrand-3@univ-lille2.fr](mailto:fanny.legrand-3@univ-lille2.fr)

• C.E.S. de parodontologie : Durée : 1 an. Coût : 505 €.  
➔ [herve.boutigny@univ-lille2.fr](mailto:herve.boutigny@univ-lille2.fr)

**Pour plus d'informations générales, n'hésitez pas à contacter le service de la formations post-universitaires. Tél : 03 20 16 79 83 - Fax : 03 20 16 79 99** ➔ [serge.diakiese@univ-lille2.fr](mailto:serge.diakiese@univ-lille2.fr)

3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'association des étudiants lillois se nomme l'ACECDL, pour Association Corporative des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Lille. Elle a été créée en 1963. Place de Verdun - 59000 LILLE  
Tél : 03 20 53 60 67 - Mail : [acecdl@hotmail.fr](mailto:acecdl@hotmail.fr) - Site internet (en construction) : [acecdl.fr](http://acecdl.fr)  
Présidente : Sarah BARMIO - Délégué : Benjamin BRUNET



L'association représente quelque 600 étudiants de l'UFR, dont près de 14 étudiants sont membres du bureau de l'association. L'association possède différents rôles au sein de l'UFR : représenter les étudiants dans les différents conseils universitaires et UFR (UFR, CA, CEVU, CS) ; faciliter l'achat de matériel pédagogique en cours d'année, avec même un local prévu à cet effet : la « logette », organiser les soirées estudiantines tout au long de l'année ; promouvoir des actions caritatives (Resto' du Cœur, téléthon, Dent'dicap) et faire vivre ainsi le folklore estudiantin.

**Les événements marquants de l'association durant l'année 2013-2014 sont multiples, et perpétuent cette convivialité lilloise :**

- La 53ème Revue Dentaire qui bénéficie du soutien de Lille 2 ; il s'agit d'un événement traditionnel festif et folklorique où le temps d'une soirée, étudiants, corps professoral, praticiens de la région et partenaires profitent d'un dîner-spectacle où les étudiants présentent la fac à travers des reprises de chansons satyriques, décors, vidéos, sketches, ainsi qu'une remise de prix aux enseignants. La 52ème Revue s'est déroulée le 13 avril 2013 et a réuni plus de 1100 personnes. Le spectacle est filmé et le DVD de la 52ème Revue est sorti le 30 octobre dernier.
- Le Forum des industries dentaires, ouvert à tous les étudiants de l'UFR,
- Les Soirées inter-promotions, pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, précédées d'un après-midi « prévention » dans Lille.
- Le week-End inter-promotions qui réunit plus de 300 étudiants !
- La soirée Halloween, où près de 600 personnes se sont rassemblées l'année dernière !

**Ce dynamisme se retranscrit également sur le plan humanitaire et solidarité, avec l'Organisation d'opérations caritatives pour :**

- Le Téléthon : vente de gâteaux, soirées, stand sur la Grand Place,
- La soirée au profit des « Restos du Cœur » avec collecte de denrées pendant une semaine,
- Le soutien à l'association Dent'dicap.

Enfin, l'association étudiante entretient un partenariat étroit avec le Photo Atelier de la Faculté d'Odontologie de Lille (PAFOL), assurant la prise de clichés tout au long de l'année universitaire et réalisant ainsi une exposition annuelle.





Chef-lieu de la région Rhône-Alpes, la Ville de **Lyon** est la troisième commune de France ; aux portes du massif alpin, et au pied du Rhône et de la Saône, la cité représente un réel carrefour routier et ferroviaire au sein de l'Europe. D'un point de vue universitaire, la cité lyonnaise est la deuxième ville étudiante avec près de 95 000 étudiants en 2013. Quant à l'UFR d'odontologie de Lyon, elle est située à proximité du célèbre Hôpital militaire Desgenettes.

1

## FORMATION INITIALE

**Près de 420 étudiants sont inscrits à l'UFR d'odontologie de Lyon, dont près de 109 en deuxième années d'études (DFGSO2), et issus des UFR de PACES des villes de Dijon, St Etienne, Grenoble, Lyon-Est, Lyon-Sud).**

1 centre de soins assure la formation clinique des étudiants, avec près de 30 000 passages par an en moyenne.

L'ouverture à l'international est permise par de nombreuses possibilités d'échanges avec des facultés étrangères, notamment au Vietnam, en Espagne (Madrid), en Hongrie, en Belgique (Bruxelles), en Uruguay, au Mexique, aux Etats Unis d'Amérique (Charleston).

Et dans le cadre des programmes européens d'échanges SOCRATES-ERASMUS, l'UFR d'Odontologie de Lyon a reçu ces dernières années des étudiants venant d'Allemagne (Mayence, Francfort, Munich, Aix la Chapelle), de Pologne (Lodz, Gdansk), d'Italie (Turin) et de Roumanie (Bucarest).

Enfin, les étudiants lyonnais, doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 1927 €.

Les services administratifs de l'UFR de Lyon n'ayant pas souhaité nous communiquer de plus amples renseignements, cette description est donc incomplète.



Cyrielle COTE,  
Présidente de l'AECDL

« A Lyon, depuis près de 2 ans, la faculté d'odontologie dispose d'une salle de simulation de gestuelle clinique. Des contre-angles équipés de capteurs sont localisés en temps réel et le geste de l'étudiant apparaît ainsi à l'écran et son travail est numérisé. Il peut donc comparer le travail effectué à une préparation de référence, et cerner précisément ses erreurs afin de les corriger. Ceci permet aux étudiants de pré-clinique d'apprendre les gestes nécessaires à leur futur exercice. Grâce à cela, ils acquièrent une plus grande précision du geste et la dextérité nécessaire pour passer ensuite au service de consultation et traitement dentaire, où ils continueront leur formation. »

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

• Attestation d'études universitaires d'implantologie : 4 séminaires de 2 jours, durant un an. Coût : 2200 € sans les droits universitaires. Responsables : Dr R. NOHARET.

• Attestation d'études universitaires de parodontologie : 4 séminaires de 2 jours, durant un an. Coût : 2400 € sans les droits universitaires. Responsable : Dr Ph. RODIER.

• D.U. d'odontologie pédiatrique : Durée : 2 ans. Coût : 2500 € sans les droits universitaires. Responsable : Dr. J.-P. DUPREZ.

• Diplôme d'orthodontie linguale : Durée : 3ème jeudi de chaque mois, pendant 2 ans. Coût : 3850 € par an sans les droits universitaires. Responsable Dr. C. PERNIER.

• D.U. de carcinologie des Voies Aéro-Digestives Supérieures : Durée : 4 séminaires de deux jours en Janvier/Février/Mars/Avril. Coût : 880 € sans les droits universitaires. Responsable : Pr P. BRETON.

• D.U. de parodontologie et d'implantologie orale : Durée : 1 journée hebdomadaire, sur 2 ans. Coût : 3800 € par an sans droits universitaires. Responsable : Dr P. RODIER - Dr P. EXBRAYAT.

• D.U. d'implantologie buccale : Durée : 7 modules de 2 jours, sur un an. 3800 € sans les droits universitaires, et 1500 € pour le stage à Zürich.

• D.U. d'odontologie pluridisciplinaire : Durée : 5 modules de 2 ou 3 jours, sur un an. Coût : 2600 € sans les droits universitaires. Responsable : Dr C. VILLAT.

Aucun CES n'est ouvert à Lyon pour l'année universitaire 2013-2014.

**Pour toutes questions sur les diverses formations post-universitaires, contactez par mail le service de scolarité de l'UFR.** ↗

[scolarite.odontologie@univ-lyon1.fr](mailto:scolarite.odontologie@univ-lyon1.fr)



3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'association, créée en 1926, compte près de 13 membres au sein de son bureau exécutif, avec plus de 420 étudiants inscrits à l'UFR.

11, rue Guillaume Paradin - 69008 LYON

Contact : [aecd.asso@gmail.com](mailto:aecd.asso@gmail.com)

Présidente : Cyrielle COTE - Délégué UNECD : Amine CHEBBAL

Les rôles de l'association dans l'UFR d'odontologie de LYON sont multiples, et participent au dynamisme universitaire : commande du matériel de TP à moindre coût, organisation des événements dentaires, représentation des étudiants de la faculté dentaire de Lyon au Conseil d'administration de la faculté et aux Conseils centraux de l'Université Lyon 1 ainsi qu'à la fédération d'associations de Lyon 1 (GAELIS), impression des ronéos (cours des étudiants), partenariats, avec industriels et instances ordinales, liés de la profession. Bref, beaucoup de missions réalisées par cette poignée d'étudiants.

**Et c'est sans compter l'organisation des événements marquants de l'association** durant l'année 2013-2014 : Forum Pro-Thèse, 84ème Congrès de l'UNECD à Lyon, Week-Ends dentaires divers (WEI, WED, WESK)

Enfin, l'AECDL intervient dans des actions humanitaires lyonnaises telles que la participation au village Téléthon de GAELIS, et aux opérations de l'Hôpital des Nouragues.

# Marseille



Geoffrey MIGLIARDI,  
Président de la C.P.E.C.D.



3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'association des étudiants marseillais se nomme la **Corporation Phocéenne des Etudiants en Chirurgie Dentaire (CPECD)**, créée en 1982.  
27, boulevard Jean MOULIN - 13005 MARSEILLE  
Mail : [cpecd13@gmail.com](mailto:cpecd13@gmail.com) -  
Site internet : [www.cpecd.fr](http://www.cpecd.fr)  
Président : Geoffrey MIGLIARDI  
Délégué UNECD : Didier NUNZI

550 étudiants sont rassemblés au sein de la faculté. Et 17 d'entre eux font partie du bureau de l'association des étudiants. Cette association a pour objet :

- La représentation de tous les étudiants en Odontologie de Marseille,
- La négociation de tarifs préférentiels auprès des fournisseurs dentaires au profit des étudiants de 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème années d'études de chirurgie dentaire,
- L'accueil et le conseil aux étudiants de 2ème année pour une intégration plus rapide aux structures de la faculté,
- Faire le relais entre les étudiants disposant du Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT) et les praticiens cherchant un remplaçant,
- Proposer et organiser pour les étudiants en odontologie toutes sortes d'activités tendant à faciliter leurs études et à agrémenter leurs moments de loisirs.

**L'association se réserve le droit de vendre à ses adhérents, entre autres :**

- des biens : matériel médical (articulateurs, arc facial, capteurs radios, matériel de laboratoire, matériel de TP), blouses, t-shirts, sweats, etc.
- des services : soutien aux études (Ronéos), animations et soirées diverses, etc.

**Les événements marquants de l'association** durant l'année 2013-2014 sont la semaine de la solidarité, le loto dentaire et la soirée de gala de fin d'année. Sur le plan humanitaire, l'association participe à l'hôpital des nounours, et organise de multiples événements : tournois de pétanque, tournois de cartes, soirées et la semaine de la solidarité.

1

## FORMATION INITIALE

**462 étudiants sont scolarisés au sein de l'UFR d'odontologie de Marseille ; 84 étudiants se trouvent en deuxième année de formation (DFGSO2).**

Le corps enseignant est en nombre, car près de 77 personnes forment les étudiants. Des activités de recherche sont réalisées, avec notamment deux laboratoires : l'UMR 7287- Institut Science Mouvement, Groupe Interdisciplinaire en Biomécanique Ostéo-articulaire et Cardio-vasculaire (GIBoc) et l'UMR 6236 - Unité de Recherches sur les Maladies Infectieuses Tropicales Emergentes (Urmite). Le Pavillon TIMONE abrite le centre de soins dentaires, pour l'aspect hospitalier et stages cliniques. Enfin, l'ouverture de l'UFR vers l'international est assurée par des possibilités de stage à l'étranger d'un semestre pour les 4 à 6 étudiants Marseillais (en Belgique, en Espagne ou en Italie). Des stagiaires étrangers sont régulièrement accueillis à Marseille, principalement pendant 2 semestres. Enfin, les étudiants marseillais, doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 740 €.

2

## FORMATION CONTINUE

- CES Biomatériaux en odontologie, mention caractérisation et évaluation
- CES Biomatériaux en odontologie, mention choix et mise en oeuvre clinique
- CES Anatomie-physiologie de l'appareil manducateur, mention fonctions - dysfonctions
- CES Anatomie-physiologie de l'appareil manducateur, mention ontogénie - phylogénie
- CES Odontologie chirurgicale - médecine buccale, mention médecine buccale
- CES Odontologie prothétique, mention prothèse adjointe partielle
- CES Odontologie prothétique, mention prothèse adjointe complète
- CES Odontologie prothétique, mention prothèse conjointe
- CES Odontologie légale, mention thanatologie, identification, anthropologie
- CES Odontologie légale, mention expertise, responsabilité, réparation
- CES Odontologie pédiatrique et prévention

**Marseille**, ville décrite comme la plus ancienne de France, aux bords de la belle Mer Méditerranée, est la première cité portuaire de France, et l'une des plus grandes d'Europe. La cité phocéenne compte plus de 62 000 étudiants, dont la plus grande partie est formée au sein de l'Université Aix-Marseille créée en 2012 ; l'UFR d'odontologie se trouve sur le campus santé Timone, tout comme le service hospitalier «Pavillon Odontologie».

« La faculté de Marseille délivre à ce jour une des meilleures formations en Odontologie, tant sur le plan national qu'euro-péen. Nous bénéficions de l'enseignement de professeurs de grande renommée, de locaux universitaires neufs et très bien équipés (salles de cours et salles de travaux pratiques), ainsi que d'un nouveau centre clinique entièrement adapté aux besoins d'apprentissage des étudiants. Dès la O2 (2ème année) et O3 (3ème année), chaque étudiant est sensibilisé à la formation clinique de chirurgien dentiste ; puis dès l'entrée en 4ème année, chaque étudiant dispose d'un fauteuil de soins durant 5 demi journées par semaine. »

- Certificat d'Etudes Universitaires de prothèse fixée : Responsables : Pr J.D. ORTHLIEB et Dr. G. LABORDE. Durée : 1 an. Coût : 1025 €.
- Certificat d'Etudes Universitaires d'occlusodontie : Responsables : Pr J.D. ORTHLIEB et Dr A. GIRAUDEAU. Durée : 1 an. Coût : 1025 €.

**Pour tous les CES et CEU, le contact est**

✉ [christine.zaporogetz@univ-amu.fr](mailto:christine.zaporogetz@univ-amu.fr)

- Attestation d'études d'anatomie et techniques chirurgicales bucco-maxillaires : Responsable : Dr Ph. ROCHE-POGGI. Durée : 1 an. Coût : 850 €.
- Attestation universitaire des urgences en odontologie : Responsable : Ph. ROCHE-POGGI. Durée : 1 an. Coût : 1300 €.
- Attestation universitaire de prise en charge médicale en chirurgie buccale. Responsables : Drs D. BELLONI, J.H. CATHERINE, Ph. ROCHE-POGGI. Durée : 1 an. Coût : 600 €.
- Attestation universitaire de sédation consciente au MEOPA pour les soins dentaires : Responsable : Pr C. TARDIEU. Durée : 1 an. Coût : 350 €.
- Attestation universitaire de soins spécifiques en santé orale des personnes handicapées : Responsable : Pr C. TARDIEU. Durée : 1 an. Coût : 350 €.
- D.I.U. d'endodontie : Responsable : Dr L. POMMEL. Durée : 2 ans. Coût : 2125 € par an.
- D.I.U. d'odontologie pédiatrique clinique approfondie : Responsable : Dr D. BANDON. Durée : 1 an. Coût : 700 €.
- D.U. d'occlusodontologie : Responsable : Dr A. GIRAUDEAU. Durée : 2 ans. Coût : 1425 € par an.
- D.U. de réhabilitation fonctionnelle de l'appareil manducateur, mention prothèse fixée : Responsable : Dr. G. LABORDE. Durée : 2 ans. Coût : 1690 € par an.
- D.U. d'odontologie restauratrice et esthétique : Responsable : Dr Ch. PIGNOLY. Durée : 2 ans. Coût : 1875 € par an.
- D.U. d'implantologie : Responsable : Pr O. HUE. Durée : 1 an. Coût : 2325 €.
- D.U. de parodontologie clinique : Responsables : Pr F. LOUISE, Drs A. BORGHETTI et V. MONNET-CORTI. Durée : 2 ans. Coût : 1 725 € la 1ère année et 2 125 € la 2ème Année.
- D.U. de chirurgie orale et prise en charge des patients vulnérables : Responsables : Prof. C. TARDIEU et Dr Ph. ROCHE-POGGI. Durée : 1 an. Coût : 300 €.
- D.U. de pédagogie clinique, mention Odontologie/Mention Maïeutique : Responsables : Pr J.D. ORTHLIEB (Odontologie) et Mme A. DEMEESTER (Maïeutique).



# Montpellier



1

## FORMATION INITIALE

Près de 360 étudiants sont inscrits au sein de l'UFR d'odontologie de Montpellier. Parmi eux, 61 sont en deuxième année de formation (52 issus de l'UFR de PACES de Montpellier, et 9 de l'UFR de PACES de Tours).

L'UFR est composée de 63 enseignants-chercheurs rattachés, dont 8 Professeurs des Universités, 24 Maîtres de Conférences des Universités et 25 Assistants Hospitaliers Universitaires.

L'activité de recherche de l'UFR est permise par l'unité «Biologie santé et nanoscience» (EA 4203).

Le service d'odontologie du CHRU de Montpellier est implanté sur le Parc Euromédecine et jouxte la Faculté d'odontologie. Ce service assure 38 000 consultations par an. Les activités spécialisées de ce centre sont : occlusodontie et apnées du sommeil, prothèse maxillo-faciale ; orthodontie linguale et prothèse par C.F.A.O.

L'UFR d'odontologie organise des échanges d'étudiants avec l'Allemagne (Heidelberg), la Belgique (Bruxelles), le Chili (Valparaiso), l'Espagne (Barcelone et Madrid), la Hongrie (Szeged), la Norvège (Oslo), le Canada (Québec ville et Montréal) et le Mexique (San Luis Potosi). Ces stages se font sur une période de 3 à 10 mois selon les destinations.

Par ailleurs, les stages au sein des Départements d'Anesthésie et Réanimation (DAR) peuvent être faits à l'étranger en 4ème ou 5ème année de cursus (exemples nombreux : Ukraine ; Tizi Ouzou en Algérie ; à Sofia, en Bulgarie ; à Sousse ; en Tunisie, Yaoundé au Cameroun ; à Bobo Dioulasso au Burkina Faso ; et à Candos sur l' Ile Maurice).

Enfin, les étudiants montpelliérains doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 2730 €.

Montpellier, ville vieille de plus de 1 000 ans, est le chef-lieu de la Région Languedoc-Roussillon. La cité héraultaise, avec sa magnifique Place de la Comédie, est très dynamique tant sur les plans sportif et touristique que culturel. Elle est la 7ème ville universitaire de France, avec près de 67 000 étudiants en 2013. L'UFR d'odontologie appartient à l'Université Montpellier 1. En 1997, cette UFR d'odontologie a investi de nouveaux locaux.



Léo ANNETIN,  
Président de la CECDM

« L'UFR d'odontologie de Montpellier profite, par sa récente construction, d'une proximité entre centre de soins et faculté (quelques mètres les séparent). Ceci permet de rappeler à chacun que préclinique et clinique sont étroitement liés. Cela marque aussi le fait qu'il ne faut pas oublier l'humain, même en préclinique, car le suivi du patient est un élément fondamentale dans la formation montpelliéraine. »

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- CES Odontologie prothétique, mention prothèse conjointe
- CES Odontologie prothétique, mention prothèse maxillo-faciale
- CES Biomatériaux en odontologie, mention caractérisation et évaluation
- CES Biomatériaux en odontologie, mention choix et mise en œuvre clinique
- CES d'odontologie chirurgicale, mention odontologie chirurgicale
- CES d'odontologie chirurgicale, mention médecine buccale
- CES parodontologie
- DU d'odontologie légale

- DU d'Evaluation du Dommage Corporel Appliqué à l'Odontologie.
- DIU Anesthésie générale et sédations en odontologie clinique

L'UFR organise les traditionnels « Jeudis de l'UFR d'odontologie de Montpellier », avec des formations aussi bien sur les biomatériaux, les gestes d'urgences, que sur les techniques de soins.

**Pour plus d'informations sur les dates et les thèmes de formations, contactez le département de formation continue par téléphone : 04.11.75.91.62. ou par mail :**

[magali.fayol-chastaing@univ-montp1.fr](mailto:magali.fayol-chastaing@univ-montp1.fr).

3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'association des étudiants de l'UFR de chirurgie dentaire de Montpellier se nomme la Corporation des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Montpellier (CECDM) et a été créée en 1985.

545 avenue du Professeur J-L Viala - 34090 MONTPELLIER

Président : Léo ANNETIN - Délégué UNECD : Nicolas BLANC-SYLVESTRE

L'UFR compte 360 étudiants en chirurgie dentaire, dont 13 sont membres de cette association étudiante. La CECDM est une association au service des étudiants en odontologie de Montpellier. Elle leur permet entre autre de bénéficier de

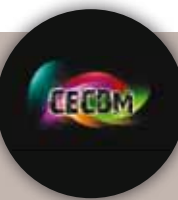
réductions sur le matériel tout au long de l'année, tout comme la constitution de boîtes à outils nécessaires à l'ensemble des études pré-cliniques. Elle est au centre de l'animation de la vie étudiante notamment en prenant en charge l'intégration des nouvelles

promotions, l'organisation de Week-End ski ainsi que la soirée de gala de fin d'année. Cette association est également engagée dans l'organisation de projets de solidarité. Enfin, l'association représente la faculté d'odontologie de Montpellier au niveau national.

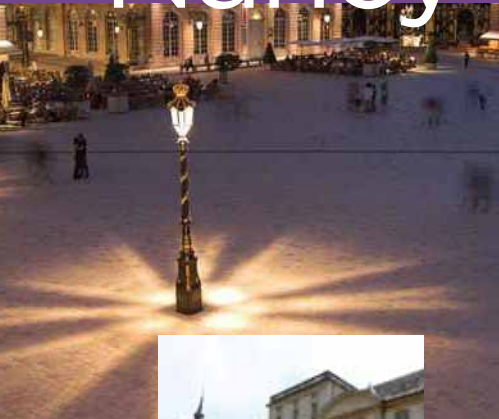
**Les événements marquants de l'association durant l'année 2013-2014 sont :** sans exhaustivité, le Week-End « Manade », le Week-End ski, la soirée de gala, le Forum des partenaires, et l'organisation du congrès de l'UNECD en mai 2014.

La CECDM organise par ailleurs, chaque année, des matchs de foot en salle, du squash, du tennis et des parties de laser game. L'association a été représentée par 8 équipes de Relais pour le Marathon de Montpellier en 2013, où des étudiants montpelliérains en odontologie ont même terminé en 10ème position, en 2012, en catégorie mixte. Une équipe de foot, ainsi qu'une équipe en entente avec la faculté de médecine de Montpellier, sont actives.

Sur le plan humanitaire, les étudiants en odontologie montpelliérains participent aux événements tels que le téléthon, et aussi à des journées de prévention avec les autres filières de santé de l'université de Montpellier dans le cadre de « L'Hôpital des Nounours ».



# Nancy



Chef-lieu du département de la Meurthe-et-Moselle, **Nancy** est une ville touristique, notamment grâce à ces trois places datant du XVIIIème siècle, classées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La cité lorraine compte plus de 35 000 étudiants, notamment au sein de l'Université de Lorraine créée en 2012, résultat de la fusion des universités de Nancy et de Metz.

1

## FORMATION INITIALE

L'UFR de Nancy compte près de 428 étudiants en formation initiale, dont 93 en deuxième année de formation (DFGSO2). Et ces étudiants en DFGSO2 sont issus des UFR de PACES de Dijon, Besançon et Nancy.

45 enseignants sont chargés des cours et de l'encadrement pédagogique à l'UFR de Nancy. Il n'existe aucun laboratoire de recherche, mais des enseignants-chercheurs de l'UFR participent à des programmes d'études dans d'autres UFR de la ville.

Le service d'odontologie forme, avec l'Unité de Formation et de Recherche, le Centre de Soins, d'Enseignement et de Recherche Dentaires du CHU. Il existe trois unités fonctionnelles : le service d'odontologie chirurgicale ( Pavillon Krug du CHU Nancy), les Hôpitaux de Brabois (soins d'adultes et d'enfants), et Heydenreich (accueil des urgences et premières consultations, soins courants, parodontologie, orthodontie, etc.).

D'autres centres fonctionnent, sous conventions, avec la Faculté d'Odontologie : centre Alexis Vautrin ; centres hospitaliers de Thionville, Dijon, Metz, Epinal, Besançon et Verdun.

L'ouverture à l'international est permise par de nombreux programmes d'échanges, notamment en Espagne, en Italie et en Allemagne. Et des étudiants de Roumanie viennent en stage. Enfin, les étudiants nancéens doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 327 €.

2

## FORMATION CONTINUE

Les formations post-universitaires dispensées à Nancy sont les suivantes :

- Attestation d'études de soins dentaires sous sédation : sous la responsabilité du Dr. Dominique DROZ.
- D.I.U. d'anatomie appliquée à l'odontologie chirurgicale : sous la responsabilité du Dr. P. BRAVETTI. Durée : 2 ans. Coût : 4000 € par an, sans les droits universitaires.
- D.U. de réparation du dommage corporel : sous la responsabilité du Professeur ARTIS. Durée : 2 ans (la première année, 3 séminaires de 3 jours). Coût : 1200 € la première année et 600 € la deuxième année, sans les droits universitaires.
- D.U. de d'identification en odontologie médico-légale : sous la responsabilité du Professeur ARTIS. Durée : 2 ans (la première année, 3 séminaires de 3 jours). Coût : 1200 € la première année et 600 € la deuxième année, sans les droits universitaires.



Thibaut DEMAURE,  
responsable partenariat dans l'Association des  
Étudiants en Chirurgie Dentaire de Nancy (AECNDN)

«Ayant fait ma PACES à Dijon, j'ai été agréablement surpris de voir à quel point Nancy est une ville qui bouge ! Les événements étudiants sont omniprésents, depuis les plus petits bistrotts jusqu'à la fameuse place Stanislas, et réunissent toutes les composantes de l'Université. Les loyers sont plus que raisonnables à proximité de la fac dentaire, qui est à deux pas du centre-ville ce qui permet de s'affranchir des transports en commun, et de vivre au coeur de la ville. Et c'est pour toutes ces raisons que selon une étude du journal « Le Parisien », Nancy a été promue ville préférée des étudiants. Va t'en sur la lune, on s'amuse bien en Meurthe et Moselle !»

• C.E.S. de biologie de la bouche (anatomie et physiologie) : sous la responsabilité du Pr. C. STRAZIELLE.

➔ [straziel@persmail.uhp-nancy.fr](mailto:straziel@persmail.uhp-nancy.fr)

• C.E.S. de technologie des biomatériaux : sous la responsabilité du Pr. C. STRAZIELLE.

➔ [laetitia.saby@odonto.uhp-nancy.fr](mailto:laetitia.saby@odonto.uhp-nancy.fr)

• C.E.S. de parodontologie : sous la responsabilité du Pr. P. AMBROSINI.

➔ [laetitia.saby@odonto.uhp-nancy.fr](mailto:laetitia.saby@odonto.uhp-nancy.fr)

• C.E.S. de prothèse fixée : sous la responsabilité du Docteur J. SCHOUVER.

**Pour toute information, contactez par mail la scolarité de l'UFR :**

➔ [webmaster@odonto.uhp-nancy.fr](mailto:webmaster@odonto.uhp-nancy.fr)

3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'association des étudiants en chirurgie dentaire de Nancy a été créée en 1908 !

96 avenue du maréchal de Lattre de Tassigny - BP 50208 - 54004 NANCY Cedex

Téléphone : 03 83 36 46 95 - Mail : [president@aecd.org](mailto:president@aecd.org) - Site internet : [www.aecd.org](http://www.aecd.org)

Président : Paulin FOLLIET - Délégué UNECD : Pierre LACROIX



530 étudiants environ sont formés au sein de cette UFR, et près de 40 d'entre eux participent à la vie associative. Les rôles de l'association sont clairs :

- Promouvoir la création de liens entre les étudiants des différentes promotions,
- Organiser les événements (week-end d'accueil, gala, garden party, ainsi que toutes les soirées au cours de l'année),
- Négocier des partenariats (réductions sur les pizzas et sandwiches, etc.),
- Fournir le matériel nécessaire aux études ainsi que les annales des années précédentes,
- Actions de solidarité (Téléthon, Sidaction, don de sang, etc.).

Les événements marquants pour 2013-2014 sont divers :

- Nocturnes étudiantes, organisées par la FÉDEN,
- Le Week-End d'Intégration, début octobre,
- La soirée de Gala, prévue début 2014,
- Les 24h de Stan, fin mai 2014, un des plus gros événements étudiant de l'Est de la France,
- Et pour bien finir l'année, la Garden Party, qui se déroule dans l'enceinte de la faculté, traditionnellement la veille de la publication des résultats de première session d'examen !
- Des événements humanitaires seront prochainement organisés.

Les autres points spécifiques de l'association, témoins du dynamisme étudiant de l'UFR, sont l'association Dentaire Sport Nancy (DSN), très active avec notamment des équipes de basket masculine (Champions académiques en 2012) et féminine, une équipe de football masculine, une équipe de rugby en commun avec les autres filières de santé (Pôle Santé, champions académique en 2012, vice-champions en 2013), et dans un cadre hors compétition, l'organisation hebdomadaire de séances de footing, et, quand la météo le permet, de parties de pétanques enragées...



# Nantes



**Nantes** est la Préfecture de la région des Pays de Loire. Son port de Nantes-Saint Nazaire est le premier port de la façade atlantique française. Avec près de 35 000 étudiants, Nantes dispose d'une université qui est sous la présidence de l'ancien directeur de son UFR d'odontologie.

## 1 FORMATION INITIALE

**387 étudiants forment l'effectif au sein de la formation initiale à Nantes. Et plus de 70 sont inscrits en DFGSO2 (deuxième année d'études).**

L'activité de recherche de l'UFR est permise par un laboratoire de recherche, dont le Directeur est Pierre WEISS. 5 thèmes de recherche transversaux sont actuellement soutenus par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) ou l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale : matériau d'intérêt biologique ; libération d'agent thérapeutique, et pathologies ostéo-articulaires ; physiopathologie ostéo-articulaire et dentaire ; ingénierie tissulaire osseuse ; ingénierie du cartilage.

Le centre de soins dentaires du CHU de Nantes est une des trois composantes d'un ensemble architectural regroupant également l'UFR d'Odontologie et une unité de recherche INSERM 791 LIOAD. Ce centre dirigé par le Directeur de pôle, le Dr Gilles AMADOR DEL VALLE.

Actuellement et afin de générer les échanges en Europe dans le cadre du LMD et du DFGSO, par le biais du service des Relations Internationales de l'Université de Nantes, la Faculté de Chirurgie Dentaire a un accord bilatéral signé avec l'Université d'Espagne : Madrid (Rey Juan Carlos), et un accord bilatéral signé avec l'Université du Liban (Beyrouth).

Enfin, les étudiants nantais doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 490 €.



Mathieu TOUCHARD,  
ancien délégué UNECD de Nantes

« L'AECDN a un rôle privilégié de lien entre les étudiants et l'administration. Mais elle est surtout créateur de liens entre les étudiants via l'organisation d'événements festifs, où c'est l'occasion de tous se réunir et de mieux se connaître. En résumé : la vie étudiante à Nantes, c'est le TOP ! »

## 2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

**Les formations post-universitaires dispensées à Nantes sont :**

- D.I.U. d'endodontie : sous la responsabilité du Dr Valérie ARMENGOL. Durée : 2 ans. Coût : 2000 € par an, sans les droits universitaires.
- D.U. d'implantologie orale : sous la responsabilité du Dr Alain HOORNAERT. Durée : 2 ans. Coût : 1250 € (diplômés de Nantes) à 2500 € (autres UFR) par an, sans les droits universitaires.
- D.U. de pratiques expertales en odontologie légale : sous la responsabilité du Dr Gille AMADOR DEL VALLE. Durée : 2 ans. Coût : 950 € par an, sans les droits universitaires.
- D.U. d'identification en odontologie médico-légale : sous la responsabilité du Dr Gille AMADOR DEL VALLE. Durée : 2 ans. Coût : 800 € par an, sans les droits universitaires.
- D.U. de réparation juridique du dommage corporel en odontologie : sous la responsabilité du Dr Bernard GIUMELLI. Durée : 2 ans. Coût : 750 € par an, sans les droits universitaires.
- Attestation de formation aux actes bucco-dentaires sous sédation consciente par inhalation de MEOPA : sous la responsabilité du Docteur Sylvie DAJEAN-TRUTAUD. Durée : 4 demi-journées de formation et au moins 2 vacations hospitalières. Coût : 950 €.
- Attestation universitaire en implantologie orale : sous la responsabilité du Dr Alain HOORNAERT. Durée : 1 année (162 heures). Coût : 1700 €, sans les droits universitaires.

**Pour toutes ces formations le contact est :**

➔ [sophie.maupetit@univ-nantes.fr](mailto:sophie.maupetit@univ-nantes.fr)

- C.E.S. de parodontologie.
- C.E.S. d'odontologie prothétique - mention «prothèse conjointe».
- C.E.S. d'odontologie prothétique - mention «prothèse adjointe complète».
- C.E.S. d'odontologie prothétique - mention «prothèse adjointe partielle».
- C.E.S. d'odontologie prothétique - mention «prothèse maxillo-faciale».



## 3 ASSOCIATION ÉTUDIANTE

**L'association des Étudiants en Chirurgie Dentaire de Nantes (AECDN) a été créée il y a maintenant quelques dizaines d'années.**

**1 place Alexis Ricordeau - 44 042 NANTES cedex 01**  
**Mail : [aecdn@yahoo.fr](mailto:aecdn@yahoo.fr)**  
**Président : Mélanie RECUERO**  
**Délégué UNECD : Aurélie BLANCHE**

Parmi les 387 étudiants à Nantes, près de 16 d'entre eux ont intégré le bureau de l'association étudiante.

L'AECDN joue divers rôles au sein de l'UFR : défense des intérêts de ses membres, animation socio-culturelle, organisation d'événements, participation aux actions humanitaires de la ville et des autres associations étudiantes nantaises.

**Les événements marquants de l'association** durant l'année 2013-2014 s'inscrivent dans la continuité de l'action de l'AECDN : Rallye dentaire, soirée de Gala, repas inter-promotions, Disneyland Paris, olympiades santé, etc.

Les autres points spécifiques de l'AECDN sont la participation à l'Hôpital des Nounours (en vue d'expliquer le monde hospitalier et les soins aux enfants scolarisés) et l'équipe de foot dentaire, dans la tradition footballistique nantaise et de ses « canaris » !

# Nice



Située le long de la baie des Anges, **Nice** est la cinquième commune de France en terme de population. Elle est riche d'une attractivité touristique intense notamment par son aéroport, le troisième plus grand de France. La cité compte plus de 25 000 étudiants, qui étudient notamment au sein de l'université Nice Sophia Antipolis ; quant à l'UFR d'odontologie, elle se situe sur le Campus St Jean d'Angély, au cœur d'un quartier animé proche du centre ville par le tramway.

1

## FORMATION INITIALE

**221 étudiants sont inscrits au sein de l'UFR de Nice, en formation initiale avec près de 50 en deuxième année d'études (DFG-SO2), provenant de l'UFR de PACES de Nice.**

Sur le plan enseignant, il en est dénombré 42. L'UFR dispose d'un laboratoire de "santé buccale et vieillissement", dont la responsable est le Professeur Isabelle Prêcheur. Un centre de soins dentaires assure la formation clinique des jeunes praticiens en cours d'étude, au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Saint Roch. Enfin, les étudiants niçois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 1733 €. Les services administratifs de l'UFR de Lyon n'ayant pas souhaité nous communiquer de plus amples renseignements, cette description est donc incomplète.

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

**Les formations post-universitaires niçoises sont :**

- D.U. d'esthétique dentaire : le responsable est le Professeur Marc BOLLA. Durée : 1 an, 8 séminaires de 2 jours. Coût : 4000 € sans les droits universitaires.
- D.U. d'implantologie orale : le responsable est le Professeur Eric MAHLER. Durée : 1 an. Coût : 4000 € sans les droits universitaires.



Noémie COPELOVICI,  
Présidente de la CEON

« A Nice, les professeurs exigent un travail de qualité de la part des étudiants dès la 2ème année, ils les accompagnent tout au long de leur formation. Celle-ci privilégie, les travaux pratiques à l'enseignement théorique qui reste néanmoins nécessaire. Les études se déroulent dans un climat propice aux échanges entre les différentes promotions, tant au niveau hospitalier qu'au niveau des activités extra-universitaires. »

- D.U. "Oral Lasers Applications" : le responsable est le Professeur Jean-Paul ROCCA. Durée : 2 ans (3 à 4 jours par mois). Coût : 4100 € par an sans les droits universitaires.
- D.U. de parodontologie : le responsable est le Professeur Yves CHARBIT. Durée : 2 ans. Coût : 3512 € par an.
- D.I.U. d'endodontie : le responsable est le Docteur E. MEDIONI. Durée : 2 ans. Coût : 2400 € par an (1000 € en formation initiale).
- D.I.U. de biomatériaux dentaire en pratique clinique : le responsable est le Professeur Marc BOLLA. Durée : 1 an. Coût : 1800 € sans les droits universitaires.

**Pour toutes ces formations le contact est :**  
✉ [formationcontinue-odonto@unice.fr](mailto:formationcontinue-odonto@unice.fr)

- C.E.S. de biomatériaux en odontologie
- C.E.S. en odontologie chirurgicale
- C.E.S. en odontologie conservatrice et endodontie
- C.E.S. en odontologie pédiatrique et prévention
- C.E.S. en odontologie prothétique mention prothèse adjointe complète
- C.E.S. en odontologie prothétique mention prothèse conjointe
- C.E.S. en parodontologie
- C.E.S. en physiopathologie et diagnostic des dysmorphoses crano-faciales

3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

**L'association, nommée Corporation des Etudiants en Odontologie de Nice (CEON), a été créée en 1998. 24 Avenue des Diables Bleus - 06357 NICE Cedex 1  
Présidente : Noémie COPELOVICI - Déléguée UNECD : Cécile CABASSE**

L'UFR compte plus de 240 étudiants et 9 sont membres de cette association étudiante. La Corporation des Etudiants en Odontologie de Nice est une association au service des étudiants de l'UFR. Elle leur permet entre autre de bénéficier de réductions sur le matériel tout au long de l'année. Elle est au centre de l'animation de la vie étudiante notamment en prenant en charge l'intégration des nouvelles promotions. Elle est également engagée dans l'organisation de projets de solidarité. Enfin, l'association représente la faculté d'odontologie de Nice au niveau national.

**Tous les événements de l'association sont ouverts aux nationaux.** La CEON organise chaque année un « Week-End SKI » ouvert à tous. D'autres événements comme des matchs de football et de laser game sont également organisés, ainsi que des initiations aux sports extrêmes, tels que le saut à l'élastique ou le saut en parachute. Sur le plan humanitaire, la CEON est en étroite relation avec une association étudiante de solidarité nommée « Humanice », qui regroupe plusieurs filières et permet à nos étudiants de participer à diverses actions de solidarité : le Téléthon, l'Hôpital des Nounours, le Sidaction, etc. En plus du Week-End d'intégration et du « Week-End SKI », 5 soirées sont prévues cette année 2014. Le bureau exécutif de l'association reste à l'affût de nouveaux partenaires. A la fin de l'année, la CEON prend part à l'organisation du gala réunissant étudiants et professeurs. L'organisation d'une journée de présentation de la filière dentaire à Nice n'est pas exclue.





Le directeur de l'UFR d'odontologie est le Professeur **Louis MAMAN**.  
1, rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE  
Tél : 01 58 07 67 00 - Mail : [scolarite@odontologie.parisdescartes.fr](mailto:scolarite@odontologie.parisdescartes.fr)  
Site Internet : <http://www.odontologie.parisdescartes.fr>

# Paris V



**Paris** la belle. Paris la Magnifique. Paris, la Sublime... Avec plus de 30 millions de touristes par an dans les rues parisiennes, la capitale hexagonale rayonne dans l'ensemble du monde. Les universités de Paris font partie des plus anciennes universités du Moyen-Âge, et possèdent à l'heure actuelle deux UFR d'odontologie distinctes : au sein de l'Université Paris Diderot-Paris VII (Garancière) et au sein de l'Université Paris Descartes-Paris V (Montrouge).

1

## FORMATION INITIALE

**Près de 550 étudiants suivent une formation en odontologie dans cette UFR parisienne. 115 d'entre eux sont étudiants en DFGSO2 (2ème année) et sont issues de la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) des UFR de médecine de Paris V, Paris VI (en partie), Créteil (en partie), Paris Sud (Kremlin Bicêtre) et Paris Ouest (Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines).**

Du côté des enseignants, l'UFR d'odontologie de Paris V dispose de 12 Professeurs d'Universités, 53 Maîtres de Conférences des Universités (15 en temps plein, et 38 en temps partiel) et 66 sont Assistants Hospitalo-Universitaires.

L'activité de recherche de l'UFR est développée grâce à 2 laboratoires : Biomatériaux innovants et Interfaces (EA 4462) et Pathologies et Biothérapies de l'Organe Dentaire (EA 2496).

Il existe 4 centres de soins dentaires auxquels est rattachée l'UFR de Paris V : l'hôpital Bretonneau, Hôpital Louis Mourier, l'hôpital Chenevrièr et l'hôpital Charles Foix.

Des stages sont possibles à l'étranger grâce à d'éventuels programmes ERASMUS (1 à 2 semestres), nécessitant toutefois un bon niveau de maîtrise de langue. Des stages sont également possibles aux Etats-Unis d'Amérique (Pennsylvannie - Philadelphie) dès la DFGSO2, et au Québec (Laval) en ce qui concerne le stage actif de dernière année d'études. Enfin, les étudiants de PARIS V doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 215 €.



Kévin SCEOSOLE,  
président du CEOP V



3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

**La Corporation des Etudiants en Odontologie de Paris V (CEOP V) a été créée il y a près de 30 ans. 1 rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE - Mail : [ceop@hotmail.fr](mailto:ceop@hotmail.fr) Président : Kévin Scéosole - Délégué UNECD : Sybille Desbrosses**

Plus de 700 étudiants suivent leur formation en odontologie au sein de l'UFR, et 9 sont membres du bureau des étudiants. Le CEOP V a un rôle central dans l'organisation de la vie de la faculté. Au niveau des cours, l'association tient à jour un système de ronéos (polycopiés de cours pour les étudiants), permet aux étudiants de profiter de réduction avec nos partenaires et d'avoir son matériel à des prix réduits. D'autre part, elle met à disposition un local pour les étudiants, crée des événements pour une bonne intégration des nouveaux étudiants et une vie estudiantine comblée... De plus, elle permet une représentation des étudiants devant l'administration de la faculté. Durant cette année, le CEOP V va s'ancrer d'avantage dans la faculté pour encore améliorer sa place centrale dans la vie de tous les jours des étudiants. D'autre part, P75, l'association commune aux facultés dentaires de Garancière et Montrouge, déjà dans de bonnes relations, va être remise à l'ordre du jour avec une multiplication des événements en commun. La branche sport de l'association est en développement et propose différents sports collectifs à l'année. Le site de la faculté jouit d'un terrain de tennis et bientôt d'un panier de basket. Sur le plan humanitaire, le CEOP V est en relation avec l'ANEOS, association à visée humanitaire regroupant les facultés de dentaire et de médecine. D'autre part, cette année, 8 soirées sont au programme, ainsi que le Week-End d'intégration, les restaurants inter-promotions chaque semestre, et des « Afterwork » chaque mois. L'équipement du local étudiant va encore être amélioré avec l'ajout de matériel hifi. L'élargissement du système de ronéos et l'augmentation du nombre de partenaires pour les étudiants sont aussi visés.

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- CES Anatomico physiologie de l'appareil manducateur, mention fonction dysfonctions
- CES Anatomico physiologie de l'appareil manducateur, mention ontogénie-phylogénie
- CES Odontologie conservatrice endodontie
- CES Odontologie pédiatrique et prévention
- CES de Parodontologie
- CES d'odontologie prothétique, mention prothèse adjointe complète
- CES d'odontologie prothétique, mention prothèse adjointe partielle
- CES d'odontologie prothétique, mention prothèse conjointe
- D.U. d'Odontologie pédiatrique clinique : sous la responsabilité de M. COURSON. Durée : 2 ans. Coût : 1350 € par an sans les droits universitaires.
- D.U. d'Odontologie clinique et vieillissement : sous la responsabilité de M. TAVERNIER. Durée : 2 ans. Coût : 1467 € par an sans les droits universitaires.
- D.U. des troubles fonctionnels oro-faciaux : sous la responsabilité de M. FLEITER. Durée : 2 ans. Coût : 1300 € par an sans les droits universitaires.
- D.U. d'Orthodontie Linguale : sous la responsabilité de Mme KAMOUN-GODRAT. Durée : 2 ans. Coût : 3354 € par an sans les droits universitaires.
- D.U. de prothèse clinique complète : sous la responsabilité de M. RIGNON BRET. Durée : 2 ans. Coût : 650 €, 850 € et 1600 € pour chaque module, sans les droits universitaires.
- D.U. de Parodontie clinique : sous la responsabilité de Mme DRIDI. Durée : 2 ans. Coût : 1440 € par an sans les droits universitaires.
- D.U. d'Orthèse appliquée à l'Orthopédie dento-faciale : sous la responsabilité de Mme KAMOUN-GODRAT. Durée : 1 an. Coût : 3300 € sans les droits universitaires.
- D.U. d'Implantologie orale : sous la responsabilité de M. GAULTIER. Durée : 3 ans. Coût : 3500 € par an sans les droits universitaires.
- D.I.U. d'Endodontie : sous la responsabilité de M. LASFARGUES. Durée : 2 ans. Coût : 2700 € par an sans les droits universitaires.
- Attestation de formation aux soins dentaires sous sédation par inhalation de MEOPA : sous la responsabilité de Mme DAVIT-BEAL. Durée : 1 an. Coût : 850 € sans les droits universitaires.

**Plus des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service de formation post-universitaire par mail :**

[fc@odontologie.parisdescartes.fr](mailto:fc@odontologie.parisdescartes.fr)



# Paris VII



**Paris** la belle. Paris la Magnifique. Paris, la Sublime... Avec plus de 30 millions de touristes par an dans les rues parisiennes, la capitale hexagonale rayonne dans l'ensemble du monde. Les universités de Paris font partie des plus anciennes universités du Moyen-Âge, et possèdent à l'heure actuelle deux UFR d'odontologie distinctes : au sein de l'Université Paris Diderot-Paris VII (Garancière) et au sein de l'Université Paris Descartes-Paris V (Montrouge).

1

## FORMATION INITIALE

**Le nombre total d'étudiants à l'UFR de Paris de VII est de 485, dont 92 sont en deuxième année d'études (DFGSO2).**

Ces étudiants viennent des UFR de PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) de Paris VII (41 étudiants), Paris VI (18 étudiants), Paris XIII (7 étudiants), Paris Sud (7 étudiants), Versailles (6 étudiants), Créteil (6 étudiants), Rouen (3 étudiants) ; l'effectif complet étant lié aux redoublements et au système de passerelles universitaires. L'effectif des enseignants est réparti ainsi : 16 Professeurs des Universités, 47 Maîtres de Conférences des Universités, ainsi que 40 Assistants Hospitalo-Universitaires. UNECD - Guide des études - 6 Nov. 2013 - 5 - L'activité de recherche de l'UFR est assurée par le laboratoire de Physiologie Orale Moléculaire, INSERM UMR 872, Centre de Recherche des Cordeliers, équipe 5.

Les 2 centres de soins sont situés à divers endroits de la ville : Hôpital Rothschild et Hôpital de la Pitié-Salpêtrière. L'ouverture à l'international est assuré par un programme Erasmus (Copenhague) et des conventions ont été signées avec des universités de Montréal et de Boston. En moyenne, près de 5 étudiants en bénéficient chaque année, pour des durées de 1 à 3 mois."

Enfin, les étudiants de Paris VII, doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 2135 €.



Maxime BOMMEL,  
président de la C.O.U.G.



3

50\_51

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'association étudiante a été tout nouvellement créée en Septembre dernier, et porte le charmant nom de Corporation d'odontologie universitaire de Garancière (COUG), remplaçant l'Association des Etudiants de Garancière (AEG).

5 rue Garancière - 75006 PARIS  
Tél : 01 43 29 63 00 -

Mail : [dentaireparis7@gmail.com](mailto:dentaireparis7@gmail.com)

Président : Maxime BOMMEL

- Déléguée UNECD : Helen

OLUGBEJE

Environ 600 étudiants arpentent les couloirs de l'UFR de Garancière, et 9 sont membres du bureau de l'association.

La COUG est une association qui a pour but de faciliter et d'améliorer la vie des étudiants de la faculté d'odontologie de Paris VII. Pour cela, elle met en place chaque année un système de ronéos au sein des différentes promotions, elle organise des commandes groupées pour permettre aux étudiants l'achat de leur matériel à moindre coût, ainsi que des rencontres avec les partenaires de l'association afin de profiter de nombreux avantages. Elle crée également, des événements qui rythment l'année universitaire. Enfin, elle représente les étudiants devant l'administration et au sein du réseau UNECD.

La COUG va poursuivre les actions de l'AEG, en particulier sa collaboration avec la faculté de Montrouge au sein de l'association P75, qui permet notamment l'organisation d'événements lors de la semaine de l'ADF, en novembre. La faculté d'odontologie est rattachée à l'UFR Paris VII Diderot, les étudiants de Garancière ont ainsi la possibilité de pratiquer les nombreux sports qu'elle propose (Football, Handball, Athlétisme, Natation, etc.)

L'association participe chaque année à l'organisation d'un Week-End d'intégration, qui permet la rencontre entre les différentes promotions, ainsi que de soirées post-partiels et des pots. La branche humanitaire de l'association va essayer d'élargir ces actions.

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

• D.I.U. de carcinologie buccale : sous la responsabilité du Docteur Didier MAURICE. Durée : 1 an

• D.U. clinique d'implantologie chirurgicale et prothétique : sous la responsabilité du Docteur Bernard PICARD.

➔ [pica@ccr.jussieu.fr](mailto:pica@ccr.jussieu.fr)

• D.I.U. des traitements odonto-stomatologiques du syndrome d'apnées obstructives du sommeil (TOSSAOS) : sous la responsabilité du Professeur R. Garcia. Durée : 1 an

• D.U. approfondi de parodontie et d'implantologie clinique : sous la responsabilité du Docteur Philippe BOUCHARD. Durée : 1 an.

• D.U. d'orthodontie linguale : sous la responsabilité du Professeur Robert GARCIA, et du Docteur Pascal GARREC. Durée : 2 ans.

• D.U. clinique de parodontie : sous la responsabilité du Docteur Philippe BOUCHARD. Durée : 2 ans

• D.U. clinique de prothèse maxillo-faciale : sous la responsabilité du Docteur Didier MAURICE. Durée : 2 ans.

➔ [dpmauric@club-internet.fr](mailto:dpmauric@club-internet.fr)

• D.U. clinique de prothèses implanto-portées (DUCPIP) : sous la responsabilité du Docteur J. RADIGUET. Durée : 2 ans

• D.U. européen d'endodontie clinique (DUEEC) : sous la responsabilité des Professeurs P. Machtou et A. Berdal. Durée : 3 ans dont une année de D.U. européen d'endodontie (DUEE). UNECD - Guide des études - 6 Nov. 2013 - 6 -

➔ [contact@due-garanciere.fr](mailto:contact@due-garanciere.fr)

• D.U. d'endodontie

• D.U. d'expertise en médecine dentaire : sous la responsabilité des Docteurs P. Missika et A. Béry. Durée : 1 an.

• C.E.S. de biomatériaux en odontologie

• C.E.S. d'anatomie-physiologie de l'appareil manducateur

• C.E.S. d'odontologie chirurgicale

• C.E.S. de parodontologie

• C.E.S. d'odontologie pédiatrique et prévention

• C.E.S. d'odontologie conservatrice et d'endodontie

• C.E.S. d'odontologie prothétique



# Reims



**Reims**, ville de couronnement des Rois de France, est mondialement connue pour la boisson pétillante issue de son vignoble : le champagne. Avec près de 26 000 étudiants reimois, la ville représente la 12ème cité universitaire française, notamment grâce à l'Université de Reims Champagne-Ardenne à laquelle appartient l'UFR d'odontologie.

1

## FORMATION INITIALE

**L'effectif total des étudiants reimois est de 450, en formation initiale. Près de 92 sont étudiants en deuxième année (DFGSO2).**

Du côté pédagogique, l'UFR dispose de 7 Professeurs des Universités, 19 Maîtres de Conférences des Universités, et 17 Assistants Hospitalo-Universitaires.

### 2 laboratoires se trouvent au sein de l'UFR :

- Le laboratoire "interface biomatériaux et tissus hôtes", dirigé par le Professeur Dominique LAURENT-MAQUIN, ayant pour objectif d'évaluer et de modéliser les interactions cellules avec les biomatériaux.
- Et le laboratoire d'analyse des contraintes mécaniques, dirigé par le Professeur Alain LODINI.

### 2 centres de soins dentaires (dont un à proximité de l'UFR) permettent la formation clinique des étudiants.

Enfin, les étudiants reimois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 2320 €. Les services administratifs de l'UFR de Reims n'ayant pas souhaité répondre à toutes nos questions, nous n'avons aucune donnée quant à l'ouverture à l'international de cette UFR.



Adel GIBOYAU,  
Association des Etudiants.

« L'UFR d'odontologie de Reims permet d'étudier dans une atmosphère chaleureuse, grâce aux événements estudiantins et un dynamisme du bureau en place. En outre, Reims participe à la vie étudiante au niveau national par son implication au sein de l'UNECD. Bref, venez à Reims ! ».



2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

• Attestation de formation aux soins dentaires sous sédation consciente par inhalation de MEOPA : le responsable est le Docteur Annie BERTHET. Durée : 4 demi-journées de formation, et 2 vacations cliniques. Coût : 850 €.

- C.E.S. d'odontologie pédiatrique,
- C.E.S. de prévention,
- C.E.S. de parodontologie,
- C.E.S. d'odontologie chirurgicale ,
- C.E.S. de médecine buccale
- C.E.S. d'odontologie conservatrice et endodontie
- C.E.S. d'odontologie prothétique, mention prothèse fixée
- C.E.S. d'odontologie prothétique, mention prothèse amovible partielle
- C.E.S. d'odontologie prothétique, mention prothèse amovible complète
- C.E.S. d'odontologie prothétique, mention prothèse maxillo-faciale

**Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter la responsable du service Scolarité : Madame Nathalie ANTONI, joignable par téléphone 03 26 91 34 55, par fax 03 26 91 34 56 ou par mail :**

➔ [scol.odontologie@univ-reims.fr](mailto:scol.odontologie@univ-reims.fr)



3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'Association Corporative des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Reims (A.C.E.C.D.R.) a vu le jour en 1961. L'ACECDR compte aujourd'hui 274 membres étudiants, et le bureau exécutif est composé de 10 étudiants dynamique, auxquels se rajoutent 3 membres actifs.

2, rue du général Koenig - 51100 Reims

Site : <http://www.acecdr.com> -

Téléphone : 03.26.91.35.96

Président : Adel GIBOYAU -

Délégué UNECD : Julien CAMIAT

Les rôles de l'association étudiante dans l'UFR peuvent être résumés par la vente du matériel pédagogique nécessaire pour les travaux pratiques des étudiants, l'organisation d'événements festifs tout au long de l'année (avec le Week-End d'Intégration, la soirée de gala, et 6 soirées originales « péniches » dans l'année). Par ailleurs, l'association sert bien souvent d'intermédiaire entre les étudiants et l'administration ou le corps enseignant.

**Pour l'année 2013-2014**, l'association a pour objectif de mettre en place de nouveaux événements liés à la vie étudiante d'ordre sportif et culturel (dégustation de vin, tournoi de foot). De plus, une nouvelle édition du forum des partenaires va être organisée, au premier trimestre 2014, événement qui avait rencontré un franc succès lors de sa première édition.



# Rennes



Avec plus de 200 000 habitants, **Rennes**, capitale historique de la Bretagne, rentre dans le TOP 11 des villes les plus peuplées de France. 61 000 étudiants sont inscrits au sein des établissements d'enseignement supérieur rennais en 2013, ce qui en fait une grande ville étudiante.

1

## FORMATION INITIALE

L'UFR rassemble près de 450 étudiants ; et 52 enseignants. Les promotions de DFGSO2 sont d'environ 65 étudiants, venant de l'UFR de PACES de Caen et Rennes.

L'UFR dispose de 2 pôles de recherche :

- une équipe de recherche de microbiologie sur les risques infectieux, avec un ensemble d'hospitalo-universitaires biologistes et cliniciens travaillant sur le thème de l'adaptation et la virulence des microorganismes de la sphère oro-naso-pharyngée ; la responsable est le Professeur Martine BONNAURE-MALLET.
- et une équipe «Biomatériaux en site osseux», dont le responsable est le Professeur Hassane OUDADESSE.

Le centre de soins dentaires, situé Place Pasteur, est le centre de formation hospitalo-universitaire des futurs chirurgiens dentistes. Il réalise des consultations au bénéfice des patients qui se présentent directement pour y être soignés ou qui sont adressés par leur dentiste habituel. Le centre de soins dentaires prend également en charge les soins dentaires des patients hospitalisés. L'UFR est ouverte sur l'international grâce à des échanges avec des facultés asiatiques (Vietnam et Philippines), du Proche-Orient (Liban), du Maroc, du Canada et en Europe également (Irlande, Pologne, Espagne).

Enfin, les étudiants rennais doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques et la pratique hospitalière, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 355 €.

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations post-universitaires rennaises sont les suivantes :

- D.U. clinique d'odontologie pédiatrique : le responsable est Jean-Louis SIXOU. Durée : 2 ans. Coût : 1800 € par an, sans les droits universitaires.

➔ [jean-louis.sixou@univ-rennes1.fr](mailto:jean-louis.sixou@univ-rennes1.fr)



Amélie HAVARD,  
Trésorière de l'AECDR 2013-2014.

« A Rennes, nous avons la chance d'avoir accès à des études quasi gratuites ce qui offre une meilleure égalité des chances pour tous les étudiants. Nous évitons ainsi de nous endetter dès le début de nos études. L'AECDR organise tout au long de l'année différentes manifestations : Papa Punch, Gala, soirées, Tournois de baby-foot, et autres événements : ce qui permet de créer une certaine cohésion et entente entre professeurs et étudiants mais aussi entre les différentes promotions, améliorant ainsi la collaboration entre étudiants au centre de soins. L'entraide est également mise en avant avec le système de frappes orchestré par la corpo, ainsi que l'assistanat lors des TP par des étudiants de 6ème année permettant une bonne solidarité étudiante. »

- D.U. d'implantologie orale : le responsable est Patrick LIMBOUR. Durée : 2 ans. Coût : 1830 € par an, sans les droits universitaires.

➔ [patrick.limbour@univ-rennes1.fr](mailto:patrick.limbour@univ-rennes1.fr)

- D.U. d'Orthodontie Linguale de l'Adulte : le responsable est Olivier SOREL. Durée : 2 ans. Coût : 2000 € par an, sans les droits universitaires.

➔ [olivier.sorel@univ-rennes1.fr](mailto:olivier.sorel@univ-rennes1.fr)

- C.E.S. de biomatériaux en odontologie mention choix et mise en œuvre clinique

- C.E.S. d'odontologie chirurgicale, médecine buccale, mention odontologie chirurgicale

- C.E.S. de parodontologie

- C.E.S. d'odontologie pédiatrique et prévention

- C.E.S. d'odontologie conservatrice et endodontie

- C.E.S. d'odontologie prothétique

Pour plus de renseignements sur les durées et les tarifs de ces formations post-universitaires, contactez Virginie DUVACHER, par téléphone au 02 23 23 39 50, par fax au 02 99 63 30 33, ou par mail : ➔ [virginie.duvacher@univ-rennes1.fr](mailto:virginie.duvacher@univ-rennes1.fr).

3



## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'Association des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Rennes (A.E.C.D.R.) a vu le jour dans les années 1930. 2, avenue du Professeur Léon Bernard, Bâtiment 15 - 35000 RENNES - Site internet : [www.aecdr.net](http://www.aecdr.net)  
Président : Steeve BREGAINT - Déléguée UNECD : Pauline COQUELIN

450 étudiants cohabitent au sein de la belle UFR d'odontologie rennaise, dont 21 sont dans l'exécutif du bureau.

L'AECDR tient un rôle primordial au sein de la vie de la faculté. En effet, elle met à disposition des étudiants une cafétéria, dans laquelle les étudiants peuvent se restaurer (micro-ondes, café, thé, boissons, barres de céréales...) et se détendre entre les cours. Elle propose un système de frappes (ronéos) aux étudiants, mis à jour quotidiennement sur le site internet de l'AECDR ainsi que la possibilité pour les étudiants d'acheter des dentifrices, brosses à dents... et du matériel dentaire (limes, fraises,...) à des tarifs intéressants. Elle organise également des évé-

nements festifs (Papa Punch, Gala entre autres). Enfin, elle participe activement au Conseil de Gestion de l'UFR et de l'Université de Rennes 1. L'AECDR prévoit de participer à des événements nationaux comme les congrès de l'UNECD, le congrès de l'ADF à Paris. Elle participera également aux Week-End de Formations de la FERIA (Fédération Etudiante Rennaise Inter-Associative), la fédération étudiante de ville de Rennes, dont la dernière édition s'est tenue en octobre dernier à la faculté d'odontologie. Elle organisera plusieurs soirées comme le Papa Punch en janvier, la soirée de Gala en juin, et d'autres plus petits événements festifs tout au long de l'année. Elle prévoit également

de renouveler le forum vers février ou mars permettant aux partenaires d'exposer leurs nouveautés. L'AECDR ne possède pas de pôle sport, bien qu'il soit possible pour les étudiants de faire des sports très variés (Escalade, Natation, Tennis, Basket, Volley, fitness,...) via la SIUAPS (Service InterUniversitaire des Activités Physiques et Sportives) pour un faible coût annuel. L'AECDR compte développer le pôle humanitaire cette année (Téléthon, Sidaction), même si elle participe pour la 2ème fois à une vente de paniers de fruits et légumes pour les étudiants. Ils contiennent environ 2,5 à 3 kg de produits venant exclusivement d'Ille-et-Vilaine pour un coût réduit de 5€.



# Strasbourg



Chef-lieu de la Région Alsace, outre sa position frontalière avec l'Allemagne, est une place forte des institutions européennes (Cour européenne des droits de l'Homme, Conseil de l'Europe, Parlement européen, ...). En 2013, 55 000 étudiants sont inscrits dans les établissements supérieurs de la Ville, dont plus des 2/3 au sein de l'Université de Strasbourg avec ses 2 600 enseignants-chercheurs.



1

## FORMATION INITIALE

**376 étudiants sont formés à l'UFR d'odontologie de Strasbourg, dont 90 étudiants inscrits en DFGSO2 (venant des UFR de PACES de Besançon, Dijon et Strasbourg bien évidemment).** On dénombre 52 enseignants (dont 13 Professeurs des Universités, 19 Maîtres de Conférences, 15 Assistants Hospitalo-Universitaires, 5 assistants associés) et 40 personnes chargées d'enseignement.

**Les activités de recherche de l'UFR sont multiples, grâce à plusieurs éléments :**

- Laboratoire INSERM UMR 977, dont le responsable est le Docteur Dr Jean-claude Voegel.
- collaboration avec le centre de Référence National des Manifestations Odontologiques de Maladies Rares, coordonné par le Pr. Marie Cécile Manière au sein du service de Soins Bucco-Dentaires des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Ce centre dispense une activité de génétique bucco-dentaire peu connue en France et optimise la prise en charge bucco-dentaire des patients et familles concernés.
- collaboration avec l'Institut National pour les Sciences Appliquées (INSA), au sujet de l'étude des biomatériaux médicaux ayant vocation à être placés ou incorporés dans la sphère orale. Il existe 2 centres de soins dentaires à Strasbourg : celui du centre-ville (à proximité de l'UFR d'odontologie) et le Centre de Soins de HautePierre.

L'UFR a tissé depuis de nombreuses années, des collaborations avec d'autres unités de formation au sein du monde entier : Asie (Vietnam, Japon, Thaïlande), Australie, Afrique du Nord (Maroc, Algérie), Madagascar, Europe (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Suisse, Roumanie, Turquie). Enfin, les étudiants strasbourgeois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 2607 €.



Stéphane Rodé,  
Délégué UNECD

«A Strasbourg, les étudiants ont une grande place dans le fonctionnement tant de la fac que de la clinique. En effet, il y a un partenariat étroit entre nous et l'administration passant par la réalisation des emplois du temps exclusivement par nos soins, une écoute marquée lors des prises de décisions, la mise en place de la soirée de Noël... Strasbourg est une fac où il fait bon travailler et vivre sa vie d'étudiant !!! (et des locaux complètement neufs à la fois clinique et faculté)»

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

**Les formations post-universitaires strasbourgeoises sont les suivantes :**

- D.U. d'esthétique du sourire : le responsable est le Professeur René SERFATY. Durée : 150 heures (8 séminaires de 2 à 3 jours). Coût : 3800 €. [rene.serfaty@free.fr](mailto:rene.serfaty@free.fr).
- D.U. d'acquisition des bases fondamentales en implantologie : le responsable est le Docteur Abdessamad BOUKARI. Durée : 10 séminaires de 2 jours. Coût : 3600 € par an, sans les droits universitaires.
- D.U. d'implantologie orale appliquée : Durée : 2 ans (2 vacations cliniques de 6h, par semaine).
- D.U. de parodontologie clinique : sous la responsabilité du Professeur Henri TENENBAUM. Durée : 3 ans.

• D.U. de formation post-graduée des enseignants en odontologie : sous la responsabilité du Docteur Matthieu SCHMITTBUHL.

• C.E.S. de parodontologie : sous la responsabilité du Docteur Olivier Huck. Cours à distance, disponibles sur plateforme pédagogique ; et 2 séances de TD obligatoires. [olivier.simon@unistra.fr](mailto:olivier.simon@unistra.fr).

• Attestation de soins dentaires sous sédation MEOPA : sous la responsabilité du Professeur Marie-Cécile MANIERE. Durée : 4 demi-journées. Pour plus d'informations à ce sujet, contactez le service de Diplômes Universitaires : Sennur Kaplan Tél : 03 68 85 39 09 [sennur.kaplan@unistra.fr](mailto:sennur.kaplan@unistra.fr)

3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

**L'Association de l'Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Strasbourg.**

**1 Place de l'Hôpital - 67000 STRASBOURG**

**Tél : 06 85 78 90 83 (Présidente) - Site internet : [aaecds.com](http://aaecds.com) - Mail : [rode.stephane@orange.fr](mailto:rode.stephane@orange.fr)  
Présidente : Julie WEISS - Délégué UNECD : Stéphane RODE**

Les étudiants strasbourgeois en odontologie sont, au total, 376. Parmi eux, 15 irréductibles gaulois... (euh non ça c'est une autre histoire!) qui forme un bureau génial d'étudiants, de toutes les années confondues !! Les rôles de l'association strasbourgeoise sont nombreux : commande de matériel pédagogique pour les travaux pratiques, organisation des soirées étudiantes, réalisation des polys, représentation étudiante, santé publique, actions humanitaires, etc.

**Les événements marquants de l'association** durant l'année 2013-2014 sont nombreux et participent à la dynamique étudiante de l'UFR : déplacements pour les congrès UNECD, participation au Téléthon, à l'Hôpital des Nounours, participation à des collectes alimentaires ainsi qu'à la course féminine de la ville : la Strasbourgeoise. Différents bons moments sont organisés par l'association, notamment des sorties « patinoire », des soirées « Bowling », et tant d'autres pour assurer un climat convivial d'études. L'Amicale strasbourgeoise 2013-2014, constitué d'un bureau génial, veut s'inscrire dans la continuité des actions menées les années précédentes, notamment la bourse au matériel pédagogique, les événements strasbourgeois décrits précédemment. Bref, vous l'aurez compris, Strasbourg c'est loin mais c'est le TOP !



# Toulouse



Encore nommée "la ville rose" de par la couleur des briques constituant la plus grande partie de ses bâtiments, **Toulouse** est la sixième ville la plus peuplée du territoire français. Quatrième plus grande ville universitaire avec près de 100 000 étudiants en 2013, Toulouse dispose d'une UFR d'odontologie dépendant de l'université Toulouse III - Paul SABATIER.

1

## FORMATION INITIALE

**378 étudiants sont inscrits à l'UFR d'odontologie, en formation initiale. 76 d'entre eux sont en deuxième année d'études (DFGSO2) : ils proviennent des facultés de PACES de Toulouse-Rangueil (pour 26 d'entre eux), de Toulouse-Purpan (pour 26 d'entre eux également) et de Toulouse-Maraîchers (pour 22 d'entre eux), les deux derniers étant inscrits via un système de passerelles entre formations.**

Parmi les enseignants, il existe 8 Professeurs des Universités, 23 Maîtres de Conférences et 29 Assistants Hospitalo-Universitaires. L'UFR dispose d'un laboratoire de recherche : le laboratoire LU 51, étudiant les maladies parodontales, les déséquilibres systémiques et biomatériaux (MPDSB), sous la responsabilité du Professeur Michel SIXOU.

2 centres de soins assurent la continuité dans la formation initiale par une formation clinique : Rangueil et Hôtel Dieu.

L'UFR est tournée vers l'international grâce à de nombreux programmes d'échanges ERASMUS possibles : Allemagne (1 à 2 semestres, 2 étudiants), Autriche (1 à 2 semestres, 2 étudiants), Belgique (1 à 2 semestres, 2 à 4 étudiants), Espagne (1 à 2 semestres, 2 à 4 étudiants), Italie (1 à 2 semestres, 2 étudiants), Portugal (1 à 2 semestres, 2 étudiants).

Enfin, les étudiants toulousains doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 329 €.

2

## FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

**Les formations post-universitaires dispensées à Toulouse sont diverses :**

- D.U. d'études spéciale clinique mention orthodontie : sous la responsabilité du Docteur M. Pascal BARON. Durée : 3 ans
- D.U. de parodontologie : sous la responsabilité du Docteur Pierre BARTHET. Durée : 2 ans. Coût : 1500 € par an, sans les droits universitaires
- D.U. d'implantologie : sous la responsabilité du Professeur Serge ARMAND. Durée : 2 ans. Coût : 1375 € par an, sans les droits universitaires
- D.U. de prothèse complète : sous la responsabilité du Docteur Marcel BLANDIN. Durée : 2 ans. Coût : 1375 € par an, sans les droits universitaires
- D.U. d'odontologie légale et d'éthique : sous la responsabilité du Docteur Olivier HAMEL. Durée : 1 an. Coût : 950 €, sans les droits universitaires



Mathieu HAURET-CLOS,  
responsable représentation  
étudiante-réseau de l'AECDT



3

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'association des étudiants en Chirurgie Dentaire de Toulouse (AECDT) a été créée en 1978.

**3 chemin des maraîchers - 31062 TOULOUSE Cedex 9**

Tél : 05.61.55.37.32 - Mail : [aeedt@hotmail.fr](mailto:aeedt@hotmail.fr)

Président : Jean-Baptiste PASCAL - Vice-présidente et responsable partenariat : Caroline DUMOLIÉ - Délégué UNECD : Gabrielle ESTEVES

"L'AECDT occupe une place centrale dans la faculté. Seule association représentative, elle est au cœur du lien social entre les étudiants, de l'événementiel, du sport. Elle se charge également du dialogue entre l'administration, les enseignants et les étudiants. Et grâce à ses élus et la fédération de ville, elle est présente à l'université et dans la vie étudiante toulousaine."

• D.U. de recherche clinique en odontologie : sous la responsabilité du Professeur Michel SIXOU. Durée : 2 ans. Coût : 950 € par an, sans les droits universitaires

• D.I.U. en orthodontie avancée : sous la responsabilité du Docteur M. Pascal BARON et l'institut d'odonto-stomatologie d'Oviedo (Espagne). Durée : 3 ans. Coût : 6000 €

• D.I.U. d'anesthésie générale et sédation en odontologie clinique : sous la responsabilité du Docteur Frédéric VAYSSE. Durée : 1 an. Coût : 1600 €, sans les droits universitaires

• D.I.U. d'odontologie pédiatrique clinique approfondie : sous la responsabilité du Docteur Frédéric VAYSSE. Durée : 1 an. Coût : 700 €, sans les droits universitaires

• D.I.U. d'Endodontie : sous la responsabilité du Docteur Franck DIEMER. Durée : 2 ans. Coût : 2000 € par an, sans les droits universitaires

• D.U. Imagerie 3D : sous la responsabilité du Professeur Geneviève GREGOIRE. Durée : 1 an. Coût : 1000 €, sans les droits universitaires

• D.U. Réhabilitation des maxillaires : sous la responsabilité du Professeur Émérite Gérard PALOUDIER. Durée : 2 ans. Coût : 2450 € par an, sans les droits universitaires

• C.E.S. de Biomatériaux en Odontologie mention caractérisation et évaluation, et mention choix et mise en œuvre clinique

• C.E.S. d'odontologie légale, mention expertise, responsabilité, réparation et mention thanatologie, identification, anthropologie

• C.E.S. d'odontologie chirurgicale, mention odontologie chirurgicale et mention médecine buccale

• C.E.S. de parodontologie

• C.E.S. d'odontologie pédiatrique et prévention

• C.E.S. d'odontologie conservatrice et endodontie

• C.E.S. d'odontologie prothétique, mention prothèse conjointe, mention prothèse adjointe partielle, mention prothèse adjointe complète et mention prothèse maxillo-faciale

• C.E.S. de physiopathologie et diagnostic des dysmorphies cranio-faciales

**Pour tout renseignement, contactez l'administration de l'UFR**

[secdenta@adm.ups-tlse.fr](mailto:secdenta@adm.ups-tlse.fr)

378 étudiants suivent une formation d'odontologie dans cette UFR, et 27 font partie du bureau exécutif de l'association étudiante. L'AECDT représente les étudiants en odontologie de Toulouse au sein de l'UFR. Elle leur permet un contact avec les autres facultés de Toulouse mais aussi avec les autres facultés de chirurgie dentaire de France. Le matériel des TP est fourni par l'AECDT en début d'année. Les étudiants peuvent se réunir et déjeuner dans les locaux de l'AECDT à tout moment de la journée. Elle participe à la vie étudiante par l'organisation d'un rallye et de sa soirée blanche, de soirées dentaires, d'un Week-End convivial en début d'année et d'un gala en hiver. Trois fois par an, elle publie son journal "L'Amalgame" qui réunit les actualités concernant la faculté mais également des photos et des articles humoristiques.

L'AECDT est très engagée au niveau humanitaire en participant au Téléthon pour lequel elle rapporte plusieurs milliers d'euros par an ainsi qu'à l'hôpital des Nounours.

**Les événements marquants de l'association** durant l'année 2013-2014 sont nombreux à Toulouse : le WEI (week-end en octobre), le rallye et sa soirée blanche (en octobre), le Barathon (soirée caritative au profit du Téléthon, début décembre), la soirée de gala (courant février).

La faculté a ses propres équipes de sport notamment en rugby ainsi qu'en basket-ball qui a gagné le championnat inter-université l'année dernière.



## Les différents modes d'exercices

Une fois le diplôme de Docteur en Chirurgie Dentaire acquis, le praticien va s'inscrire au Tableau de l'Ordre Départemental, et son exercice du métier peut s'effectuer selon divers modes :

- 1) Le remplacement (d'un praticien cessant temporairement son activité),
- 2) La collaboration,
- 3) L'exercice individuel libéral,
- 4) L'exercice libéral à plusieurs praticiens,
- 5) L'exercice salarié non libéral.

### Le remplacement

Un praticien, qui cesse temporairement son activité (pour raisons diverses : congés maternité, vacances, arrêt maladie, etc.), a la possibilité d'être remplacé soit par un praticien diplômé, soit par un étudiant en chirurgie dentaire remplissant les obligations légales (cf. chapitre page 62).

Un contrat-type est disponible auprès de l'Ordre des chirurgiens dentistes.

Ce remplacement, majoritairement libéral, peut également être salarié.

En ce qui concerne le remplacement libéral, ces autorisations sont délivrées pour une durée limitée par le conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes (pas de durée maximale).

Aucun type de rémunération n'est imposé. Ce sont les deux parties qui choisissent soit une rémunération forfaitaire (à la journée, au mois ou pour toute la durée du remplacement), soit une rémunération par un pourcentage sur les soins encaissés et travaux effectués. Une clause d'interdiction d'exercer dans un périmètre défini tout autour du lieu de remplacement peut être établie (clause de non-concurrence), seulement si ce remplacement est d'une durée supérieure à 3 mois consécutifs.

En ce qui concerne le remplacement salarié, un contrat à durée déterminée (CDD) doit être établi entre les deux parties. Une période d'essai peut même être réalisée.

Si le terme du contrat est connu, il est inclus dans le contrat. Si besoin, le CDD pourra être reconduit, la durée totale ne pouvant excéder 18 mois.

Mais si l'absence du praticien est de durée inconnue, alors dans le contrat devra être renseignée une durée minimale de remplacement, le contrat prenant fin au retour du praticien remplacé.

La rémunération sera basée, dans ce cas aussi, sur un pourcentage sur les soins encaissés et travaux effectués.

Une clause de non-concurrence peut être adjointe ; une contrepartie financière est alors attribuée, égal à un fractionnement mensuel versé après la rupture du contrat, pendant la durée de l'application de la clause.

### La collaboration

Comme son nom l'indique, un praticien peut faire appel à UN SEUL collaborateur afin de travailler ensemble dans le même lieu d'exercice (et non pour le remplacer).

L'exercice en collaboration peut être libéral (exercice libre du collaborateur dans la même structure de soins) ou salarié (le chirurgien dentiste collaborateur est soumis aux directives de son employeur).

Toutefois, un praticien peut faire appel à plusieurs collaborateurs, sur autorisation du Conseil Départemental de l'Ordre auquel le titulaire ou la société est inscrit (besoins de santé publique, afflux exceptionnel de population, état de santé du titulaire).

La collaboration libérale (fréquente) est un cadre privilégié par de nombreux jeunes chirurgiens dentistes car elle assure une activité "parrainée"

par le(s) titulaire(s) du cabinet dentaire, un acquis de techniques de travail et donc d'expérience, et un moyen d'attente avant un éventuel engagement. Sa durée peut être de durée déterminée, ou non. Il peut constituer sa propre patientèle.

Le collaborateur libéral est affilié au régime social des praticiens auxiliaires médicaux et au régime d'assurance vieillesse des chirurgiens dentistes (CARCDSF).

L'exercice est néanmoins dépendant des matériels et matériaux du cabinet.

La collaboration salariée repose sur un horaire de 35 heures par semaine (possibilité de dépassement, payé en heures supplémentaires) et sur des congés payés. Le praticien collaborateur est affilié à la Caisse d'assurance maladie du régime général.

Enfin, un collaborateur salarié peut être autorisé à avoir plus de deux exercices.

### L'exercice individuel libéral

Le chirurgien dentiste peut exercer dans son cabinet dentaire, seul.

Pour des raisons personnelles, de mutualisation des moyens et de continuité des soins (notamment pour favoriser la diversité de l'offre de soins et pour faciliter les congés), ce mode d'exercice, auparavant très apprécié par les praticiens, est dorénavant supplantée par l'exercice de groupe.

### L'exercice libéral à plusieurs praticiens (association)

Dans cette situation, l'ensemble des praticiens d'un même cabinet vont contracter un contrat d'exercice professionnel afin de pouvoir mutualiser les dépenses générales et mettre ainsi en commun tous les moyens.

Cet exercice peut conduire à constituer une "personnalité morale" (entité juridique abstraite fondée pour les regroupements), c'est-à-dire la création d'une société qui va présenter de nombreux avantages, notamment de gestion financière.

#### Cette société peut être :

- Société Civile de Moyens (SCM) : mise en commun des moyens matériels (locaux, employés, etc.) et partage des frais (électricité, eau, etc.). Chaque praticien est libre de son exercice, de sa patientèle

et est imposé sur ses parts de bénéfices en plus de son imposition personnelle.

- Société Civile Professionnelle (SCP) : mise en commun des moyens (frais globaux) ET des honoraires. Les décisions collectives sont prises en assemblée. De façon générale, le partage fréquemment réalisé se base tout de même sur le montant des recettes réalisées par CHAQUE associé au profit de la société.

- Société d'Exercice Libéral (SEL) : de multiples SEL existent. Les praticiens exerçant en SEL reçoivent une rémunération de "gérant de la SEL" et une rémunération liée aux dividendes.

### L'exercice salarié non libéral

Cette catégorie concerne environ 7 % des chirurgiens dentistes. Ils sont généralement employés par une collectivité, que cela soit :

- un service hospitalier,
- un cabinet mutualiste,
- une caisse d'assurance maladie,
- etc.

La multiplicité des modes d'exercice requiert donc une connaissance approfondie lorsque ce choix se présente au chirurgien dentiste. Il convient donc de se rapprocher du Conseil Départemental de l'Ordre, d'un Association de Gestion Agréée (AGA) voire même d'un juriste, pour des informations plus précises.



## L'étudiant en fin de cursus peut-il commencer à travailler ?

Conformément à l'Article L4141-4 du Code de la Santé Publique, "les étudiants en chirurgie dentaire français (...) ayant satisfait en France à l'examen de cinquième année, peuvent être autorisés à exercer l'art dentaire, soit à titre de remplaçant, soit comme adjoint d'un chirurgien-dentiste". Le conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes donne cette autorisation.

Les internes en odontologie ont également le droit de travailler durant leur cursus. Par ailleurs, pour les internes exerçant à titre de remplaçant ou d'adjoint d'un chirurgien-dentiste qualifié spécialiste (orthodontie notamment), ils doivent avoir validé l'examen de fin de 1ère année de spécialisation.

**Les pièces et documents justificatifs à fournir au Conseil de l'Ordre Départemental sont :**

- l'attestation de réussite aux examens de 5ème année d'études odontologiques (Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique),
- l'autorisation du chef de service clinique et hospitalier, précisant les jours libres de l'étudiant (sauf pour le mois d'août),
- l'avis favorable du doyen,
- les contrats (de remplacement ou d'étudiant-

adjoint salarié) en 4 exemplaires : les signatures ne doivent pas être photocopiées (l'Ordre dispose de formulaires à remplir),

- une photocopie de la carte d'identité,
- l'attestation d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)
- un extrait du casier judiciaire, de moins de trois mois.

**L'étudiant peut alors exercer selon trois modes :**

- le remplacement libéral (mode fréquemment utilisé, pour des remplacements de titulaire en congés, en arrêt maladie, etc.),
- la collaboration salariée,
- le remplacement salarié.

A savoir que, même si ce type de remplacement est fortement répandu, "le Conseil national de l'Ordre des chirurgiens dentistes déconseille formellement de proposer un contrat libéral à un étudiant, qu'il soit à temps plein ou à temps partiel. En effet, l'étudiant n'étant ni titulaire du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, ni inscrit au tableau de l'Ordre des chirurgiens dentistes, il ne peut, par voie de conséquence, satisfaire aux différentes obligations découlant d'un exercice libéral".



## Comment devenir enseignant en odontologie ?

**Il existe, au sein des Unités de Formation et de Recherche d'odontologie, trois catégories d'enseignants :**

- les assistants hospitalo-universitaires (AHU), qui ne sont pas titulaires
- les maîtres de conférence des universités - praticiens hospitaliers (MCU-PH), qui sont titulaires
- les professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH), qui sont également titulaires

Ces trois fonctionnaires ont à leur charge les trois fonctions hospitalo-universitaire : fonction d'enseignement, fonction hospitalière et fonction de recherche. La nomination à chacun des postes est soumise au succès à leur concours respectif.

### 1. Assistant hospitalo-universitaire (AHU)

Afin de se présenter au concours d'AHU, le minimum requis est le diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire. Les assistants sont nommés pour deux années, auxquelles peuvent s'ajouter deux fois une année.

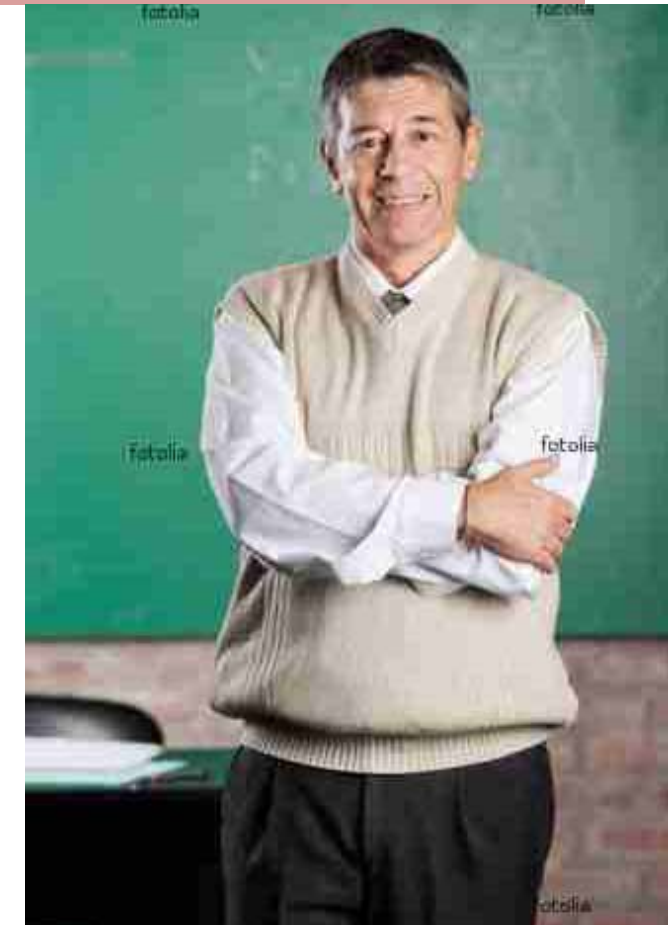
Sauf cas exceptionnel pour les anciens internes, les AHU exercent leur activité à "temps partiel".

### 2. Maîtres de conférence des universités - praticiens hospitaliers (MCU-PH)

Afin de se présenter au concours de MCU-PH, il faut avoir moins de 45 ans, être détenteur d'au moins un diplôme de master (M1 + M2) et avoir été pendant au moins deux années AHU.

Afin de concourir, il est nécessaire de présenter un exposé écrit de ses titres et travaux, ainsi que d'effectuer une présentation orale de ses travaux suivie d'une discussion avec le jury et d'un exposé destiné "à apprécier ses aptitudes didactiques". Il est possible de se présenter trois fois au concours.

Les MCU-PH peuvent exercer leurs activités à temps partiel: ils ont alors les mêmes obligations universitaires qu'un temps plein, mais disposent d'une réduction du volume horaire d'activité hospitalière.



### 3. Professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH)

Afin de se présenter au concours de PU-PH, il faut être titulaire de l'habilitation à diriger les recherches, être MCU-PH, avoir moins de 55 ans ou avoir été pendant au moins cinq ans MCU-PH à temps plein, et avoir satisfait à l'obligation de mobilité en ayant exercé pendant un an au moins en dehors du CHU dans lequel on est affecté.

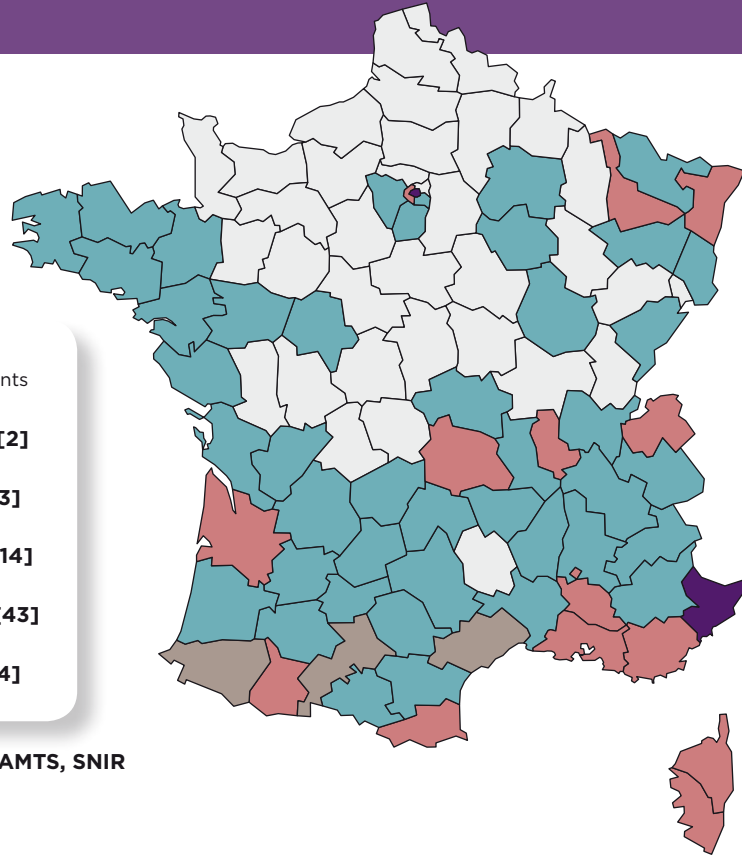
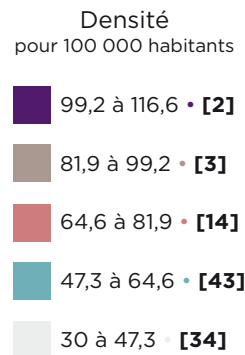
Il est possible de se présenter quatre fois au concours. Les PU-PH ne peuvent exercer qu'à temps plein.

Pour aller plus loin sur le sujet, tous les détails sont dans le décret n°90-92 du 24 janvier 1990 modifié.



# Démographie et CESP

Min. : Orne 30,0  
Max. : Paris 116,6  
France : 59,1



Source 2007 : CNAMTS, SNIR

## Problème démographique : un problème de répartition des praticiens sur le territoire

Dans le domaine de la santé, et comme le présente cette carte avec la densité de chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants, la question de la répartition des effectifs de praticiens (médecins, chirurgiens dentistes) est un problème qui anime les agences de santé et les gouvernements depuis quelques dizaines d'années.

Les chirurgiens dentistes disposent d'une véritable banque de données sur la démographie de la profession : [cartos@anté](mailto:cartos@anté).

➤ <http://carto.ars.sante.fr/cartosante>.

A l'initiative des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM), ce site compile des données de démographie générale, les nombres moyens d'actes, les pourcentages d'activités, etc. Autant d'éléments importants qui sont à étudier sur ce site avant une installation.

Les départs en retraite de praticiens installés en territoire rural, les modifications de pratique et d'exercice, la diminution du temps de travail, etc. sont des causes à cette répartition sur le territoire français. Autre point-clé : c'est le fonctionnement de la sélection en Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) qui est lié au Numerus Clausus.

Fixé chaque année pour l'année suivante, le numerus clausus représente le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre leurs études dans les différentes filières (médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique). Ce numerus clausus a : (schéma et graphique). Ce numerus clausus, toujours d'actualité, initialement garant de la régulation du nombre de praticiens médicaux en France, est contourné de nos jours par l'existence de formations en professionnels de santé sur le territoire français ; et par l'expatriation d'étudiants français dans d'autres pays européens pour obtenir un diplôme reconnu au sein de l'Union Européenne et leur permettant d'exercer en France par la suite.

D'autre part, ce numerus clausus ne traite pas le problème de répartition des praticiens sur le territoire français, avec un contraste saisissant entre des zones sur dotées (arc méditerranéen, grandes agglomérations), et d'autres sous dotées (zones péri urbaines, zones rurales, etc.). Ainsi, des mesures sont discutées et instaurées afin d'améliorer cette répartition géographique.

## Solutions envisagées ; solutions déjà existantes

Depuis de nombreuses années, des commissions et des rapports sont mis en place afin de prévenir le problème de démographie médicale sur le territoire français.

Le débat entre solutions par mesures incitatives (l'objectif étant de promouvoir l'installation de chirurgiens dentistes dans des zones sous dotées) et solutions par mesures coercitives (l'objectif étant de contraindre les praticiens à s'installer dans de telles zones) est régulièrement remis sur la table des discussions.

Les solutions incitatives existent déjà, la plupart du temps à l'échelle locale : diminution de coût de loyers de cabinets dentaires (mis à disposition par les collectivités : communes, agglomérations ou conseils généraux), exonération de charges, exonération d'impôts, bourses étudiantes, etc. Ces mesures financières visent à réveiller l'engouement de jeunes chirurgiens dentistes à s'installer en zones sous dotées en leur enlevant des contraintes pécuniaires.

L'exemple-clé est l'aide à la nouvelle installation en zone très sous dotée, de 15 000 euros.

Les mesures coercitives, véritables contraintes, n'ont pas été mises en place, mais ont été proposées comme solutions, notamment l'année civique (obliger les étudiants en fin de cursus à leur faire une année en zone sous-dotée), ce qui pose bien évidemment des problèmes logistiques et de moyens techniques.

Depuis quelques années, et c'est une volonté renouvelée par le gouvernement en 2012, l'accent est mis sur les maisons médicales pluridisciplinaires. Ce sont de petites structures créées de novo ou rénovées, agrandis, dans des zones en demande de professionnels de santé. Les professionnels peuvent être très divers. Le schéma de base national a été repris par les Régions (Maisons Régionales de Santé), les Départements et certaines collectivités, qui mettent tout en oeuvre pour inciter les professionnels à venir s'installer dans ces structures.

Compte tenu des problèmes démographiques ces maisons de santé ont aujourd'hui le vent en poupe.

## Le Contrat d'Engagement de Service Public

Le Gouvernement français a mis en place une mesure afin de faciliter l'installation de jeunes chirurgiens dentistes ; il s'agit d'une mesure incitative, attendue depuis de nombreuses années, qui est le Contrat d'Engagement de Service Public. Cette mesure est déjà d'actualité dans les études de médecine depuis 2009. Elle correspond à un contrat signé entre l'Etat et l'étudiant en chirurgie dentaire par lequel le jeune praticien s'engage à s'installer dans une zone en demande de soins, délimitée par l'ARS, après l'obtention de son diplôme.

En échange, l'étudiant bénéficie d'une bourse de 1200 euros par mois durant sa vie étudiante.

la durée d'exercice dans la zone en demande de soins devra alors être au moins égale à la durée pendant laquelle l'étudiant a touché cette rémunération.

Cet engagement ne peut se faire qu'entre la deuxième et cinquième année d'étude. Une sélection des étudiants, sur dossiers et sur entretien, est réalisée dès le mois de Novembre de l'année universitaire. Le dossier doit mettre en évidence le projet professionnel de l'étudiant, après concertation avec l'Ordre Départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Ces analyses de dossiers se font au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) en odontologie où est formé l'étudiant, par des représentants enseignants, professionnels et étudiants.

A noter que le nombre de CESP est limité : pour l'année 2013-2014, il est de 50. A titre d'information, 400 CESP sont proposés aux étudiants en médecine (200 pour les étudiants et 200 pour les internes).

L'étudiant qui a contracté un CESP peut néanmoins concourir à l'internat en odontologie ; s'il réussit, son CESP sera alors momentanément interrompu durant la période d'internat, puis il devra s'installer dans une ZRR, comme convenu initialement, durant la période pendant laquelle il a touché sa bourse étudiante.

L'étudiant peut faire valoir un droit de remords, mais sera contraint de rembourser l'intégralité de la somme touchée durant ses études, additionnée de pénalités.

Plus d'infos sur :

➤ [www.unecd.com](http://www.unecd.com)

➤ [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

## L'installation du chirurgien dentiste

Ces pages n'ont aucunement la prétention d'être un guide de première installation, mais se veulent être un tableau des pistes de réflexion à avoir en tête lors de l'installation d'un chirurgien dentiste dans son propre cabinet.

### • 1 / Le choix d'installation

Outre les convenances personnelles, doit être guidé par une étude du potentiel de patientèle de la zone géographique désirée (démographie, présence d'autres professions médicales, dynamisme et attractivité, etc.).

Des outils et des informations sont disponibles auprès des Conseils de l'Ordre, des Agences Régionales de Santé (ARS) et des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM).

Des aides à l'installation peuvent être mises en œuvre.

### • 2 / Le mode d'installation doit être étudié : doit-on créer un cabinet ou racheter un cabinet pré-existant ?

La création d'un cabinet nécessite de prendre en compte des données de locaux (lieu, superficie, nombre de salles, contraintes de radioprotection, parking, etc.), d'achat du fauteuil et de l'ensemble du matériel, etc. Et cela demande beaucoup de rigueur afin de ne pas omettre un quelconque impératif.

Il existe une alternative à la création d'un cabinet : se fonder au sein d'un maison de santé pluridisciplinaire. Ce genre de structure se développe sur notre territoire et permet de regrouper divers professionnels de santé qui louent un espace au sein d'un même lieu.

D'autre part il convient d'avoir en tête que le rachat d'un cabinet pré-existant contraint le praticien à reprendre les contrats des salariés.

### • 3 / Louer ou acheter les locaux : telle est la question

Il convient, avant de se poser cette question, de consulter l'Ordre et le règlement de la copropriété qui peut posséder des clauses ne pouvant permettre ce type d'activité dans la résidence. Si les locaux sont purement utilisés à des fins professionnelles, la location peut être réalisée selon un bail commercial ou un bail professionnel :

Quant au praticien propriétaire, il bénéficie de garanties multiples (maintien dans les lieux, pas de réévaluation des loyers, etc.). L'acquisition d'un bien professionnel peut se faire par le biais d'une Société Civile Immobilière (SCI) pour des raisons de gestion du patrimoine.

### • 4 / Le mode d'exercice libéral : individuel ou en groupe ?

L'exercice de groupe apporte des avantages indéniables de mutualisation des moyens mais requiert néanmoins une volonté réelle de travailler avec d'autres personnes.

### • 5 / Le financement : l'incontournable.

Le budget prévisionnel d'une installation peut mettre en évidence différents moyens de financements :

- Les fonds propres (et/ou donations),
- Les aides,
- L'emprunt,
- Le crédit-bail (concerne le matériel).

#### Bail commercial

#### Bail professionnel

	Bail commercial	Bail professionnel
<b>Loyers</b>	Librement fixés	librement fixés
<b>Durée minimale</b>	6 ans	9 ans
<b>Au terme du bail...</b>	Préavis de 6 mois	Préavis de 6 mois
<b>Augmentation du loyer</b>	Loyer fixé librement	Limitée



Professionnels de santé :  
votre assurance

Offre Exclusive



Pour étudier  
en toute sérénité,  
je choisis

**GROUPE  
PASTEUR  
MUTUALITÉ**

Pack OFFERT  
par GPM\*

### PACK SENOÏS

- Responsabilité Civile et Protection Juridique Professionnelles\*
- Stages conventionnés ou missions humanitaires bénévoles, vous êtes couvert à l'étranger\*
- Capital invalidité de reconversion de 10 000 €\*\*

#### Le Pack SENOÏS se souscrit :

- auprès de votre association locale : bénéficiez alors d'un capital invalidité de reconversion de 15 000 € au lieu de 10 000 €
- en ligne sur notre site internet [www.gpm.fr](http://www.gpm.fr)
- ou par SMS en envoyant le mot clé SENOIS au 32 437\*\*\*

Découvrez au verso les garanties à la carte

Renseignez-vous : **01 40 54 54 54** et [www.gpm.fr](http://www.gpm.fr)

Du lundi au vendredi de 8H30 à 18H00.

Groupe Pasteur Mutualité partenaire de l'UNECD

\* Sauf en cas de remplacements en libéral, nous contacter. Voir conditions d'application et de territorialité aux conditions générales du contrat. Contrats garantis par Paracasa assurances. Siège social : 34, boulevard de Courcelles - 75017 Paris. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital de 50 000 000 €, entreprise régie par le Code des assurances RCS Paris 507 648 087.

\*\* Contrat garanti par AGMF-Prévoyance, union soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, N° 775 666 340 - 34 bd de Courcelles 75809 Paris cedex 17.

\*\*\* Prix d'un SMS dans le cadre de votre forfait.



## Point pratique

Concrètement, quelles sont les démarches administratives à mener lors d'une installation ?

1

### Inscription au Tableau de l'Ordre Départemental du lieu de résidence professionnelle.

Cette inscription est un des impératifs afin de pouvoir exercer. Elle vous permettra de recevoir un formulaire de demande de la Carte de Professionnel de Santé (CPS), élément indispensable (avec la carte vitale de chaque patient) aux télétransmissions de feuilles de soins électroniques (grâce au lecteur de carte vitale). Cette inscription se fait sur demande auprès de l'Ordre.

2

### Etre titulaire d'une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)

Cette assurance de RCP est à associer à l'assurance des locaux, des biens liés à l'exercice professionnel et l'éventuelle assurance prévoyance-retraite complémentaire.

3

### Demande d'agrément radiologique auprès de l'Agence Régionale de la Santé

4

### Immatriculation auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour une activité conventionnée

Cette immatriculation, outre l'application de tarifs fixés, permet au praticien d'avoir une participation, par les caisses d'assurance maladie, au financement de leurs cotisations sociales (assurance maladie, maternité, décès).

Le praticien devra alors respecter la Convention Nationale des Chirurgiens Dentistes. Il recevra, de la part de la CPAM, ses feuilles de soins pré-identifiées, en format papier.

5

### Pose de la plaque professionnelle

(Les mentions et la taille sont des données à demander auprès du Conseil de l'Ordre)

6

### Contacteur l'Agence de Sécurité Nucléaire (ASN)

afin de déclarer le matériel radiologique. Un suivi annuel de l'équipement radiologique est par ailleurs requis.

7

### Possibilité de publier un article dans les journaux locaux

(après autorisation du contenu de l'article par le Conseil de l'Ordre)

9

### S'inscrire à une Association de Gestion Agréée (AGA)

afin de bénéficier des données fiscales et comptables ; et d'avantages fiscaux (pas de majoration des bénéfices de 25% lors du calcul du bénéfice imposable). L'inscription doit se faire dans les 5 mois suivant le début de l'exercice.

10

### Ouverture d'un compte bancaire (professionnel)

Ce compte sera spécifique aux dépenses et recettes de l'activité professionnelle. Elle n'est pas obligatoire, mais la séparation des transactions privées et les transactions professionnelles permet de limiter les erreurs lors de la gestion des comptes et lors d'examen fiscaux.

11

### Cotisation à la Caisse autonome de Retraite des Chirurgiens Dentistes et Sages-Femmes (CARCDSF)

Pour ce qui est de la retraite obligatoire, l'invalidité ou le décès, le praticien relève du régime géré par la CARCDSF.

12

### Déclaration à la La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), du fichier de gestion des patients

Comme toutes données à caractère personnel présents dans des fichiers informatiques, la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés oblige les professionnels de santé à déclarer ces répertoires.

## Instances professionnelles

### ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES (ONCD)



#### • Quels sont les principaux rôles de l'Ordre au sein de la profession ?

L'Ordre national des chirurgiens-dentistes rassemble toutes les personnes habilitées à exercer la profession de chirurgien-dentiste en France.

Les conseils départementaux de l'ordre remplissent les missions de l'Ordre sur le plan départemental. Ils ont pour mission première la gestion du tableau, qui recense toutes les personnes habilitées à exercer la profession en France, et leurs modalités d'exercice.

Les conseils régionaux de l'Ordre remplissent les missions de l'Ordre sur le plan régional. Il connaît des recours contre les décisions prises par les conseils départementaux en matière d'inscription. Le Conseil national de l'Ordre veille à la bonne application des textes par les conseils départementaux et les conseils régionaux. C'est un organisme de réflexion et de proposition sur les textes concernant la profession. Il donne son avis aux pouvoirs publics sur les projets de loi ou de règlements dont il a à connaître.

#### • Quelles sont les actualités bouillantes de l'Ordre en cette rentrée 2013 ?

Le Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes s'occupe de plusieurs dossiers, et notamment la question de la démographie professionnelle, avec la mise en place du CESP et la réflexion sur l'amélioration du maillage territorial ; le respect des règles de la profession par les centres de santé.

#### • Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Les étudiants sont régulièrement invités à participer aux commissions de réflexions du Conseil National de l'Ordre : enseignement et titres, démographie, exercice et déontologie. Inversement, le Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes a participé à de nombreuses réunions et tables rondes organisées par l'UNECD. Parallèlement, le Conseil National de l'Ordre des chirurgiens-dentistes et l'UNECD participent ensemble à des réunions et groupes de travail intéressant la profession et les études odontologiques.

#### • Quelles est votre vision de l'UNECD ?

L'UNECD est considéré par l'Ordre comme l'un des principaux interlocuteurs de l'Ordre lorsqu'il s'agit de parler au nom des étudiants : de fait, l'avenir de la profession.



Dr. Myriam GARNIER

Secrétaire Générale du Conseil National de l'Ordre



site internet du Conseil de l'Ordre

<http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr>

# Instances professionnelles

## CONFEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DENTAIRES (CNSD)

### • 1 / Quel est le rôle de votre syndicat au sein de la profession ?

La CNSD est le syndicat majoritaire des chirurgiens-dentistes, mais également le syndicat le plus important en nombre d'adhérents de toutes les professions libérales. La CNSD a été à l'origine de toutes les évolutions majeures obtenues pour notre profession depuis bientôt 80 ans.

**Ses objectifs :** défendre les chirurgiens-dentistes, préserver la médecine bucco-dentaire au cœur de la santé publique, maintenir un cadre de travail valorisant pour les chirurgiens-dentistes et leur équipe et permettre l'accès à des soins de qualité pour tous les français.. Pour cela, la restructuration de notre exercice est notre objectif prioritaire.

### • 2 / Quelles sont vos actualités bouillantes de cette rentrée 2013 ?

À l'heure où la crise économique fige toute évolution positive, nous avons cherché à initier la restructuration de notre activité par la modernisation de notre nomenclature. Après 4 ans de travaux préparatoires, la NGAP obsolète va dans les prochains mois laisser la place à la CCAM. L'information de nos confrères et l'accompagnement de ce changement sont notre priorité.

Par ailleurs, nous sommes constamment en état d'alerte face aux projets gouvernementaux de modifications légales ou réglementaires qui pourraient impacter notre profession : retraite, lois de finances, réforme de la santé ... l'anticipation et la réactivité sont essentielles.

### • 3 / Quelles sont vos relations avec les étudiants et les jeunes chirurgiens-dentistes ?

Nous sommes conscients que les mesures prises aujourd'hui impacteront l'exercice de nos jeunes confrères demain. Nous essayons donc d'anticiper les évolutions sociétales, en écoutant

les aspirations des jeunes. Dans nos différentes instances et événements (Université d'Été, ADF,...), ils sont les bienvenus pour contribuer à construire la politique confédérale.

Nous les aidons également dans leurs combats, comme pour Pessoa par exemple. Et sommes à leurs côtés au quotidien pour apporter information et assistance, afin qu'ils fassent les bons choix professionnels. Nous avons aussi créés des speed-dating « remplacements » pour les aider à mieux s'insérer.

### • 4 / Comment voyez-vous l'UNECD ?

Les associations étudiantes sont généralement le premier pas dans l'engagement au profit de la profession. L'UNECD joue un rôle fondamental pour améliorer la qualité de l'enseignement et les conditions d'études. Elle a su également se mobiliser contre les dangers de la dérégulation



**Dr. Catherine MOJAISKY**  
Présidente de la Confédération nationale des Syndicats Dentaires (CNSD)



# Instances professionnelles

## FEDERATION DES SYNDICATS DENTAIRES LIBERAUX (FSDL)



### • Quel est votre rôle au sein de la profession ?

La FSDL a pour mission de défendre l'exercice libéral de la profession dentaire. En veille permanente sur tous les fronts : médical, économique, juridique, politique, social... le syndicat intervient partout où il est nécessaire que les chirurgiens-dentistes libéraux fassent entendre leur voix. Deuxième organisation syndicale de la profession, son degré de représentation dans les instances décisionnaires lui permet de prendre part à toutes les négociations et de s'élever en rempart contre tout ce qui porte atteinte aux principes fondamentaux de l'exercice libéral. Parallèlement à ses actions militantes, la FSDL apporte aux praticiens une aide et soutien grâce à de nombreux services et conseils. Son mot d'ordre : Capituler ? Jamais !

### • Quelles sont les actualités bouillantes de la rentrée 2013 pour votre syndicat ?

La FSDL est particulièrement mobilisée sur trois grands dossiers :

- La PPL Leroux, parce que ce projet de loi ouvrirait la porte aux dérives des « réseaux commerciaux ». (Voir le communiqué commun à l'ensemble des syndicats représentatifs dans Le Libéral Dentaire - Octobre 2013, www.fSDL.fr).

- PESSOA, fausse « université » dentaire implantée illégalement dans le Var, avec comme premiers résultats une Assignation au Tribunal de Grande Instance de Toulon le 31 octobre 2013 dernier dans l'attente d'une prochaine fermeture.
- La CCAM et le nouveau devis conventionnel, qui mettent à mal la valeur « médicale » de la profession en la réduisant à la dimension commerciale de « vendeurs de dents ».

### • Quelles sont vos relations avec les étudiants et les jeunes chirurgiens dentistes ?

La FSDL propose aux jeunes chirurgiens dentistes de se défendre individuellement et collectivement pour préserver leur indépendance dans les décennies à venir. Notre credo est que l'exercice libéral est le modèle le plus performant pour la santé publique. Adaptable et évolutif, il est surtout économiquement efficace, et nous sommes là pour le démontrer, le justifier et le défendre pour nous-mêmes et pour nos jeunes confrères que nous avons à cœur d'accompagner dans leur installation et de soutenir dans la durée.

Notre Fédération se bat contre les projets d'encadrement de la profession par les organismes complémentaires, car c'est un enjeu majeur pour votre avenir. Elle aborde aussi concrètement

tous les sujets qui posent question, comme celui de la CARCD par exemple...

La FSDL participe à toutes les grandes manifestations étudiantes et se manifeste sur les réseaux. Son nouveau site internet (février 2014) leur offrira également une tribune d'expression, une écoute, une richesse d'échanges et de partage.

### • Comment voyez-vous l'UNECD ?

Comme un acteur incontournable pour fédérer les étudiants et les représenter avec justesse. Sa capacité à créer du lien, à fédérer et mobiliser, à faire entendre sa voix auprès de nombreuses instances liées à la profession lui confèrent une évidente légitimité. En termes d'actualité récente, nous saluons notamment leur action déterminante dans la mobilisation contre PESSOA : une belle preuve d'efficacité.



**Dr. Patrick SOLERA**  
Président de la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux



## UNION DES JEUNES CHIRURGIENS DENTISTES (UJCD)



### • Quel est le rôle de votre syndicat au sein de la profession ?

L'UJCD - Union dentaire est un syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes depuis 1996.

Elle est la deuxième force professionnelle en terme d'adhérents auprès des pouvoirs publics, signataire de la convention dentaire depuis juillet 1997. Organisée en régions, elle est représentée dans toute la France dans les Dom Tom

Elle représente les chirurgiens-dentistes et les défend par un dialogue permanent, une réflexion prospective et des actions concertées selon ses convictions / UJCD - Union dentaire, la ligne syndicale claire. Elle les informe par ses communiqués de presse, interventions dans les médias, sa revue Convergences et ses Newsletters (Trait d'Union).

Elle propose aux praticiens des formations grâce aux Conférences de l'UJCD.

Elle leur offre des services : Service juridique 3A, Assurances Elle milite entre autres pour une juste valorisation des soins réalisés par les chirurgiens-dentistes dans le cadre de leur mission de santé publique.

### • Quelles sont vos actualités brûlantes de cette rentrée 2013 ?

**Pour l'UJCD, TOUTE l'actualité dentaire de la rentrée 2013 EST BRÛLANTE :**

• Après la signature de l'avenant 2 et 3 à la convention de 2006 par le seul syndicat CNSD, la CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux) qui se mettra en place cet été s'avère être une simple transposition de la NGAP (Nomenclature générale des Actes Professionnels)

sans prise en compte de nos conditions d'exercice actuelles.

• Le devis conventionnel d'ores et déjà applicable est injuste, non utilisable encore dans les centres de santé, et trop alambiqué pour établir la transparence et le climat de confiance souhaités avec nos patients. L'intégration des codes CCAM dans ce devis ne fera qu'empirer la situation.

• La signature de la Charte dite «de bonnes pratiques» signée encore une fois par la seule CNSD n'engage que les chirurgiens-dentistes en les livrant au bon vouloir des complémentaires.

• La loi PPL Leroux vise à permettre aux mutuelles de créer des réseaux «sous leur coupe» et s'attaque au libre choix des praticiens pour nos patients.

• Et beaucoup d'autres menaces encore (Pessoa, mainmise de l'Etat sur notre caisse de retraite, encadrement du tarif de remboursement des mutuelles...)

En attente de la décision du Conseil d'Etat pour son recours contre l'avenant 2 et 3, l'UJCD reste vigilante sur tous les sujets et plus que jamais DEFEND LA PROFESSION CONTRE VENTS ET MAREES!

### • Quelles sont vos relations avec les étudiants et les jeunes chirurgiens-dentistes ?

L'UJCD - Union Dentaire a toujours établi des relations de qualité avec les étudiants et les jeunes chirurgiens-dentistes. L'installation des jeunes praticiens est un de ses sujets de prédilection. Par le biais de son pôle UJCD - Services, elle a mis en place un nouveau service EvaCab. S'appuyant sur un questionnaire élaboré avec soin, celui-ci constitue une base

de négociation pour le vendeur et le jeune repreneur. L'UJCD se bat pour la protection sociale des confrères et des jeunes cons?urs notamment pour une «couverture maternité» décente rejoignant la démarche du syndicat MG France pour sa demande d'Avantage Supplémentaire Maternité (ASM) L'UJCD défend le respect du numerus clausus par sa demande d'assignation auprès du Tribunal de grande instance de Toulon pour l'association «Université Fernando Pessoa France» devenue depuis quelques mois le Centre Libre d'Enseignement Supérieur International (CLESI). Ce changement d'objet social est une première victoire pour l'UJCD qui réétudie les nouvelles pièces pour sa prochaine audience. L'UJCD reste vigilante et entend éviter la tromperie de cet établissement auprès d'étudiants désabusés après leur échec au concours de la PACES. Au-delà de Pessoa, l'UJCD souhaite remettre au cœur du débat le numerus clausus et la démographie professionnelle. L'UJCD demande une augmentation des moyens financiers et humains pour les études en odontologie, une amélioration de la formation initiale (notamment une formation à la gestion) L'UJCD est en lien constant avec les différentes facultés dentaires. Elle participe aux réflexions sur le stage actif ; elle permet aux étudiants par les rencontres qu'elle organise («bourse aux étudiants») de trouver des remplacements.



**Dr. Marcel PERROUX**  
Secrétaire Général National  
de l'Union des Jeunes Chirurgiens  
Dentistes - Union Dentaire

## Instances professionnelles

### SYNDICAT DES FEMMES CHIRURGIENS DENTISTES (SFCD)

#### Quel sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien dentiste ?

Notre syndicat a pour objet de faciliter les rapports entre les femmes chirurgiens dentistes, de resserrer les liens de confraternité qui existent entre elles, de veiller aux intérêts généraux de la profession, de proposer et faire adopter toutes mesures pouvant être utile au développement de l'art dentaire et de protéger particulièrement les intérêts féminins, d'établir une représentation officielle qui servira d'intermédiaire auprès des pouvoirs publics et des tiers et d'organiser des groupements régionaux, d'entretenir des relations avec les organismes similaires de France et des pays étrangers, de mettre en place des moyens d'échange et de communication pour consolider la profession à l'échelle de l'Union Européenne et d'y prendre spécialement en compte le cas des femmes.

#### Quelles sont vos actualités bouillantes de cette rentrée 2013 ?

Lutte contre la PPL Leroux et les réseaux de praticiens agréés par les assurances complémentaires, défense des collaboratrices en veillant au respect de la suspension du contrat pendant le congé maternité, travail sur l'équipe dentaire : rôles, missions et formations des assistantes, lutte contre les universités privées et notamment PESSOA.

#### Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Nous allons à leur rencontre chaque fois que possible, lorsque des manifestations sont organisées par l'UNECD, selon nos disponibilités : toutes nos cadres sont bénévoles et la gestion de nos emplois du temps surchargés rends parfois ces rendez vous difficiles. Néanmoins, chaque fois que possible nous répondons présentes !

Nous tenons aussi compte du point de vue des étudiantes et de leur besoins, que nous nous efforçons d'identifier, en programmant dans les facs des rencontres conviviales. Nous assurons également la promotion notre structure auprès des étudiantes, afin que toutes entendent parler de notre syndicat.

#### Comment voyez-vous l'UNECD ?

L'UNECD représente pour nous le futur de la profession.

C'est le lieu de formation des prochains cadres des divers syndicats. J'en suis moi même l'exemple vivant !

C'est aussi le début de l'unité de la profession, puisque, au sein de l'UNECD, chacune des 16 facs est représentée.

C'est également une représentation assez claire des spécificités de chacune de nos régions : les particularités et des singularités locales sont ainsi identifiées et prises en compte.

L'UNECD représente donc pour nous, SFCD, un membre de la profession à part entière, une véritable pépinière de talents et nos futurs confrères et consoeurs.



**Dr. Nathalie DELPHIN**  
Vice Présidente du Syndicat des  
Femmes Chirurgiens Dentistes (SFCD)

# Annuaire

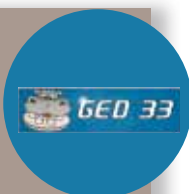
## Unités de Formation et de Recherche (UFR) en Odontologie

Voici les coordonnées et les contacts (téléphoniques et électroniques) des UFR d'odontologie de France, ainsi que les adresses postales des associations étudiantes de chirurgie dentaire.

### BORDEAUX

16 à 20, cours de la Marne  
33082 BORDEAUX Cedex

Tél. 05 57 57 30 01  
Fax. 05 57 57 30 10  
[admin.odonto@u-bordeaux2.fr](mailto:admin.odonto@u-bordeaux2.fr)



### BREST

22, avenue Camille-Desmoulin  
CS 93837 - 29238 BREST CEDEX 3

Tél : 02 98 01 64 89  
Fax : (33) 02 98 01 69 32  
[alain.zerilli@univ-brest.fr](mailto:alain.zerilli@univ-brest.fr)



### CLERMONT-FERRAND

Rue Lucie Aubrac  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 73 17 73 00  
Fax : 04 73 17 73 09  
[line.garreau@udamail.fr](mailto:line.garreau@udamail.fr)



### LILLE

Place de Verdun  
59000 LILLE

Tél : 03 20 16 79 00  
Fax : 03 20 16 79 99  
[marie-france.crisman@univ-lille2.fr](mailto:marie-france.crisman@univ-lille2.fr)



### LYON

11, Rue Guillaume Paradin  
69372 LYON Cedex 08

Tél : 04 78 77 86 78  
Fax : 04 78 77 86 96  
[scolarite.odontologie@univ-lyon1.fr](mailto:scolarite.odontologie@univ-lyon1.fr)



### MARSEILLE

27, bd Jean Moulin  
13385 MARSEILLE Cedex 5

Tél : 04 86 13 68 68  
Fax : 04 86 13 68 69  
04 86 13 68 40  
[chantal.bonnard@univ-amu.fr](mailto:chantal.bonnard@univ-amu.fr)



### MONTPELLIER

545, Av du Prof J.L. Viala  
34193 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 67 10 44 70  
Fax : 04 11 75 91 96  
[marie-noelle.sebaa@univ-montp1.fr](mailto:marie-noelle.sebaa@univ-montp1.fr)



### NANCY

96, Avenue de Lattre de Tassigny  
BP 50 208  
54004 NANCY Cedex

Tél : 03 83 68 29 50  
Fax : 03 83 68 29 81  
[webmaster@odonto.uhp-nancy.fr](mailto:webmaster@odonto.uhp-nancy.fr)



### NANTES

1, place Alexis Ricordeau  
BP 84215  
44042 NANTES Cedex 1

Tél : 02 40 41 29 21  
Fax : 02 40 20 18 67  
[accueil.odontologie@univ-nantes.fr](mailto:accueil.odontologie@univ-nantes.fr)



### NICE

24, Av. des Diables Bleus  
06357 NICE cedex 4

Tél : 04 92 00 11 11  
Fax : 04 92 00 12 63  
[scolarite-odonto@unice.fr](mailto:scolarite-odonto@unice.fr)



### PARIS V

1 rue Maurice Arnoux  
92120 MONTROUGE

Tél : 01 58 07 67 00  
[scolarite@odontologie.parisdescartes.fr](mailto:scolarite@odontologie.parisdescartes.fr)



### PARIS VII

5, rue Garancière  
75006 PARIS

Tél : 01 57 27 87 13  
Fax : 01 57 27 78 01  
[gregory.aupiais@univ-paris-diderot.fr](mailto:gregory.aupiais@univ-paris-diderot.fr)



### REIMS

2 rue du Général Koenig  
51100 REIMS

Tél. : 03.26.91.34.55  
Fax : 03.26.91.34.56  
[scol.odontologie@univ-reims.fr](mailto:scol.odontologie@univ-reims.fr)



### RENNES

2, Avenue du Professeur  
Léon Bernard - (Bât 15)  
35043 RENNES Cedex

Tél : 02 23 23 43 41  
Fax : 02 23 23 43 93  
[secretariat.doyen-odonto@univ-rennes1.fr](mailto:secretariat.doyen-odonto@univ-rennes1.fr)



### STRASBOURG

1 place de l'Hôpital  
67000 STRASBOURG

Tél : 03 68 85 39 06  
[francoise.ditz@unistra.fr](mailto:francoise.ditz@unistra.fr)



### TOULOUSE

3, Chemin des Maraichers  
31062 TOULOUSE Cedex 9

Tél. 05 62 17 29 29  
Fax : 05 61 25 47 19  
[secdenta@adm.ups-tlse.fr](mailto:secdenta@adm.ups-tlse.fr)





# Annuaire

des instances professionnelles

## Instances professionnelles

### ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES (ONCD)

22, rue Emile Ménier - BP 2016 - 75761 PARIS Cedex 16

Tél : 01 44 34 78 80 - Fax : 01 47 04 36 55

[courrier@oncd.org](mailto:courrier@oncd.org) / <http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr>

### ASSOCIATION DENTAIRE FRANCAISE (ADF)

7 Rue Mariotte - 75017 PARIS

Tél : 01 58 22 17 10 - Fax : 01 58 22 17 40

[adf@adf.asso.fr](mailto:adf@adf.asso.fr) / <http://adf.asso.fr>

### UNION FRANCAISE POUR LA SANTE BUCCO-DENTAIRE

7, rue Mariotte - 75017 PARIS

Tél : 01 44 90 72 80

[ufsb@ufsb.fr](mailto:ufsb@ufsb.fr) / <http://www.ufsb.fr>

## Syndicats représentatifs des chirurgiens dentistes libéraux

### CONFEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DENTAIRES (CNSD)

54, rue Ampère - 75017 PARIS

Tél : 01.56.79.20.20

<http://www.cnsd.fr>

### UNION DES JEUNES CHIRURGIENS DENTISTES (UJCD)

14, rue ETEX - 75018 PARIS

Tél : 01 44 85 51 21 - Fax : 01 46 27 55 34

[ujcd@ujcd.com](mailto:ujcd@ujcd.com) / <http://syndicat.ujcd.com>

### FEDERATION DES SYNDICATS DENTAIRES LIBERAUX (FSDL)

20, rue de Marne - 94140 ALFORTVILLE

Tél : 01 43 68 25 69

<http://www.fSDL.fr>



UNION NATIONALE DES ETUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE (UNECD)

7 rue Mariotte - 75017 PARIS

[contact@unecd.com](mailto:contact@unecd.com) / <http://www.UNECD.com>

SIRONA.COM



FICHIER STL UNIVERSEL

0 € COÛTS ADDITIONNELS

CAMERA PETITE ET LÉGÈRE

MOINS DE  
20 000 €  
TTC

APOLLO DI

# L'EMPREINTE OPTIQUE ACCESSIBLE.

Rapide, fiable et économique. Grâce au nouveau scanner intra-oral Apollo Di, la plateforme d'échanges Sirona Connect permet de renforcer la relation privilégiée entre les cabinets et les laboratoires. Pour la découvrir, connectez-vous sur [www.cerec-connect.fr](http://www.cerec-connect.fr). **Chaque journée est une bonne journée. Avec Sirona.**



The Dental Company

sirona

# Chirurgiens dentistes

Bénéficiez d'offres spéciales pour bien démarrer !

Remplaçants, collaborateurs, soyez bien protégés !

## ↳ Votre Responsabilité Civile Professionnelle

Nous mettons à votre service des équipes expérimentées (experts, juristes spécialisés), ainsi que notre connaissance approfondie des spécificités de votre métier.

105€\*  
par an  
et 62,5€ si  
non thésé

## ↳ Votre Prévoyance

Le contrat prévoyance est un complément indispensable à votre régime obligatoire CARCDSF.

-25%  
sur votre contrat  
prévoyance  
pendant 3 ans

## ↳ Votre Santé

Vous bénéficiez de remboursement de vos soins de santé sans délai, ni questionnaire médical.

-25%  
sur votre contrat  
Santé  
pendant 3 ans

Salarié du privé, bénéficiez de notre contrat protection juridique, défense pénale pour **50 €** pendant 4 ans

Demandez le guide d'installation libérale à votre agence !



Un Cdrom interactif pour permettre de concrétiser votre projet professionnel

↳ Contactez-nous :

[www.lamedicale.fr](http://www.lamedicale.fr) et application iPhone

N° Cristal ☎ 969 32 4000 (appel non surtaxé)

\*Une cotisation forfaitaire annuelle à hauteur de 20% au fond public mutualisé de "responsabilité civile médicale", est inclusé dans votre cotisation annuelle.

LA MÉDICALE DE FRANCE : SA au capital de 2 000 000 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 30-32, rue de la Prévoyance - 75015 PARIS - 100 046 898 RCS Paris - Co-responsable : 3, rue Saint-Victor de Paul - 75005 PARIS Cedex 02 - N° Cristal : ☎ 969 32 4000 (appel non surtaxé) - PREVOYANCE - S.A. au capital de 110 000 000 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 30-32, rue de la Prévoyance - 75015 PARIS - 334 028 123 RCS Paris - ONEE LIA Siège social : 91, bd Pasteur - 75015 PARIS - 433 22 014 RCS Paris - iPhone est une marque déposée par Apple Inc. Apple Store - version de téléchargement proposée par Apple Inc. - iPhone est la marque enregistrée d'Apple Store - 007007



**La médicale**  
assure les professionnels de santé